[illegible]

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS LITTÉRAIRES

RAYMOND CLAUZEL

SAGESSE
ET
PAUL VERLAINE

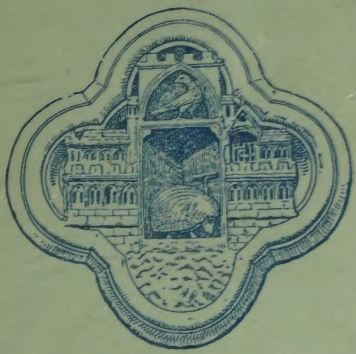

Société Française d'Éditions Littéraires et Techniques
EDGAR MALFÈRE, ÉDITEUR
12, Rue Hautefeuille, PARIS (6e)

89 C57s
zel, Raymond, 1871-
esse et Paul Ver
467 .C55x
000
0 197
Carl A.
F 840
C57s
29891

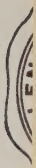

The
Me

DATE DUE

GAYLORD

PRINTED IN U.S.A.

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS LITTÉRAIRES

Collection nouvelle d'histoire littéraire publiée sous la direction de
MM. ANTOINE ALBALAT, HENRI D'ALMÉRAS
ANDRÉ BELLESSORT, JOSEPH LE GRAS
ALPHONSE SÉCHÉ

PREMIÈRE SÉRIE (1928)

Henri D'ALMÉRAS.....	*Le Tartuffe* de Molière.
Ed. BENOIT-LÉVY.....	*Les Misérables* de Victor Hugo.
Jules BERTAUT.....	*Le Père Goriot* de Balzac.
René DUMESNIL	*La Publication de Madame Bovary.*
Félix GAIFFE	*Le Mariage de Figaro.*
Louis GUIMBAUD.....	*Les Orientales* de Victor Hugo.
Joseph LE GRAS	*Diderot et l'Encyclopédie.*
Henry LYONNET.....	*Le Cid* de Corneille.
Comtesse JEAN DE PANGE ...	*Mme de Staël et la découverte de l'Allemagne.*
Alphonse SÉCHÉ.....	*La Vie des Fleurs du Mal.*
Louis THUASNE	*Le Roman de la Rose.*
Paul VULLIAUD	*Les Paroles d'un Croyant* de Lamennais.

DEUXIÈME SÉRIE (1929)

Antoine ALBALAT.....	*L'Art poétique* de Boileau.
Henri D'ALMÉRAS.....	*Les Trois Mousquetaires.*
André BELLESSORT.....	*Le Demi-Monde*, de Dumas fils.
Gabriel BOISSY.....	*Phèdre* de Racine.
René BRAY.....	*Les Fables* de La Fontaine
Raymond CLAUZEL.....	*Sagesse* de Verlaine.
Gustave FRÉJAVILLE.....	*Les Méditations* de Lamartine.
Yves LE FEBVRE.....	*Le Génie du Christianisme.*
Joseph LE GRAS.....	*Gargantua* de Rabelais
Georges MONGRÉDIEN.....	*Athalie.*
Pierre-Paul PLAN.....	*Les Confessions* de J.-J. Rousseau.
Gilbert AUGUSTIN-THIERRY...	*Les Récits des temps mérovingiens.*

Chaque volume ..... 9 fr.

Abonnement à la série de douze volumes..... 100 fr.

(L'abonnement donne droit à l'édition originale)

SAGESSE

ET

PAUL VERLAINE

DU MÊME AUTEUR

ROMANS

Le Chêne Sage et les Roseaux Fous (épuisé).
L'Extase (épuisé).
L'Aube Rouge (épuisé).
La Maison au Soleil (10e édition).
L'Ile des Femmes (6e édition).
L'Ile des Hommes (6e édition).
La Colline des Amants (10e édition).
Les Amants Éblouis (en préparation).
La Femme Perdue (en préparation).

ÉTUDES HUMAINES

Maximilien Robespierre (épuisé).
Philippe II d'Espagne (épuisé).

CRITIQUE

Trois Introductions à Paul Valéry.

POÉSIE

Myrtha (épuisé).
Le Lai de la Belle Alizon (proses chantantes).

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS LITTÉRAIRES

RAYMOND CLAUZEL

SAGESSE
ET
PAUL VERLAINE

AVEC UN INDEX DE TOUS LES NOMS CITÉS

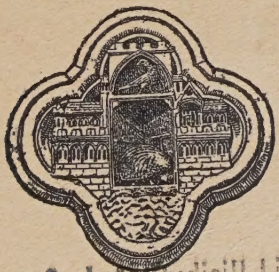

Carl A. Rudisill Library
LENOIR RHYNE COLLEGE

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉDITIONS LITTÉRAIRES ET TECHNIQUES
EDGAR MALFÈRE, ÉDITEUR
12, RUE HAUTEFEUILLE. PARIS (VI^e^)
M.CM.XXIX

848.89
C57Q
29891
Dec. 1957

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE

100 exemplaires sur vélin pur fil, numérotés de 1 à 100.

Copyright by Edgar Malfère, 1928.

A JOSEPH LE GRAS

qui m'a mis la plume à la main
pour écrire ce livre,
hommage affectueux de son confrère,
compatriote et ami.

R. CL.

Paris, 1er Janvier 1929.

I

PAUVRE LÉLIAN

Dans une lettre écrite à son ami Edmond Lepelletier, en novembre 1873[1], Paul Verlaine indique qu'il fait « des Cantiques à Marie... et des prières à la primitive église ». Une autre lettre, du 8 septembre 1874[2], adressée au même correspondant, contient la copie des dix immortels sonnets, « coupés selon le dialogue » du pécheur avec Celui qui « seul pardonne ». Sauf quelques variantes de peu d'importance, ces sonnets sont tels qu'ils figurent, si j'ose dire, au maître-autel de *Sagesse*, recueil paru pour la première fois en librairie, en 1881, donc six ou sept ans ans après l'écriture. A partir de l'édition Vanier (1889) seulement, cette œuvre, demeurée jusque-là inconnue, commence à rayonner vers toutes les âmes accessibles aux beautés du verbe inspiré.

L'on sait que plus tard encore, Verlaine devint de préférence et, cette fois, *ad gloriam*, l'auteur de *Sagesse*. Inaperçu d'abord, ce chef-d'œuvre de la poésie française, de l'âme humaine et de la prescience divine, gravite aujourd'hui, comme une étoile de première grandeur, parmi les constellations littéraires à jamais visibles. De vulgaires malchances, momentanément, dissimulèrent ce livre sacré aux yeux profanes, comme les mottes des sil-

1. *Correspondance*, Messein, 1922, I, 121.
2. *Ibid.*, I, 140.

lons cachent l'alouette matinale, jusqu'à l'élan vers le ciel de ses ailes de lumière.

C'est dans la prison cellulaire de Mons [1] :

> Château, château magique où mon âme s'est faite,
> Frais séjour où se vint apaiser la tempête
> De ma raison allant à vau-l'eau dans mon sang...
>
> (Amour. — *Écrit en* 1875).

que ce produisit ce miracle de ferveur en l'existence de l'homme et de l'artiste que fut Verlaine.

« Si tu savais, écrit-il encore à Edmond Lepelletier, comme je suis détaché de tout, hors de la prière et de la méditation » ou bien « J'ai seulement à présent le vrai courage. Le stoïcisme est une sottise douloureuse, une lapallissade. J'ai mieux, ce mieux je te le souhaite [2] ».

Cette douce, cette forte sagesse intérieure, obéie dans les actes, vécue dans les sentiments d'alors, n'est point seulement l'*ultimum solatium* du prisonnier. A peine sorti d'une cruelle aventure, dont il subit les conséquences, ayant au cœur des plaies encore saignantes, pauvre Lélian retrouve enfin, pour un temps, la bonne voie, avec la liberté morale dans la plénitude spirituelle.

On comprend que soit resté béni pour lui, à ses bonnes heures, tout au moins, le souvenir d'une captivité peu honorable en somme, presque infamante. Qu'est-ce donc? Par quoi ou par qui furent transmués en valeurs de rachat et de pardon, les effets d'une condamnation correctionnelle? Ne parlons point comme les coupeurs d'ailes, ces redoutables estafiers au service de la laideur obligatoire et du prosaïsme nécessaire. Il ne s'agit nullement, cette fois, d'une impulsion comparable à un accès de colère ou de désespoir. Cri d'appel et de profonde

1. A la suite d'un coup de revolver tiré sur son ami Rimbaud, à Bruxelles, Verlaine fût condamné à deux ans de prison.
2. *Correspondance*, I, 15.

humanité d'un homme dans l'abîme. Et surtout, la grâce qui fait aurore dans cette pauvre âme, comme le soleil sur un paysage que la tempête dévasta la veille.

A s'en tenir aux résultats, c'est une existence rebaptisée, l'efficace maîtrise de soi acquise dans une rassurante sécurité morale. Une force secrète relève le malheureux tombé si bas. Il se croit sauvé à jamais, lui, le pauvre homme faible, toujours en ses enfances, que tant de faux pas feront culbuter encore dans le marécage! Le patient du combat que se livrent dans sa peau l'Ange et la Bête, n'est certainement pas très rassuré, dès que la liberté lui est rendue. Ce soupir en dit long :

> Maintenant que voici le monde de retour
> Ah! vraiment, j'ai regret des deux ans dans la tour.
>
> (Amour. — *Écrit en* 1875).

L'appréhension de Verlaine, son regret déjà, proviennent de la faiblesse humaine, toute défaillante en lui. Pourtant, si le converti n'avait point revêtu *l'æs triplex* invulnérable des forts, du moins la revanche morale prise contre ses bas instincts, lui fit-elle reconnaître décidément la partie noble et rédemptrice de son être. C'est pourquoi, confié à elle seule, pouvait-il se croire sauvé dans cette prison de Belgique qui fut, pour lui, l'un de ces châteaux de l'âme dont parle Sainte Thérèse :

> O sois béni château d'où me voilà sorti
> Prêt à la vie, armé de douceur et nanti
> De la foi, pain et sel et manteau pour la route.
>
> (Amour. — *Ibid*).

Des circonstances lamentables facilitèrent les chutes et rechutes du pauvre poète qui n'était point, cependant, à cette époque, un mal repenti. Si extrême devint plus tard la misère de cet homme abandonné, que ses égarements revenus, en empirant et à son préjudice, lui tinrent

lieu de consolations. « Je ne bois pas pour boire, disait-il tristement, mais pour me saoûler » pour m'oublier, en somme, aurait-il pu ajouter, pour rire et jubiler sur mes tristesses piétinées. Certes, la victime de tant de manquements à soi-même, de si nombreux outrages infligés à sa dignité spirituelle, eut conscience de ses torts. Verlaine n'attendit point les avertissements des censeurs bénévoles pour juger lui-même, et sévèrement, son ivrognerie et cette chienne qui la suivait : la luxure. Il se savait tout laid et déchu en son déclassement bohème. Jamais il ne tira de ses vices une doctrine de révolte, pas plus qu'il ne les couvrit, comme tant d'autres, avec les justifications tirées d'un amoralisme esthétique ou transcendental. Il n'élaborait point de poisons suprêmes. Bien que travaillé par son démon intérieur, nul satanisme dans son cas. Pécheur, il l'est franchement et dans l'ordre de sa nature, sans hypocrisie ; encore moins en se donnant comme un exemple à suivre, afin de n'être point seul en sa perdition :

> ... Donc, j'ai souffert
> Beaucoup et surtout de mon fait, à découvert
> Par exemple, et saignant ainsi que pour l'exemple,
> Et scandaleux comme l'ilote...
>
> (INVECTIVES. — *Une Apologie*).

Il dira de lui sans barguigner :

> Ce fut un brutal, un ivrogne de rues,
> Ce fut un mari comme on en rencontre aux barrières.
>
> (AMOUR. — *Un conte*).

Mais, par contre, une horreur invincible du sacrilège. Jamais Verlaine n'aurait permis que le porc qu'il y avait en lui, comme il disait, éclaboussât ses croyances de son ordure. A. W. Biwanck rapporte ce propos de Verlaine : « Tous les péchés capitaux, je les ai commis en pensée

et en action! Un véritable damné... Seulement, je ne crois pas que l'on puisse m'accuser de simonie. » Ce témoignage n'est certes point infirmé par ce que nous savons de la vie du poète, vie qui ne fut jamais cachée. Personne plus que lui n'eut le goût de l'aveu public. Saint Augustin et Jean-Jacques Rousseau se sont confessés rétrospectivement. Verlaine se montre publiquement, sur l'heure, quelquefois avec le cynisme du damné. Toutefois, il ne va point jusqu'à la cynogamie. Sa vie clandestine ne commence qu'au moment où la honte n'est plus montrable.

Comme le pauvre Job, il gémira, lui aussi, de se voir si misérable et tellement frappé :

> Seigneur vous m'avez laissé vivre
> Pour m'éprouver jusqu'à la fin.
> Vous châtiez cette chair ivre
> Pour la douleur et par la faim.
>
> (Bonheur).

S'en remettant à plus haut que lui de la responsabilité de son malheur il s'écrie, encore tout pantelant de souffrance :

> O Jésus vous m'avez puni moralement
> Quand j'étais digne encor d'une noble souffrance,
> Maintenant que les torts ont dépassé l'outrance :
> O Jésus, vous me punissez physiquement!
>
> (Œuvres posthumes. — *Ex Imo*).

Les pharisiens qui, gratuitement, lui furent si sévères, n'ont certainement jamais connu les affres que ressent le pécheur devant les images de sa mauvaise vie. Leur banale et souvent indifférente clameur d'indignation, est peu de chose en comparaison de cette « lassitude affreuse du péché » qu'éprouvait le pauvre Verlaine. Le reproche facile passe comme l'ombre d'un nuage en présence de

la cruelle humiliation de l'homme qui se juge ignominieux devant son âme : l'âme d'un Verlaine, malgré tout, altérée d'innocence et qui révère et appelle en désespéré ces vertus :

PUDEUR, CALME, RESPECT, SILENCE ET VIGILANCE.

Dans ses moments de repentir, de retour en soi, de fiers redressements, les contritions et attritions du poète de *Sagesse* rejettent à l'égoût les rodomontades dépravées dont s'empanachèrent ses heures de débauche. Ce n'est point du bout des lèvres, assurément qu'il s'écrie :

Pénitence du fond de mes crimes affreux,
Luxure, orgueil, colère et toute la filière
J'invoque ton secours vertu particulière,
Seule agréable à Dieu qui voit mon cœur affreux.

(LITURGIES INTIMES. — *Pénitence*).

Pour la plupart d'entre nous, le naufrage de l'existence qui constitue en partie l'histoire de Verlaine, se trouverait aboli dans le passé, ce tableau noir d'où une main de justice efface, au jour le jour, les inscriptions indifférentes ou orgueilleuses projetées par nos velléités ou nos actes. De ces accidents éphémères, dont le compte est fait par ailleurs, sans doute, faut-il tirer la condamnation perpétuelle de celui que ses amis et, particulièrement, le fervent poète et lettré Ernest Raynaud, appelaient sincèrement « le bon Saint Verlaine »? Ce n'est certes point par mégarde que Paul Claudel a consacré les premières de ses : *Feuilles de Saints*, au poignant et sublime bohème. Peut-être sait-il, lui, le chantre biblique de l'*Annonce faite à Marie* où « poor Lélian » s'en est allé, en définitive :

Le vieil homme à la côte est parti ; il a rejoint le bateau qui l'a débarqué

Et qui l'attendait en ce port noir, mais nous n'avons rien remarqué,

Rien que la détonation de la grande voile qui se gonfle et le bruit d'une puissante étrave dans l'écume,
Rien qu'une voix de femme ou d'enfant, ou d'un ange qui appelait : Verlaine! dans la brume.

Non, ne jugeons point, du moins sans appel ni recours en grâce, surtout si nous comptons parmi ceux que de tels manquements émeuvent et affligent le plus. Les justifier au nom de je ne sais quelles exigences du génie, serait également blamable et, au surplus, absurde. Le grand poète ce n'est pas Verlaine ivrogne : *La Bonne Chanson, Romances sans paroles, Sagesse* et toute la suite mystique, datent de ses moments les plus purs. Je ne crois point, non plus, que les misères, souvent triviales de Verlaine, aient été la rançon du poète. Elles motivèrent, il est vrai, une partie de l'œuvre verlainienne. Mais la nature humaine et la vie en esprit sont assez riches et fertiles en émouvantes péripéties, pour fournir, au plus magique des poètes, des motifs à ses chants. Voyez : *La Bonne Chanson.*

Il ne reste donc qu'à discerner, avec une généreuse prudence la part du démon et la part de la divinité dans la pauvre et pathétique destinée du maître de *Sagesse.* Mais qu'il soit entendu que l'on ne vérifie point facilement un homme ainsi que s'estime le bon ou le mauvais aloi d'une monnaie. Il ne s'agit nullement, certes, de rien taire, surtout dans une étude consacrée à une œuvre dont l'authenticité implique l'homme. S'il y avait entre *Sagesse* et son auteur la moindre incompatibilité d'âme, alors l'œuvre deviendrait inexplicable, à moins de dire qu'elle a été dictée par leSaint-Esprit au plus misérable des hommes.

Avant et après *Sagesse,* violent est le contraste entre les deux aspects de l'*homo duplex* que Paul Verlaine reconnaissait en lui. Selon Aristote et saint Thomas, la chair et l'esprit ne font qu'un seul être. Mais cela ne saurait signifier qu'en cet être, tantôt ne prédomine point la chair, tantôt l'esprit, tantôt la vertu, tantôt le vice. La

proportion de ces caractéristiques établit seule la valeur de l'homme. Il n'est pas un saint qui se soit cru indemne ; il n'est pas un coupable sans une parcelle d'innocence. S'il en était autrement, qui pourrait être sauvé? qui pourrait faire fructifier en lui les germes du beau et du bien?

Les deux vies de pauvre Lélian n'en font donc qu'une aux aspects divers, avec des manifestations non équivalentes. Il suffira de remarquer, pour l'instant, que son être essentiel s'est toujours dégagé, en toute beauté, des fourrés de malheur où ses vouloirs aveugles l'ont si souvent égaré.

Sous ces réserves, où le lecteur voudra bien voir l'esprit des pages de ce livre, disons que le poète mystique de *Sagesse* a laissé une réputation temporelle qui voisine l'ignoble. Ce fut, il est vrai, un bohème de mauvaise tenue, suant les péchés mortels, traînant ses pas claudicants d'arthritique et de « soulot » à travers les rues du quartier latin ; parlant gras, dégoisant des absurdités obscènes à une table de café, sous les coups de lance de l'alcool ou bien, en cet état de surexcitation physique et mentale, égarant ses pas malades, ses gestes inconscients en quelque lieu mal famé.

Lorsque les infortunes l'eurent définitivement déchu de sa dignité bourgeoise, Verlaine prit souvent l'aspect d'un dévoyé, au plus bas de la misère physique et morale. On le vit malpropre, cynique, la « bouche pourrie », les yeux exorbités, avec une face de barbare hunnique, ravagée par les vices de la civilisation. Sous l'effet de la « verte » il devient irascible, capable de tout en ses impulsions forcenées, même d'un crime [1]. Il lui est arrivé, en ses jours de sombre imagination, d'avoir la hantise de l'échafaud [2].

1. « Carrière, disait Verlaine à propos du portrait que ce peintre avait fait de lui, Carrière a vu toutes mes bosses, sauf celles du crime ».

2. « Il parlait violent, démonté, et soudain, en conclusion à ses vengeances, l'Echafaud hante son cerveau et comme son regard même!...

Mais ceci n'est pas tout Verlaine, c'est même le Verlaine accidentel et périssable. Le « genius » véritable de sa personnalité n'est point là, ainsi que *Sagesse* et ses prolongements l'indiquent. En somme, les paroles les plus vraies, les plus touchantes, les plus belles aussi qui aient été prononcées devant son cercueil paraissent être les suivantes :

> « Saluons respectueusement la tombe d'un vrai poète,
> Inclinons-nous sur le cercueil d'un enfant. [1]

Oui, sur les lèvres du bon François Coppée, ces simples et miséricordieuses paroles contenaient, en définitive, toute la justice envers le grand mort qui ne sera certes point immortalisé par ses dépravations. Dépouillé de ce que Verlaine fut individuellement, il nous reste son génie, avec l'héritage de beauté esthétique et spirituelle contenu, au suprême degré, dans le chef d'œuvre dont nous nous instruisons ici.

L'art est communion et Paul Verlaine, délivré de ses maux, offre à jamais à la soif mystique des générations l'eau divine de la poésie, puisée aux sources vives de l'être, non contaminées par le péché de l'homme.

En présentant *Sagesse* à ses contemporains, Verlaine fait « un acte de foi public [1] », dont les mauvais exemples ultérieurs sont les défaillances et non le reniement, comme on le verra par la suite.

Je le vis alors calme, les mains liées au dos mimant autour de la chambre sa marche à l'échafaud. » René Ghil. — *Les Dates et les Œuvres*, Crès, 1923, p. 51.

1. Sans exception, tous ceux qui se sont occupés de Verlaine, ont reconnu qu'en lui la sainte Enfance persistait sous l'écorce du vieil homme. Musset et Verlaine furent poètes enfants tous deux et « les boissons exécrées » firent perdre à l'un et à l'autre leur jeunesse et leur génie. Répondant à Jules Huret, Verlaine s'écrie : « Je suis un gosse français, cré-nom de D...! en outre!... » *Enquête sur l'Evolution Littéraire* (Fasquelle).

Il peut être dit, dès maintenant, que l'union de la prière et de la poésie, de l'art et de la sagesse chrétienne produisent dans la tétralogie religieuse [1] de Paul Verlaine une naïve, une pieuse musique d'âme qui porte loin, en nous, l'expression du verbe surnaturel. Je ne puis que répéter, puisqu'on l'a déjà dit, que l'écrivain de *Sagesse*, maudit par ailleurs, est l'un des plus grands, parmi les poètes catholiques français.

Dans cette partie de son œuvre, la plus importante, l'âpre accent du ribaud que fut Verlaine ne résiste plus aux souffles rajeunissants de l'intarissable espérance. En cette exaltation privilégiée et tout intérieure, l'horreur de soi fait jaillir, comme fleurs immaculées du terreau, les radieux élans de la foi qui sauve. Alors, l'humaine faiblesse du poète tend « sans biaiser » vers une perfection morale et une vie en esprit qui restitue à l'âme les motifs d'être, abusivement captés par la bête humaine. Quel allègement, quelle possession du temps et de l'espace sur cette altitude où le malheur et le repentir l'ont exhaussé :

... et voici
Que de l'éternité, symbole en raccourci,
Toute une plénitude afflue, alme et s'installe.
L'être palpite entier dans la forme totale,
Et la chair est moins faible et l'esprit est moins prompt.
Désormais, on le sait, on s'y tient, fleuriront
Le lys du faire pur, celui du chaste dire,
Et si daigne Jésus, la rose du martyre.

Née de ces états de purification, la constellation dont *Sagesse* est l'astre principal [1], semble établie maintenant dans l'espace pur. Néanmoins, cette œuvre est née sur la terre. Ses paroles célestes sont d'un homme. Leur histoire se trouve dans cet homme, comme celle du fruit dans l'arbre qui le porte. Or, le plant verlainien, nous ne

1. *Liturgies intimes.*

le savons que trop, a donné l'amère mandragore avec le froment de la bonne vie. A côté de *Sagesse*, il y a *Parallèlement*, pis encore, des poèmes érotiques, dus surtout a de la perversion cérébrale, comme : *Hombres*, *Les Amies*, *Femmes*. L'on peut dire, ainsi, que la trajectoire de Verlaine va de la pire boue charnelle au plus haut ciel de l'âme. L'acte de naissance authentique de *Sagesse* est donc difficile à établir. Si ce que nous venons de dire est juste, on ne peut y parvenir que par la voie de l'homme total, en suivant les chemins de son existence, comme les voies de son esprit et de son cœur.

Quel spectacle qu'un homme! quel tableau, celui d'une vie occupant tout son espace et toute sa durée! Une telle contemplation permet de saisir l'*unique*, celui qui a responsabilité et commandement, à travers les manifestations diverses de *l'homo multiplex*. En ce qui concerne Paul Verlaine, cet unique fut-il l'auteur de *Sagesse*, ou bien est-ce le buveur invétéré, le jovial satyre? Telle est la question préalable à l'histoire de ce chef-d'œuvre que nous devons faire ici.

Evidemment, si l'auteur de *Sagesse* demeurait inconnu, comme celui de l'*Imitation*, le livre vivrait par lui-même, ainsi que la plupart des créations éternelles de l'art. Qu'avons-nous à savoir d'Homère en lisant l'*Odyssée* ou de Phidias devant le Parthénon? Curiosité savantissime ou besoin de créer à l'homme de tous les jours de hautes fraternités exceptionnelles ; mais, rien en ce qui concerne l'œuvre que de telles investigations diminuent toujours, en la faisant passer du plan idéal et général où elle se situe, dans le domaine particulier de l'époque ou d'un homme, éliminé par le temps. Mais, tel n'est point le cas présentement. Verlaine est trop proche de nous ; l'existence qui fut la sienne obscurcit encore l'œuvre de son génie. D'ailleurs, dans un autre sens, la question est plus haute, puisqu'il s'agit de la foi d'un homme et de la vérité d'une œuvre.

La biographie de Paul Verlaine n'est pas à faire. Edmond Lepelletier, son ami de toujours, s'en est chargé avec la fidélité d'un écuyer qui a vu de son héros les faits et les gestes, les vicissitudes sur le théâtre de l'action, mais très peu l'âme. Toutefois, assez partial par endroits, son livre est une mine de renseignements précieux [1]. Un autre ami du poète, M. Ernest Delahaye, a magnifiquement témoigné de cette vie, sous le double signe du cœur et de l'esprit, en pleine communion avec son personnage [2]. Il se trouve encore de bien précieux témoignages dans le : *Verlaine Intime* [3] de Charles Donos et dans : *Les Derniers Jours de Paul Verlaine* [4] de F. A. Cazals et Gustave Le Rouge. Le *Verlaine* anecdotique et pittoresque de MM. Alphonse Séché et Jules Bertaut, donne la ligne générale, le *curriculum vitæ* essentiel du poète, en se gardant de tout parti pris susceptible de les déformer [5]. Nous signalerons, en cours de route, nombre d'autres ouvrages très intéressants sur notre poète [6].

Ce qu'il faut se donner ici, autant que possible, c'est l'intelligence de cette vie dominée par les hauts sommets de la Poésie et de la Foi, afin de mettre *Sagesse* à sa place.

1. *Paul Verlaine, sa vie, son œuvre* (Mercure de France, 1907).
2. *Verlaine* (Messein 1923).
3. Vanier (1898).
4. *Mercure de France* (1923).
5. (Collection Louis Michaud).
6. Signalons encore le : *Verlaine*, de M. Pierre Martino (Boivin : 1924. — Bronislawa Monkiewicz : *Verlaine critique littéraire* (Messein : 1927. — Nombre d'autres ouvrages concernant le poète, seront cités au cours de cet ouvrage.

La bibliographie la plus récente de Paul Verlaine et la plus complète se trouve dans les *Fiches Bibliographiques*, de M. Hector Talvart (Foucher La Rochelle).

Très précieuse aussi, avec plus de développements et de détails : *La Bibliographie et Iconographie de Paul Verlaine*, par MM. Van Bever et Maurice Monda (Messein 1926).

II

LE FILLEUL DE LA VIERGE MARIE

Lorsque parut *Sagesse*, Paul Marie Verlaine avait trente-sept ans. Agé, vieilli déjà par les pires épreuves, l'abus des boissons et la maladie. Tout d'abord, le futur poète ne semblait point prédestiné au miséreux sort qui fut le sien. Il était né, bien né, dans un respectable foyer militaire et bourgeois, le 30 mars 1844, à Metz. Son père était alors capitaine adjudant-major du Génie [1].

Plus tard, lorsqu'il aura l'œil éraillé du pochard, la barbe hirsute du silène, le teint plombé du malade d'hôpital, Verlaine se souviendra avec émoi de son tendre cœur d'enfant chéri, voué par la piété de sa bonne mère, par l'un de ses prénoms et ses rubans bleus à la Vierge Marie « qui s'est souvenue, dit-il, de son filleul, vers 1873-1874, époque où j'écrivais *Sagesse*, si sincèrement [2] ». Et lui non plus, dans ce livre, n'oublie point sa divine

1. M. Le Febvre de Vivy, dans *les Verlaine* (Miette-Bruxelles 1928) étudie l'ascendance du poète qui, par lignées bourgeoises et paysannes remonte à une famille noble, elle-même issue par bâtardise de la race chevaleresque des d'Ochain. Cette hérédité accuse beaucoup d'instabilité, de bizarrerie, de mœurs excessives ; le grand-père de Verlaine, notamment, notaire à Bertrix se livra à nombre de déportements. Mais par l'ascendance des femmes : amour de la terre, vertus familiales et fidèle piété. Ce sont bien là les deux lignes de celui qui s'est très bien vu pris de sous les crocs de toute une race.

2. *Confessions*.

marraine. Il n'est certainement pas un lecteur de Verlaine qui ignore cet admirable poème :

Je ne veux plus aimer que ma mère Marie
Tous les autres amours sont de commandement

(SAGESSE. II. — II)

L'on voit ainsi la renaissance ingénue des candides adorations de l'enfant dans l'acte de foi de l'homme. Le lien d'amour n'a point été rompu. Il ne le sera jamais véritablement, jusqu'à la fin du pauvre pécheur. Écoutez l'imploration crispée de cet *Angélus de Midi* [1] :

Marie ayez pitié de moi qui ne vaux rien
Dans le chaste combat du Sage et du Chrétien ;
. . . . . .
Ah! vous aimer, n'aimer Dieu que pour vous, ne tendre
A lui qu'en vous sans plus aucun détour subtil,
Et mourir avec vous tout près.

Ainsi soit-il!

La Sainte Vierge non plus n'est absente ni dans *Bonheur*, ni dans *Amour*.

Aux derniers jours de sa vie, vers 1893, Verlaine se souvient encore de l'enfant de Marie qu'il fut et qu'il était demeuré :

Aujourd'hui, c'est ma fête et j'ai droit à des fleurs
(Sous mon autre prénom je n'ai droit qu'à des pleurs)
Car sachez-le bien tous, je m'appelle Marie
Et sous le nom puissant d'une mère chérie
Je me sens protégé du mal et du péché...

(ŒUVRES POSTHUMES. — *Assomption* [2])

Ah! oui, sans doute, voilà un bien singulier pélerin aux pieds de la Madone! Cette âme d'enfant adorante et

1. Ce poème a été publié pour la première fois dans la *Revue Indépendante*, en octobre 1887. Il figure dans : *Amour*.
2. Publié par la *Revue* : 15 avril 1903, avec d'autres poèmes inédits.

prosternée, loge dans un singulier corps! Voyez ce bohème à genoux. Il a le teint d'ocre des barbares ; un grand front mongoloïde (Max Nordau) surplombe la cave des arcades sourcilières, au fond desquelles luisent des yeux fauves et changeants, des yeux qui ont l'étrange pouvoir de regarder en haut et en bas [1], presque en même temps. Il malodore le tabac, la boisson, le fumet *sui generis* du grabataire. Sa peau est tannée par le diable ; son faciès défait par la souffrance.

Mais, sous le rocher et le tertre où passe le piétinement des bêtes puantes, la source demeure toujours virginale. En vérité, le bohème miséreux, noueux, boiteux et calamiteux, devant la Vierge Marie, mère des sept douleurs, quitte sans s'en apercevoir même, le manteau souillé de sa mauvaise vie. C'est un enfant ébloui qui entre en oraison devant la Sainte Image. Il prie alors, sans doute, pour cet autre qui est son double maudit. C'est bien ainsi que le vit un jour René Ghil, le poète orchestreur :

« ... Je trouvai Verlaine et sur les indications du patron [2] à l'Église... Je le découvris en posture humble, adorante et comme puérile, devant l'autel de la Vierge. Je pus le considérer, il priait candidement du cœur et des lèvres — et, quand ma main toucha son épaule, certes son visage pâle, aux traits détendus et amatis d'une sorte de luminosité lointaine, son visage de pauvre pécheur remettant son poids de misères aux pieds de la Mère des puretés, m'apparut touchant infiniment.

— Je viens, me dit-il, le regard comme aveugle, laissez-moi terminer ma prière [3]. »

Quoique délaissée en apparence durant les embardées païennes du faible et faunesque Verlaine, la dévotion à

1. Remarque de Charles Morice.
2. Verlaine habitait une pauvre chambre attenante à un débit de vins, impasse Saint-Victor.
3. René Ghil : *Les dates et les Œuvres* (Messein).

la Vierge demeure dans le sanctuaire réservé de cette âme, dont Satan emporte des lambeaux, mais sans jamais atteindre le tabernacle de la foi. Voici le saint de *Sagesse* dans les salles saturées de tabac et d'empyreumes alcooliques. Comme le banc des prières et l'Église sont loin! L'homme qui tantôt goguenard, tantôt maugréant retourne dans la fosse grouillante, semble ne plus devoir en sortir. Il n'y reste cependant que sa défroque lamentable. Le revoici à sa fenêtre d'azur, murmurant peut-être comme son frère Germain Nouveau :

> Mais ô vous qui m'avez trouvé
> Moi pauvre pécheur que Dieu pousse,
> Diseur de Pater et d'Ave,
> Sans oreiller que le pavé,
> Votre présence me soit douce [1]

Alors, dégrisé, vite purifié en cette aube spirituelle qui, déjà, dissipe les ténèbres, il peut dire sa prière dans le clair de la foi, cette : *Prière du matin* [2], par exemple, où le croyant si humble et accablé de repentir, ne veut pas trop se rabaisser, ce qui serait avilir la créature de Dieu, si exempte d'orgueil en ce chrétien déchiré ;

> Pitié, Dieu pitoyable! et m'aidez à parfaire
> Votre œuvre, Créateur adorable, en sauvant
> L'âme que rachetaient les affres du Calvaire :
> Père, considérez le prix de votre enfant.

Certes, il est rassuré, car il s'écrie, au début de cette sublime prière :

> O Seigneur, exaucez et dictez ma prière,
> Vous la pleine Sagesse et la toute Bonté,
> Vous sans cesse anxieux de mon heure dernière,
> Et qui m'avez aimé de toute éternité.

1. *Poésies d'Humilis* (Messein) *Hymne.*
2. *Amour.*

Mais voici plutôt ce qui l'accable : l'amour de Dieu allant à lui, pauvre pécheur.

Cependant le croyant, même indigne, trouve toujours la voie du salut, s'il le veut bien. Voici donc *poor* Lélian sur son aile :

> Exaucez ma prière après l'avoir formée
> De gratitude immense et des plus humbles vœux,
> Comme un poète scande une ode bien-aimée,
> Comme une mère baise un fils sur les cheveux.

Parmi ses vœux, se trouve celui-ci :

> Que j'aime le pécheur en détestant son crime.

N'a-t-il point dicté ainsi lui-même l'attitude charitable que nous devons prendre à son égard? Tant de choses en lui sont détestables! et comment, cependant, se défendre d'aimer ce grand enfant mélodieux et tragique, ce chrétien ravagé, agonique, comme dit Unamuno, qui côtoie l'abîme, tombe, se relève et regagne, tout meurtri encore, cette éminence sur l'horizon où l'on croit voir se profiler la silhouette d'un pèlerin dont une auréole nimbe le front!

Et après tout, que sont les propos de cabaret et d'alcôve du poète, en comparaison de sa parole inspirée? Sans cesser d'être familière, intime, toute venue du cœur, cette parole atteint la sensibilité la plus délicate de l'être, celle qui perçoit seule la musique des anges, l'harmonie des sphères, les commandements de Dieu. Oui, que sont toutes ces choses qui tiennent à l'homme des rues, devant la sainteté poétique de Verlaine? Des particularités infimes sans doute, car les choses petites et basses, paraissent plus minimes et abaissées encore à côté de celles qui sont grandes et sublimes. Le manteau du filleul de la Vierge a beau être éclaboussé, l'âme qui s'en dégage demeure si naïvement innocente!

L'itinéraire religieux de Verlaine traverse toute son existence, quoique sa trace disparaisse souvent. Il déclare lui-même dans ses *Confessions* :

« Élevé sans fanatisme par des parents point dévots, mais d'une religion plus que ce qu'on appelle raisonnable dans les milieux bourgeois, j'avais l'intuition des beautés ou plutôt des bontés vraies de la doctrine chrétienne ou plutôt catholique, en attendant, qu'après un long temps d'erreurs de toutes sortes et de fautes violentes, je dusse en un jour de malheur et de bonheur, exhaler mon âme convertie en des vers qu'on a bien voulu trouver remarquables. »

Sa première communion fut bonne. Il ressentit alors « pour la première fois, cette chose presque physique que tous les pratiquants de l'Eucharistie éprouvent, de la Présence absolument réelle, dans une sincère approche du Sacrement. On est investi. Dieu est là, dans notre chair et dans notre sang. »

Le 28 octobre 1894, deux ans avant sa mort, Verlaine ne peut admettre le point de vue des sceptiques en ce qui concerne la sainte communion : « L'indifférence des impies, écrit-il, la froideur des incrédules, quand, par dérision, ils absorbent les Saintes Espèces, est l'effet même de leur péché, la punition temporelle du Sacrilège [1]... »

Il est vrai, le petit Paul-Marie qui fit une première communion si édifiante refusa, l'année d'après, de se confesser pour la confirmation. « Mais, dit-il, ces choses furent réparées bien des années après, et mémorablement alors et depuis. » Ce ne fut que vers la vingt-cinquième année qu'il renouvela sa première communion, donc bien avant *Sagesse* [2].

Il y a l'éclipse, la nuit de l'âme, oui, jusqu'à la conver-

1. *Voyage en France.*
2. Voir page 121.

sion qui se produisit dans la prison de Mons. Mais, sait-on ce qui se passa dans cette conscience, durant les dix-sept années comprises entre la première communion et *Sagesse*? Verlaine avoue sa mécréantise, son « athéisme bête » d'alors. Un pareil état d'esprit convenait si bien à la licence de ses mœurs, à la soif du plaisir de cet enfant du siècle! Au surplus, ce faible imitait les autres. Ayant à peine frôlé l'Esprit, l'*homo vulgaris* se donne à la matière, sous toutes ses espèces ; à la matière, plus accessible et immédiate que les chastes trésors du cœur, que les fruits de l'intelligence, que les ineffables possessions de l'âme *Epicuri de grege porcum*, c'est la tendance la plus commune, dès qu'est tombée la robe prétexte. La nature chaude et dionysiaque de Verlaine, tellement désarmée devant les instincts farouches de la bête, ne pouvait sans doute point échapper aux communs entraînements. Mais, ne dit-il point aussi que, durant la même période, la brebis égarée conserva l'intuition des vérités bonnes du catholicisme, c'est-à-dire le levain de la future résurrection de son être spirituel, élu dans un corps damné?

Dans ses : *Documents littéraires*, Émile Zola désigne Verlaine comme une victime de Baudelaire. Hélas! l'on se perd assez tout seul, soupire le poète, inutile d'imputer nos fautes à autrui. Puis il ajoute : « comme tant d'autres, j'ai gravement offensé mon Dieu, sans trop le connaître, il est vrai, grâce à l'éducation universitaire qui vient détruire en nous Français de la bourgeoisie tel bon germe planté d'un geste trop souvent un peu distrait par la famille. Sa main juste et miséricordieuse m'a frappé, très durement, prosterné, puis relevé jusqu'à ses genoux que j'adore en implorant pour moi, pour les miens, pour mon pays et pour tous par notre Seigneur Jésus-Christ. » Cette réplique commence ainsi : « Zola en arrive à mon nom et à mon rôle vers 1867 » voilà donc la période envisagée, jugée par Verlaine lui-même, par rapport à ce qu'il devint par la suite.

A partir de *Sagesse*, les manifestations de la foi du poète demeurent continues et *parallèles*, c'est entendu, avec d'autres qui sont plus que païennes. Pour le moment, c'est la table de présence qui nous occupe. Écrite en partie en 1873-1874, *Sagesse*, paraît en 1881 ; *Amour* en 1888 ; *Bonheur*, en 1891 ; *Liturgies Intimes*, en 1892. D'autres poèmes, jalonnent le sentiment religieux de Verlaine jusqu'à sa mort. En somme, dans son œuvre de poète la partie mystique est la plus importante et, chez Verlaine, le poète c'est l'homme, la personne essentiellement. Otez le poète, il ne reste qu'un vieil enfant victime de ses fautes.

Tout ceci rend caduques les affirmations de maints et maints, selon lesquels le saint poète de *Sagesse*, n'aurait été mystique que par aventure poétique ou pose littéraire, c'est-à-dire sans croyances véritables, surtout sans persévérance.

Ces lignes expéditives d'Edmond Lepelletier, paraissent facilement récusables :

« Ses élans mystiques, sa religiosité théâtrale, extérieure et livresque, car Verlaine ne fut guère qu'un croyant littéraire et un pratiquant accidentel, sont issus de cette alimentation au capiteux biberon du romantisme [1] ! ».

C'est bien exactement le contraire de ce qui est indiqué ci-dessus qui semble vrai. Verlaine fut admirablement humble, sincère, convaincu dans son retour au catholicisme. La vision de René Ghil dans la Chapelle de la Vierge solitaire est l'image même de Verlaine, homme pieux. D'ailleurs, comment attribuer la foi du poète de *Sagesse* : « au capiteux biberon du romantisme » alors que l'on sait, mieux que personne, comment Verlaine la retrouva : dans la douleur, dans une infinie détresse de l'âme ; bien plus, en un état de grâce miraculeux. D'ailleurs, la candide ferveur des poèmes religieux de

1. Edmond Lepelletier : Verlaine.

Verlaine, leur humble simplesse, montrent assez quel croyant il fut : le plus ingénu et le plus soumis ; un dévot presque qui aurait pu être un ascète si les entraînements que l'on sait ne l'avaient autrement orienté.

Dans la dédicace à Edmond Lepelletier des : *Mémoires d'un Veuf*, s'adressant à son cher Pylade, Verlaine écrit : « Bien des opinions nous séparent aujourd'hui ; nous n'avons même plus, sauf sur le bon sens initial et sur les Lettres férocement aimées, idolâtrées de moi, qu'une idée commune, qui est de garder intacte la vieille amitié si forte et si belle. »

On comprend de reste, maintenant, le jugement sommaire de Lepelletier que nous retrouverons d'ailleurs plus loin, avec la même incompréhension partiale. A propos des appréciations tendancieuses de son ami en ce qui concernait sa croyance, Verlaine eût pu s'écrier, comme il le fit à propos des conversions perverses ou malsaines que l'on trouve en certains romans de Zola : « O Simplicité de la Foi, calme de la Charité, fraîche assurance et ferme discrétion des Espérances éternelles, qui vous a connues une fois ou simplement soupçonnées, et entrevues chez autrui, doit-il rire ou pleurer de pareilles peintures? Quelle ignorance de vous, juste ciel! »

Il ne convient pas d'insister davantage pour l'instant. A travers l'existence de Verlaine il est encore d'autres chemins qui conduisent à *Sagesse*. La vérité d'ailleurs se découvre comme un paysage, d'un point à un autre. Nous approcherons de plus près le grand poète catholique que fut Verlaine. En suivant une nouvelle ligne de vie de notre personnage, nous retrouverons l'homme religieux, dans les convictions du citoyen et du Français ; puis il y aura la conversion, les critiques et contre-critiques qui permettront de compléter les esquisses précédentes.

III

LE FILS DE L'ÉGLISE

Paul Verlaine pourrait passer pour l'un des précurseurs du nationalisme monarchiste d'aujourd'hui. Il n'y a, je le sais bien, de véritable orthodoxie qu'avec la doctrine. Or, entre 1874 et 1880 [1], époque ou l'auteur de *Sagesse* écrit le : *Voyage en France par un Francais* [2], Charles Maurras n'a pas encore refait la mentalité des royalistes ni pourvu de leurs motifs de penser et d'agir les nouveaux défenseurs du trône. Royaliste, Verlaine s'est mis d'emblée dans cet ordre d'idées et de sentiments. Par la vigueur et le caractère de ses opinions, il est par avance l'un des militants de cette tendance. Même ardeur dans l'invective, pareille assurance dans les principes avec un grand amour de la France maternelle. Toutefois,

1. On lit dans une lettre adressée a son ami Ernest Delahaye et datée de Stickney, 29 avril 1875 : « Mon livre patriotique sera court et simple. J'espère pouvoir t'envoyer bientôt des fragments. » D'après Lepelletier, Verlaine aurait déjà travaillé à cet ouvrage en 1874, dans la prison de Mons. Il ne paraît avoir été achevé que vers 1880. C'est en 1881 que la *Revue du Monde Catholique* lui renvoie ce manuscrit avec la mention : « Pas dans l'esprit de la Revue. »

2. Publié pour la première fois, en 1907, chez l'éditeur Albert Messein, par M. Louis Loviot. En 1891, se trouvant désargenté, ce qui lui arrivait souvent, Verlaine troqua le manuscrit de ce livre, qu'il n'avait pu faire éditer, contre la quittance d'une somme de 200 francs due à son logeur. Le Dr Loviot donne le texte de ce singulier contrat d'écrivain. M. Delzant racheta le manuscrit au su de Verlaine et c'est le gendre du nouveau possesseur qui en assura la publication.

Verlaine reste soumis à la primauté de la foi. C'est l'ange du Seigneur qui lève son glaive de commandement sur la troupe de ses idées, elles-mêmes vigilantes gardiennes de la sapience acquise par sa conversion.

« Le plus ardent amour de la patrie a pu seul inspirer ce livre » déclare son auteur et cela est bien vrai. Cependant, il faut ajouter que pour Verlaine, patrie, roi, religion ne font qu'un. Le salut de la France ne peut résulter à ses yeux que de son retour au Christ et au sceptre de Saint Louis [1].

Pour aimer il faut voir un visage, sentir un cœur. Or, la France actuelle n'a plus de tête, déclare Verlaine :

« Ce que l'on a mis à sa place dépendant du corps et commandé par lui n'est ni plus ni moins sous le même bonnet... qu'un conciliabule servile, vide et monstrueux au possible de pauvres caboches pleines de vertige et, sauf cela, vides de tout. »

Ainsi, le régime décapité se trouve privé d'une face visible d'où rayonne le regard de la conscience collective ; la personne lui manque aussi, donc l'unité des tendances et des volontés. Il en était autrement du temps que la France avait un roi :

« Le roi la représentait dans tout ce qu'elle avait de noble et d'élevé dans la pensée et dans l'action... Le roi c'était la nation intelligente et ambitieuse de bien public, en conséquence, aimer le roi, c'était aimer la France et réciproquement. »

Qu'advint-il lorsqu'on eut crié : « Vive la nation ! » Chacun, alors acclamait « son bien particulier et privé » sa « vengeance privée et son avancement particulier. » Lorsque le couperet de Sanson trancha la tête du malheureux Louis XVI, la France aurait pu périr du même coup si

1. Verlaine semble être demeuré royaliste jusqu'à la fin de sa vie. Il termine sa préface de : *Dans les Limbes*, datée de l'hôpital Broussais, 3 juillet 1893, par cette phrase : « D'ailleurs je suis pour le moment tout à mon « Vive le Roy ! »

la guillotine avait pu « tuer la monarchie en même temps que le Monarque ». Toutefois, constate Verlaine, la France est bien malade depuis le régicide.

Dans ces conditions, un diagnostic s'impose ; le voici : « Les sept péchés capitaux jusque-là refoulés par les lois dans le for intérieur où le confesseur allait les chercher et les combattre, se ruèrent de tous côtés et s'installèrent dans chaque fonction publique possible et impossible. Une fois abolie cette « merveilleuse paternité qu'était la monarchie française » l'ancien despotisme barbare reparut dépassant « du premier coup — l'atrocité des plus sinistres Césars, l'insolence des plus absurdes satrapes... etc. ».

Se produit ensuite la kyrielle des conséquences : le militarisme, l'impérialisme, le chaos organisé, l'anarchie sécularisée. L'heure d'un grand malheur national survient. Alors, les défaites de 1870 (comme la victoire de 1918, pourrions-nous ajouter) « semblent n'avoir parlé qu'à des sourds et même, c'est d'elles que date cette recrudescence du mal et du pire qui signalera cette époque à l'horreur de la postérité ».

Rien de bon à attendre du régime issu de la Révolution. Il adultère ou détruit « tout esprit de conduite et tout vestige de l'antique vertu. » Comme les choses vont mal dans le monde contemporain! « Plus de respect, plus de famille... la débauche au pinacle, nul patriotisme, plus de convictions même mauvaises... l'argent pour tout argument... la paresse et l'expédient (la spéculation dirions-nous aujourd'hui) prenant le pain du vieux travail » et, pour comble d'horreur : « Dieu blasphémé... souffleté dans son Christ. »

Malgré tout, la France vit. Donc « le cœur y est » et, tant qu'il battra ce cœur, il y aura une France. Il faut donc aller à ce cœur : « d'où sort le « beau sang bleu et rouge, noble et peuple, dont l'histoire fut si belle. »

De ce mal connu, quelles sont les racines? Ainsi que

nombre d'autres, Verlaine fait remonter à la Renaissance et à la Réforme l'origine de l'esprit révolutionnaire dont est pétri, selon lui, notre pain gris quotidien. L'une vicia le génie natal ; l'autre divisa la conscience française, en mutilant l'unité catholique. Mais c'est le Jansénisme que l'auteur de *Sagesse* accuse avec le plus d'insistance et d'horreur. Cette hérésie rendit la foi stérile. Elle dessécha l'Arbre des douleurs. Partout où elle a dominé, l'herbe vivante des croyants demeure encore brûlée. Dans les régions anciennement jansénistes du territoire, d'après notre auteur, l'irréligion et le républicanisme sévissent avec beaucoup plus de violence qu'ailleurs. Au surplus, la mauvaise éducation donnée aux fils de France par les Oratoriens dégénérés, facilita l'évasion des esprits et la naissance de ces philosophes par qui fut donné l'assaut à la sagesse séculaire. Ah! les Nicole, les Arnauld, et ce Pascal « fou de génie et méchant homme en passe d'être un saint... » que diraient-ils, s'ils pouvaient se voir en leur filiation et comme réduits aux Grégoire, Sieyès, Daunou, voire jusqu'à Lebon et Gobel! Si l'on avait laissé faire ces « grands Jésuites » plus glorieux que jamais » certainement régnerait encore, dans notre pays, la foi « cordiale et effective », pour le plus grand bienfait de la science et de la civilisation.

A propos du suffrage universel, essayé une première fois « en l'an de sottise 1848 », Verlaine écrit des pages vigoureuses et d'une conviction qui ne s'édulcore point. Il tient le loup par l'oreille. D'accord avec de Maistre, le poète devenu critique politique, oppose à la mouvante multitude, *l'esprit de corps* et la constitution non écrite de l'ancien royaume, la meilleure parce qu'elle a été « formée par les siècles et amendée par les lentes évolutions d'une autorité légitime. » Verlaine critique âprement, et cela se conçoit, le concordat de 1801 qui, chez nous, a ligoté l'Église. Dans la désorganisation de la France traditionnelle, il y avait un remède : l'action générale de

la religion. Or, la religion a été prise dans l'engrenage, en attendant que toutes les forces officielles se liguassent contre elle pour sa destruction.

A partir de 1880, Verlaine demeura foncièrement antirépublicain. Il n'était pas tendre pour Marianne :

Elle a tout, rogne, teigne... et le reste et la gale!
Qu'on la pende pour voir un peu dinguer en croix
Sa vie horizontale et sa mort verticale.

(INVECTIVES. — *Buste pour Mairies*).

antirépublicain, surtout, je le crois, parce que la République c'était l'irréligion, et, bien entendu, aussi en raison de son royalisme. D'ailleurs, ces deux impératifs auxquels il faut ajouter celui de la Patrie n'en faisaient qu'un pour Verlaine, répétons-le, ainsi qu'en témoignent les deux vers suivants de *Sagesse* :

Redevenez les Francois d'autrefois
Fils de l'Eglise et dignes de vos pères.

et mieux encore : *Le Voyage en France par un Français* où l'on voit bien que : Dieu, Roi, Patrie y sont le triangle parfait, les trois intersignes de la vérité une. Cependant, l'on ne comprendrait point le plan de ce livre ni sa logique, s'il n'était pas admis que la religion pour Verlaine reste la chose essentielle, de laquelle tout dépend. Il a déjà montré que de l'altération du sentiment religieux, résultait l'anarchie intellectuelle, morale et politique, dénoncée avec son outrance de poète et de nouveau converti. Il a employé trois chapitres à cette tâche. Le quatrième : *Le Dimanche Français*, traite particulièrement de la déchristianisation du peuple. Dans le suivant : *A mon Fils*, se trouvent les directions qu'un père donne à son garçon qui va être soldat.

D'abord, rester fidèle à Dieu. Ne point se laisser effaroucher, ni contraindre par les loustics d'impiété. La Foi

ne saurait se laisser éclipser par un faux respect humain. Bien plus, porter le plus haut possible le prestige de l'*exemple* catholique dans cette armée démocratique où les soldats ne sont plus que « les hommes », très enclins aux grossièretés, par cette sorte d'émulation dont Saint Augustin a bien montré la contagion dans ces lignes : « Qu'y a-t-il dans le monde qui mérite davantage le blâme que le vice? Et cependant, par un renversement étrange, c'était la crainte même du blâme qui me portait à me rendre vicieux. Et lors que je n'avais rien fait qui pût égaler les débauches des plus perdus, je faisais semblant d'en être coupable pour paraître aussi vil et méprisable que j'étais plus chaste et plus innocent [1] ».

C'est contre de pareilles faiblesses que Verlaine cherche à prémunir son fils spirituel [2] dans cette vie de caserne grossière qui lui fait regretter le bon temps où les officiers appelaient leurs soldats : « Messieurs les Maîtres [3] ».

Femmes, boissons, cartes et autres dissipations, tout cela est dangereux ; on doit l'éviter résolument. S'il est blâmable de se montrer fanfaron de vices pour se singulariser, il n'est point nécessaire pour éviter une telle attitude de tomber dans l'excès contraire. Donc, goûter aux plaisirs permis avec une sage liberté et une aimable prudence. Pauvre Verlaine, que n'a-t-il suivi lui-même l'efficace règle de conduite qu'il a tracée pour son dauphin!

Certes, il faut que le conscrit devienne un bon soldat. Obéissance, ponctualité, « mépris de la mort ou de la souffrance, lorsqu'il y a lieu ». Mais, Verlaine n'admet pas que la discipline, qui fait, comme c'est écrit, la force des armées, puisse contraindre un fils de France à combattre

1. *Confessions*, II, III.
2. Son fils adoptif Lucien Létinois. Sans doute pense-t-il également à Georges Verlaine. J'ai idée qu'il y a constamment surimpression de ces deux images dans le cœur du poète.
3. Dans la cavalerie seulement, je crois.

contre son Roi où contre son Dieu. «... si une généreuse insurrection, qu'il faut espérer et presque attendre de l'Esprit Saint du Dieu des Armées, venait à se produire contre l'immondice actuelle, combats pour la France et meurs ou triomphe avec le Roi, ton salut en Dieu. » Et voici même l'exhortation au martyre : « ... si on t'envoie contre Dieu et ses ministres, carrément refuse de servir et souffre pour Dieu. Ton père sera à tes côtés pour souffrir et mourir avec toi, si les choses vont jusque-là. »

Enfin, au cours du chapitre IV : *Les romanciers et la religion*, même criterium essentiel. Dans ces pages, Verlaine se fait un militant catholique, à la manière d'un Louis Veuillot.

Il reconnaît leurs talents, Alphonse Daudet excepté, aux écrivains examinés par lui : Flaubert, les Goncourt, Vallès, Zola. Cependant, à ses yeux, leur ignorance de la vraie religion et leur manque de respect, entachent « leur honneur littéraire » ; un peu plus loin, aggravant son mépris, il ajoute : « le crime de ces messieurs, crime littéraire impardonnable, faute humaine inexcusable. » Verlaine reproche, notamment, à ces réalistes documentaires de parler des prêtres et de la religion sans avoir cherché à les connaître vraiment. L'étude consacrée à Flaubert est fouillée, pertinente et péremptoire. Par exemple, à propos des langueurs à vêpres de la future femme du « piteux » Charles Bovary, Verlaine écrit, indigné :

« C'est vraiment la première fois, c'est la seule fois qu'un esprit de premier ordre, en général très bien, très soigneusement renseigné, curieux d'exactitude au dernier point, ait pu accuser les offices si sévèrement *directs* de l'Église, les emblèmes, si nets et d'un si clair enseignement, de la décoration toujours si simple et si saine dans sa poésie merveilleuse de tous nos sanctuaires sans exception, d'être en quelque sorte le vague et nuageux véhicule des rêveries pâmées, des paresseuses religiosités,

du mysticisme *à fleur de peau* et rien *qu'à fleur de peau*, bagages pestilentiels et conducteurs pourris, avant-coureurs et fourriers du vice impur en personne! Ineptie et Sacrilège! » Quant au Bournisien de *Madame Bovary* et au Jeuffroy de *Bouvard* et *Pécuchet* ce sont des personnages « ratés », deux pitoyables mannequins. A propos de la « conversion » de Bouvard et Pécuchet, Verlaine estime que « ce passage d'un livre à grandes prétentions ironiques est décidément très faible, sans portée véritable. » C'est aussi immonde que du Pigault-Lebrun!

Les reproches que les catholiques adressent aujourd'hui à certains alliés de la religion, à Maurice Barrès ou à Charles Maurras, l'auteur du *Voyage d'un Français en France* les formule avec netteté à l'encontre de Flaubert : « Il considérera dogmes, rituels, préceptes généraux, les grandes lignes extérieures du catholicisme, avec les yeux satisfaits d'un amateur d'ordre parfait et d'omnipotence intellectuelle. » Mais la vie intime de la religion, la sagesse pour tous les jours du christianisme « les rapports si délicats de la charité avec le monde si méchant » échapperont à cet écrivain qui ose toucher aux choses saintes et que le « soleil d'évidence du catéchisme » n'éclaire point.

Et voici le fameux Pécuchet devant Sainte Thérèse : « Au lieu des sublimités qu'il attendait il ne rencontra que des platitudes, un style très lâche, de froides images et force comparaisons, tirées de la bouche des lapidaires ». Ici, Verlaine fulmine et d'autant plus que dans une lettre adressée à Sainte-Beuve, Gustave Flaubert osa s'exprimer ainsi : « Salammbo est une maniaque, une espèce de Sainte Thérèse. » Une maniaque!

« Il faut absolument n'avoir pas lu un seul chapitre de Sainte Thérèse [1], pour parler de la sorte : Sainte Thé-

1. Verlaine avait lu Sainte Thérèse dans la prison de Mons, ainsi que Saint Augustin.

rèse, la dialectique subtile et la psychologie pénétrante par excellence, mise en œuvre par le plus vif, le plus rapide, le plus clair et le plus sobrement, le plus nettement imagé des styles! » Bien plus, il ne faut rien connaître de la vie de la Sainte, être démuni de tout aperçu biographique, pour proférer le mot « maniaque ».

« ... précisément à propos de cette merveilleuse activité, unique peut-être dans l'histoire des esprits, perpétuellement en éveil dans toutes les directions hautes, contemplation, administration, politique — on connaît sa magnifique correspondance avec Philippe II. Littérature enfin, et j'entends par ce mot l'ensemble des opérations d'un esprit qui veut exprimer le plus consciencieusement, le plus exactement, le plus intimement possible ce qu'il sent que Dieu lui suggère de fort, de grand, d'aimable pour l'avancement et l'édification du prochain ».

Paul Verlaine montre sans peine qu'Émile Zola « auteur d'un talent très réel, mais très corrompu » se trouvait bien incapable de pénétrer proprement le sanctuaire : « de la conscience sacerdotale, telle que l'a faite l'investiture universelle romaine ».

Pour lui, la *Madame Gervaisais*, des Goncourt est un tissu d'absurdités. Cela « déshonore une littérature illustre ». Pour la science des choses saintes, dit-il, seules sont efficaces la Foi, la *Sancta Simplicitas*. Malgré son faible pour Vallès, dont il aime les récits rapides, au présent, si pittoresques et colorés, Verlaine ne lui pardonne point ses caricatures de prêtres. Il estime à ce propos : « que le monde est particulièrement injuste d'attribuer à ceux qui, par choix, ne vivent pas chez lui, ses misères et ses raisons. « Rabats sales, têtes de serpents..., vieux qui a l'air ivrogne » ou Vallès a-t-il pris cela? Quant à lui, Verlaine, il vient de passer plusieurs années parmi des prêtres et il n'a rien remarqué de pareil, bien au contraire.

Nous n'avons pas à examiner ici la valeur des opinions et idées de Verlaine. Elles sont d'un Français sans doute, mais aussi les idées et opinions d'un fils de l'Église pour qui la religion est l'essentiel dans la conduite de la destinée humaine.

Cette foi qui agit avec tant de véhémence et d'âpre certitude, affirme ainsi sa vivante et active sincérité. Le livre que nous venons de parcourir, accentue la ligne morale déjà esquissée. Il est comme un contrefort de *Sagesse*, dans l'ordre de la conviction.

IV

LES LIGNES MORALES :

LE FILS-L'ÉPOUX-LE PÈRE-L'AMI

Parmi les chemins qui conduisent à *Sagesse* et prolongent ses directions à travers l'existence accidentée de Paul Verlaine, il faut reconnaître encore ceux parcourus sous l'impulsion des forces morales natives, sous l'égide des réelles qualités du cœur.

Ici encore convient-il de remarquer que ces dispositions originelles du poète ne préfiguraient point l'espèce de Socrate de cabaret, sans feu ni lieu, qu'il devint par la suite, sous l'effet, nous le verrons, de quel vice omnipotent.

Dans une invective à Edouard Rod, l'une des bêtes noires du fantasque Lélian, le poète vulnérable, blessé dans l'un de ses points douloureux, se piète et hausse son fanion :

> O maître tu me vois confondre
> Par ton verdict, en quel émoi!
> Et ne puis que te répondre :
>
> — Je suis un honnête homme, moi!
>
> (INVECTIVES. — *Ecce iterum Crispinus*)

Honnête homme, Verlaine le fut privément et publiquement, même à travers les défaillances de sa conduite.

Il pouvait se prévaloir à cet égard, en toute assurance, et dire à Georges Verlaine son fils :

Te reverrai-je? Et quel? Mais quoi? Moi mort ou non
Voici mon testament :
Crains Dieu, ne hais personne, et porte bien ton nom
Qui fut porté dûment.

(DÉDICACES. — *A Georges Verlaine*)

A Maurice du Plessys également, dans un sonnet de haute revendication personnelle qui lui est dédié, Pauvre Lélian ne ment pas :

Je vous prends à témoin entre tous mes amis,
Vous qui m'avez connu dans l'extrême infortune,
Que je fus digne d'elle, à Dieu seul tout soumis,
Sans criard désespoir ni jactance importune,

Simple dans mon mépris pour des revanches viles
Et dans l'immense effort en détournant les coups,
Calme à travers ces sortes de guerres civiles
Où la Faim et l'Honneur eurent leur tour jaloux,

(DÉDICACES. — *A Maurice du Plessys*)

Parmi la troupe de disciples échevelés qui le suivaient, Verlaine exagérait souvent et non sans absurdité, ses caractéristiques défavorables, vraies ou imaginaires, et cela par ironie douloureuse, rodomontade ou désespoir. Il ne faut donc point le croire sur parole, lorsqu'il se calomnie ou blasphème. Les témoignages de ceux qui furent ses compagnons, corrigent heureusement sa légende à cet égard, notamment Edmond Lepelletier F. A. Cazals et Ernest Delahaye. Tous trois nous mettent en garde contre les jactances de cabaret de leur vieil ami. Delahaye écrit ces lignes décisives, exemptes de toute ambiguïté :

« Il n'a jamais commis la plus légère indélicatesse.

Il était probe de naissance, d'instinct, de milieu et de volonté. Les exemples familiaux, les leçons du premier âge, les scrupuleuses minuties comptables de sa mère, le souvenir de son père, capitaine intègre, le protégèrent toujours contre les tentations de la cupidité, contre les entraînements de la misère... On peut fouiller sa vie au microscope : on y reconnaîtra des fautes, des folies, des faiblesses, bien des souffrances aussi, avec de la fatalité au fond, pas de honte véritable, pas une vile et indigne action ».

Certains, à l'occasion, ont pu être amenés à consentir de petits prêts au grand homme indigent. Mais lorsque son gousset n'était point vide, Verlaine avait lui-même la pièce de cent sous facile. Jamais il ne voulut faire figure de mendiant. Sur ce point sa fierté égalait sa délicatesse [1].

Le fin romancier Maurice Beaubourg, de qui je tiens l'anecdote, suivait la rue Gay-Lussac, espérant rencontrer le maître qu'il admirait (c'était l'heure sacramentelle de l'apéritif.) Il l'aperçoit sous un porche, entrain de nouer les cordons de ses souliers. Beaubourg se présente et Verlaine, toujours cordial et affable, (sauf lorsque sa dignité est en jeu) lui fait bon accueil [2]. Un café était proche. L'auteur des *Joueurs de boules de Saint-Mandé* propose de continuer la conversation en prenant un verre. Verlaine se redresse, une seconde d'hésitation, le temps sans doute de décider s'il devait être de bonne grâce ou se fâcher. Il répond enfin avec une certaine

1. Dans : *Verlaine et quelques-uns*, M. Albert Lantoine dit que Verlaine aurait eu la velléité de demander un secours à sa femme. En ce cas, si le fait était, le pauvre poète devait se trouver dans une affreuse détresse. D'ailleurs il ne faut pas oublier que l'ex-épouse de Verlaine, avait achevé de ruiner le poète, après la mort de sa mère.

2. « Un inconnu se présentait à Verlaine, pour lui, sans hésitation, c'était un ami. » Ernest Delahaye : *Souvenir familier à propos de Rimbaud, de Verlaine et Germain Nouveau* (Messein, 1925, p. 170).

majesté : « Je veux bien, jeune homme, mais à la condition expresse que ce sera moi qui réglerai les consommations ».

Des jeunes gens sont venus trouver l'illustre auteur de *Sagesse* dans sa pauvre chambre de l'hôtel des Mines. Il est sur son lit, plein d'abandonnement et cuvant une sourde tristesse. Il se lève, prend son bâton, son feutre pluvieux, son foulard rouge, sa vieille pèlerine et emmène gaillardement les jeunes camarades au François Ier. Il n'a pas le sou. Mais la caissière lui fera crédit. Eux prient le maître à dîner. Verlaine voit bien qu'ils ne sont point riches. Aussi, modère-t-il paternellement la dépense. A quelque temps de là, les aèdes reçurent une invitation de Verlaine et le poète leur rendit un diner plus somptueux que celui qui lui avait été offert [1].

A propos de l'honnêteté de pauvre Lélian qui n'était point seulement probité et dignité en loques, comme celle si fière des anciens hidalgos, mais disposition morale de l'âme, sentiment naturel pénétrant ses manières d'agir, je citerai encore ce touchant témoignage d'Ernest Delahaye :

« ... prendre la femme du voisin, débaucher une petite ouvrière, cette pensée ne lui est même pas odieuse, elle ne lui peut venir ; c'est une espèce de crime surhumain dont le désir, dont la conception seule reste en dehors de sa conscience [2] ».

On ne saurait mieux attester l'innocence primitive qui persista même en l'homme que devint Verlaine dans les dix dernières années de son existence.

A sa manière toujours troublée par des désordres, Verlaine fut cependant un fils aimant. Jamais il ne compta parmi ceux qui jugent leurs parents, comme l'on règle ses comptes avec des créanciers. Il se souvient avec un

1. Gustave Le Rouge : *Verlainiens et Décadents.*
2. *Verlaine*, p. 75.

juvénile émoi de son père qui l'appelait « lapin » et le gâtait au point de lui porter, chaque jour, lorsqu'il était interne, quelque gâterie, voire une bonne cotelette, des haricots en vinaigrette, dont le potache était friand.

Envers sa mère, à la mémoire de laquelle il dédia *Sagesse* le poète ne fut pas sans reproches ni sans remords. Comme Villon, il peut gémir en pensant à sa « povre mere » :

qui pour moi ot douleur amère
Dieu le scet, et mainte tristesse.

Verlaine ruina presque la sienne et son inconduite fut le calvaire de la pauvre et digne femme. Ne fut-il point condamné même à un mois de prison pour menaces, sous conditions, envers elle? Verlaine était ivre et fort courroucé parce que sa vieille maman, lasse de ses excès, s'était réfugiée chez des voisins qui l'excitaient, paraît-il, contre son fils. La menace fut telle, certainement : « Si tu ne rentres point chez nous... je me tue. » En prononçant ces paroles, Verlaine saisit un poignet de sa mère avec brusquerie. Les bons voisins, jeteurs d'huile sur le feu, voulurent avoir compris : « Je te tue » d'où la condamnation. La mère n'avait rien entendu [1].

1. Telle est la thèse de Verlaine et de son ami Delahaye... Le doute est permis parce que ce n'était pas la première fois que Verlaine menaçait sa mère de mort, les armes à la main même. *Dans les Verlaine*, M. Léon Le Febvre de Vivy, un admirateur du poète, produit une lettre accablante à cet égard, adressée par une ardennaise, Victoire Bertrand (morte en mars 1928) à M. Perot de Paliseul. Cette lettre est datée des Batignolles, 18 juillet 1869, «... comme je vous l'ai promis en quittant Paliseul de vous mettre au courant de ce que fait M. Paul, je viens vous dire sa triste et exécrable conduite. Au bout de trois ou quatre jours que j'étais arrivée, un jour il rentre à cinq heures du matin. J'ai entendu sa mère qui se levait ; ensuite j'ai entendu du tapage dans sa chambre, au même instant, Mme Verlaine arrive et me crie : « Vite, levez-vous, il veut me tuer. » Je suis accourue de suite et j'ai aperçu ce misérable tenant à sa main un poignard, un sabre et un grand couteau, disant qu'il voulait tuer sa mère et lui après. » Une autre fois,

Après cette triste histoire, dit Ernest Delahaye : « Mme Verlaine est désolée d'avoir été le prétexte d'une telle réitération d'affronts et de douleurs. Elle va réparer tout cela — devant sa tendresse et devant sa conscience — à force d'héroïque abnégation. Elle renonce à tout, elle suivra le gamin partout, quoiqu'il fasse, quelque malheureux, quelque insensé qu'il devienne, et s'il veut mourir, ce ne sera pas du moins parce qu'elle l'aura abandonné. Et l'excellente créature tiendra son serment, jusqu'à ce qu'elle meure, auprès de son enfant gâté, auprès de son maître, comme un bon chien [1]. »

Germain Nouveau a laissé ce portrait de la charmante femme et de l'admirable mère que fut Mme Verlaine :

Vous étiez gaie, on dit très bien comme un pinson,
Vous étiez vive, on dit aussi comme la poudre,
Et votre voix, avec les éclats de la foudre,
Avait l'accent léger d'une jeune chanson.

. . . . . .

Veuve de militaire et mère de poète,
Il vous restait du bruit des armes et des vers,
Quelque chose de haut et de fier dans la tête.

(VALENTINES. — *A Madame veuve Verlaine*)

En tout ce qui le touche, Verlaine se confesse, tantôt de son bon, tantôt de son mauvais côté, avec une sincérité sans réticences, que les exigences de l'amour-propre, quelquefois de la pudeur n'embarrassent point. En ce qui concerne sa vieille maman qu'il aime toujours avec la ferveur d'un grand enfant câlin, il met à nu l'état

il rentre avec un jeune homme à 1 heure du matin. Il veut encore tuer sa mère. Il faut que son ami le tienne à bras le corps, tandis qu'on lui arrachait un sabre des mains. Une fois il a renversé sa mère et il la tenait par la gorge en disant qu'il allait la tuer, lui après. Je n'ai eu que le temps de courir bien vite pour la délivrer ; il disait à sa mère : « Tu ne sortiras pas vivante de cette maison » p. 64. Inutile d'ajouter que Verlaine se trouvait ivre en ces circonstances. Il était l'*autre*...

1. *Verlaine.*

de son cœur et la couleur de sa conduite comme l'on peut voir dans ses *Confessions* (à partir de la page 46).

Lorsque l'adolescent qu'il demeura toujours eut mûri et vieilli, non en toute sagesse, hélas! sa bonne mère, lassée à la fin par la jeunesse orageuse de son garnement et par sa maturité « pire dans l'espèce » avait l'habitude de dire, lors de leurs scènes « en forme de menaces auxquelles elle savait bien que je ne croirais pas : « Tu verras, tu m'en feras tant qu'un jour je m'en irai sans que jamais tu saches où je suis ».

Par la suite, alors qu'il était devenu un vieil enfant orphelin, Verlaine rêvait presque chaque nuit de sa mère[1]. C'étaient des scènes au cours desquelles se reproduisaient les images les plus fréquentes de ce qui fut leur existence commune en dernier lieu.

« Nous nous querellons, je sens que j'ai tort, je vais le lui avouer, implorer la paix, tomber à ses genoux, plein de quelle peine de l'avoir constristée, de quelle affection désormais toute à elle et pour elle... »

Comme on le voit, l'amour filial se trouvait implanté au plus profond de la nature de ce fils qui entraîna sa sainte mère, comme il dit, dans les pitoyables conséquences de sa vie manquée. Amour bourrelé de remords, c'est presque toute l'histoire de Verlaine et nous verrons tout à l'heure pourquoi.

La fatalité qu'il y avait en cet homme mal prédestiné de parjurer accidentellement ses dispositions les meilleures apparaît avec plus de force dans l'histoire de son mariage. L'affection de sa mère pouvait être mise à l'épreuve. Sa mère demeurait toujours pour lui la vigilance tutélaire. Mais l'amour de sa femme, il eut tôt fait de le tuer à jamais.

1. Ce doit être l'un des « songes de chagrin idiot » dont parle Rimbaud (voir p. 105).

Le jour où Verlaine rencontra chez son ami le musicien Charles de Sivry, la demi-sœur de ce dernier, Mademoiselle Mathilde Mauté de Fleurville, « la Jeune Fille dans la gloire rose de sa mystérieuse candeur », la douce étoile de l'amour et vraiment du seul amour véritable de sa vie, avec celui qu'il vouait à sa mère, se leva dans l'horizon le plus pur de son âme. L'apparition est :

Toute grâce et toute nuance
Dans l'éclat doux de ses seize ans,
Elle a la candeur des enfances,
Et les manèges innocents.

(LA BONNE CHANSON. — *II et III*)

Verlaine avait alors vingt-cinq ans. Déjà « les mouvements bizarres » qui perdront son existence ont commencé de se produire. Il boit ; il prend des « cuites », ce qui le porte à des actes inconsidérés. Mais il s'est déjà classé parmi l'élite des poètes avec les *Poèmes Saturniens*, les *Fêtes Galantes*. L'amour a sur Verlaine une si prodigieuse influence qu'il convertit le noceur, qu'on pouvait croire incorrigible, aux saines disciplines de la bonne vie, dont il avait le goût inné.

Deux années d'abstinence, de régularité. Plus d'absinthe, ni de bombances. Verlaine est assidu à son bureau de l'Hôtel de Ville et il y travaille. Sa grande joie c'est d'escalader « ce Montmartre de mes fiançailles » où d'écrire les poèmes de *La Bonne Chanson*, ce « cher petit volume, disait-il plus tard, qui est encore, ô jeunes gens qui aimez ce que je fais, ce que j'aime encore le mieux dans cette mienne pauvre œuvre[1] ».

Le triste mariage de Mademoiselle Mathilde Mauté de Fleurville, avec Paul Verlaine, rédacteur à l'Hôtel-de-Ville, eut lieu en 1870. La guerre. Au lieu de s'embusquer, Verlaine s'engagea au 160e bataillon de la Garde-

1. *Confessions*, p. 98.

Nationale. Verlaine au corps de garde et à l'estaminet! Entre guerriers dans l'expectative, on vide des verres, des litres mêmes tirés des caves de Bercy.

Et, « tel qui a bu boira, et tel, n'est-ce pas, mon Dieu, qui a frappé, périra frappé, selon votre parole ».

La jeune femme eut alors la terrible surprise de voir surgir en son mari, un autre personnage qu'elle ne connaissait pas, le tout mauvais et tout malheureux Verlaine : l'ivrogne. Triste spectacle! aggravé de fureurs et de violences. Lorsqu'il est ivre et contrarié, le poète si doux devient irascible!

« Avec des masses, des tas, des flottes, de réconciliations sincères, comment donc ce fut toujours à recommencer? » Le bon apôtre! pourquoi pose-t-il cette question? Peut-il ignorer que la cause de ces scènes conjugales se trouvait dans les verres de bitter et d'absinthe qu'il absorbait immodérément? Lorsqu'il ne considère que ses sentiments, sa bonne nature d'époux, son amour pour sa femme, Verlaine ne comprend pas ce qui lui est arrivé. Il faut qu'il repense à ses « cuites » pour prendre conscience de ses torts « qu'on eût pu pardonner, du reste » pense-t-il. La mésentente de son ménage ne fit qu'empirer, lorsque le jeune poète ardennais Arthur Rimbaud vint à Paris sous les auspices de Verlaine qui en fit son compagnon. Il y avait de quoi s'alarmer et s'offusquer. En compagnie du jeune homme inquiétant, quoique génial, les irrégularités de Verlaine ne firent que s'accroître. Marié, il recommençait son existence de mauvais garçon.

Puis vint ce que l'on a appelé « la fuite en Égypte », la fugue d'un mari abandonnant son foyer, sa femme, son petit enfant, pour suivre un jeune compagnon d'aventures.

Sans doute une épouse ne doit point répudier son mari. Il faut reconnaître cependant que Mme Paul Verlaine eut toutes raisons légitimes d'être révoltée contre le sien et de se séparer de lui. Ses griefs, sauf un, celui de vice contre

nature, ne peuvent être récusés. Son bon droit admis, on ne peut s'empêcher de penser que si la pauvre petite épouse, tellement éprouvée et déçue, eut été une femme supérieure de grand courage et de grand amour, une Égérie, autant qu'une compagne, elle aurait pu sauver celui qui l'aimait tant, celui qui a tellement espéré une réconciliation. Ce mari repentant n'était-il pas, au surplus, l'un des plus grands poètes de son temps?

Regardons du côté de Verlaine. Il a quitté sa femme pour suivre Rimbaud et il se trouve en prison pour avoir blessé ce dernier d'un coup de feu. Son cœur oublie ces circonstances, car il aime toujours :

« Le fait, écrit-il à Edmond Lepelletier, c'est que je suis horriblement triste et que j'aime ma femme trop... Je désire ardemment que ma femme revienne à moi, et c'est même le seul espoir qui me soutienne encore... » Mais, ajoute-t-il en pensant à la maison de ses beaux-parents : « Jamais plus je ne rentrerai là-dedans ».

Quelques mois après, il écrit encore à son ami : « Ce qu'il me faut c'est je ne dis pas une réconciliation — moi je n'ai jamais été fâché — c'est un retour *immédiat* de ma femme à moi, je lui ai écrit tout récemment en ce sens, la prévenant que cette fois serait la dernière ».

Infortuné Lélian ! ce n'est ni la dernière, ni l'avant-dernière fois qu'il tire désespérément sur cette corde sensible. Durant presque toute son existence la même plainte, douce ou exacerbée, éloquente ou muette s'échappera de son cœur, d'où la vraie félicité s'est enfuie à jamais.

Dans sa prison de Mons, il n'a pas encore perdu toutes ses illusions : « Je ne lui garde aucune amertume. Dieu m'est témoin *qu'encore aujourd'hui*, je lui pardonnerais tout et lui ferais une vie heureuse si elle devait enfin ouvrir les yeux sur l'énormité de sa conduite à mon égard et à l'égard de ma mère, si bonne pour elle, et si méritante à tous égards. »

Peu après, s'adressant toujours à Lepelletier : « Je te le disais vendredi dernier, je suis bien *découragéaté*, bien triste par instant Croirais-tu qu'un de mes chagrins c'est *encore* ma femme .. »

Sa femme! il gémit de la sentir captive de sa famille, laquelle semble avoir beaucoup influé sur la désunion irrémédiable du jeune couple.

Dès sa sortie de prison, en 1875, Verlaine n'a d'autre souci que de rendre effectif le sacrement du mariage qui le lie à sa femme devant Dieu. Mais la loi, que le pauvre poète ne saurait faire fléchir, les a désunis. Cependant, il espère encore, rassuré par son excellente conduite depuis sa sortie de prison et, peut-être, confiant dans les beaux poèmes qu'il a écrits alors et depuis. Verlaine tente encore en 1880 et 1881, un rapprochement définitif avec Mathilde Mauté. Il voit son beau-père, le fait sonder ensuite par Ernest Delahaye. Il écrit une copie du manuscrit de *Sagesse*, dédié alors à sa femme, et charge son beau-frère Charles de Sivry de la mettre sous les yeux de sa sœur. Rien à faire. L'épouse ne fléchit pas. Verlaine se réfugie alors en Belgique dans un couvent de la Trappe[1]. Sans doute veut-il s'enterrer vivant et s'abreuver désormais de mortifications. Ce sacrifice est au-dessus de ses forces. Il revient. Mais son cœur reste toujours ravagé.

En 1887, à la suite d'une lettre où Verlaine signale sa détresse au fidèle Lepelletier, il ajoute ce post-scriptum : « Et si la chose arrive, qu'on n'accuse de ma mort que ma femme, à qui je pardonne en embrassant mon pauvre petit Georges, qu'on refuse à mon agonie ».

Dans l'œuvre poétique de Verlaine passe aussi la vision de la femme perdue. Très douces et plaintives sont les confidences du mari inconsolé.

1. Delahaye : 238.

O triste, triste était mon âme
A cause, à cause d'une femme.

(ROMANCES SANS PAROLES. — *VII*)

Doux reproches, amères constatations de l'infortune :

Vous n'avez pas eu toute patience
Cela se comprend par malheur, du reste ;
Vous êtes si jeune ! Et l'insouciance
C'est le lot amer de l'âge céleste.

(IBID. — *Birds in the Night.*)

Et voici les reflets poétiques des scènes conjugales :

Vous n'avez rien compris à ma simplicité,
Rien, ô ma pauvre enfant !
Et c'est avec un front éventé, dépité,
Que vous fuyez devant.

. . . . . .

Et vous gesticulez avec vos petits bras
Comme un héros méchant,
En poussant d'aigres cris poitrinaires, hélas !
Vous qui n'étiez que chant.

. . . . . .

Et vous n'avez pas vu la lumière et l'honneur
D'un amour brave et fort.

. . . . . .

(IBID. — *Child Wife*)

Qui ne connaît les élégies, murmurantes et calines, qu'exhale l'âme en peine du mari solitaire :

Écoutez la chanson bien douce
Qui ne pleure que pour vous plaire.

. . . . . .

Suaves mélodies du cœur, murmurées en songeant à des choses impossibles :

O ! nous revoir encore compagnons
Chacun étant descendu de sa tour
Pour un baiser bien payé de retour!
(Ibid. — *Ballade*)

De si bonnes intentions, un si grand désir de recréer l'harmonie dans le bonheur, pourquoi tout cela se trouve-t-il méconnu, repoussé :

O Jésus! vous voyez que la porte
Est fermée au Devoir qui frappait,
Et que l'on s'écarte à mon aspect.
Je n'ai plus qu'à prier pour la morte.
Mais l'agneau, bénissez qui le paît!
Que le thym soit doux à sa bouchette
Que le loup respecte sa houlette!
(Ibid. *Un Veuf parle encore*, 1879)

Punition vraiment trop inhumaine. Faisant l'examen de conscience de son moi le meilleur, Verlaine, s'attribue presque le beau rôle :

Toujours le pardon ; toujours le sacrifice!
J'eus plus d'un des torts, mais j'avais tous les soins.
Votre mère était tendrement ma complice,
Qui voyait mes torts et mes soins, elle au moins.
(Ibid. *Adieu*, nov. 1886)

Il serait difficile que d'un cœur aussi déchiré et qui a connu « l'incroyable, l'unique horreur de pardonner » ne sortit point le cri de colère. Dans ses *Invectives*, Verlaine récuse à titre de muse « cette épouse sans pudeur ». Il devient alors catégorique en son ressentiment :

Je récuse :
. . . . . .
Celle à qui mon nom sut plaire,
Quand j'avais un sou vaillant,
Et qui me lâchat m'ayant
Ruiné, non en colère,

. . . . . .

Mais plus lâche que nature
Contre un homme à terre par
Le fait d'elle seule, car,
Car... ô l'immonde aventure!

(INVECTIVES. — *Post-Scriptum au Prologue*)

Parfois, accoudé à une table de café, le front dans les ombres du passé, Verlaine narrait à quelque ami de rencontre sa triste aventure conjugale. Même dans le pauvre ménage qu'il se fit avec Eugénie Krantz, il parlait de son ancienne femme. Ernest Delahaye reproduit l'un de ses propos à ce sujet :

« ... non vraiment, si je l'apercevais dans la foule... cela peut arriver... je ne détournerais pas la tête... Plutôt de la façon dont on reconnaît au passage une ancienne, je lui dirais, de loin, bonjour, familièrement... c'est trop naturel... et d'un geste détaché... mais amical, gentil... »

Alors, Eugénie Krantz prenait le parti de l'épouse divorcée :

« Tout de même... si ce n'était pas malheureux!... une jolie jeune fille, bien élevée dans une bonne famille, et mariée à un brutal, à un soûlard ... »

L'amour persistant de sa femme — l'unique amour de sa vie — n'empêchait point Verlaine de penser aussi à son fils avec une poignante affection, car ce saturnien, soumis à tant d'irrégularités, avait en son cœur, très prononcée, la vocation paternelle.

Son petit Georges, son « enfant volé », comme il aurait voulu le serrer dans ses bras, et lui vouer sa sollicitude!

Une fois, Verlaine, pria René Ghil, bien humblement, d'une façon très touchante, d'amener Mallarmé, son ancien ami du temps du Parnasse, en son taudis de l'impasse Moreau : « Cela dit, une anxiété passa sur son visage, trembla dans sa voix rauque, puis il dit : « Mallarmé, il enseigne l'anglais à Condorcet, est-ce pas? Or,

mon gosse, vous savez, mon gosse, on m'a dit qu'il est à Condorcet, demi-pensionnaire. Je ne dois pas le voir c'est entendu, parce que... des torts, oui! qu'on eut pu pardonner, peut-être? Alors, si Mallarmé voulait? Nous prendrions rendez-vous, et il me l'amènerait dans la cour, lui restant présent, le temps de le voir, de lui parler, qu'il apprenne quel est son père, et un honnête homme, en outre![1]... »

Dans : *Paul Verlaine et quelques-uns*[2], M. Albert Lanthoine donne à ce propos des détails émouvants :

« Bien des fois à la terrasse d'un café, en voyant passer des jeunes gens, surtout un Saint-Cyrien ou un Polytechnicien, il disait :

— Ah! mon fils doit avoir cet âge! S'il était resté avec moi, il serait probablement comme cela, en futur officier, car j'aurais voulu qu'il embrasse la carrière militaire, qu'il soit soldat, comme mon père. Et surtout! surtout! qu'il ne fasse jamais de vers, le malheureux. Il ne faudrait pas qu'il fasse de vers.

Et il y avait dans ces paroles un tel accent de détresse. »

Mallarmé aurait bien voulu procurer à son confrère infortuné, la douce et si légitime joie de voir son fils. Il s'était même engagé à favoriser cette rencontre qui devait se produire comme par hasard. Mais la mère de Georges Verlaine était sur ses gardes. Chaque jour, elle faisait prendre son fils à la sortie du lycée. Craignant d'assumer quelque fâcheuse responsabilité, le poète de l'*Après-midi d'une Faune* renonça à son projet.

« Ici, poursuit M. Lanthoine, se place une note douloureuse : pendant tout le temps où Verlaine attendit le mot de Mallarmé lui devant fixer l'heure et le lieu du rendez-vous, il errait partout comme une âme en peine, fébrile et doux ; et quand il sut l'écroulement de son rêve,

1. René Ghil : *Les Dates et les œuvres*, p. 50.
2. *Le Livre Mensuel*, 1920.

il en trembla disant : « Et voilà huit jours que je ne bois pas pour ce mioche-là [1] »

Veuf de sa femme, Verlaine était comme orphelin de son enfant [1]. On sait quelles créatures il substitua à la longue à celle qui fut son unique amour. Cela se passait à l'époque de sa misère. Mais, bien auparavant, alors qu'il était le professeur continent et abstinent du collège Notre-Dame de Rethel, il voulut aussi se donner un fils, puisque le sien lui était interdit. Son inclination, toute de tendresse et de vigilance paternelles, le porta vers l'un de ses jeunes élèves : Lucien Létinois.

Lucien Létinois était fils de cultivateurs de la région. « Un grand garçon pâle, dit Edmond Lepelletier, mince, maigriot, dégingandé, à l'air sournois et naïf ; un rustre

1. Plusieurs années après, Verlaine a de nouveau recours à Mallarmé au sujet de son enfant, comme en témoigne le fragment d'une lettre du 2 mai 1887, adressée par ce dernier au père inconsolable : « ... Aussi c'est que je voulais avoir des nouvelles certaines de l'enfant. J'ai fait une petite enquête parmi les écoliers qui furent ses condisciples, sûr de plus de confiante loquacité qu'en consultant les personnes officielles. » Georges n'était plus au collège et tous ignoraient sa nouvelle pension. Mallarmé continue : « Je suis chagrin d'être si incomplètement au courant de ce qui vous intéresse si fort, mon pauvre ami... » *Donos* : *Verlaine intime* (Messein, 1898, p. 143).

Bien qu'il n'eut pas été frappé de déchéance paternelle, l'enfant ayant été confié à la garde de la mère par le jugement de séparation, Verlaine se montrait respectueux de cette décision, autant que le lui permettait l'état de son cœur, mais sans jamais songer à des actes d'autorité. On lit dans Charles Donos : *Verlaine intime* : « A sa prière, de généreux amis intercédèrent auprès de la mère pour obtenir son consentement à laisser l'enfant visiter le père. L'éloquence de ces messagers se brisa contre la dureté de roc du cœur de cette femme. Non seulement elle n'autorisa pas une entrevue, même devant témoin entre le fils et le père ; mais elle s'obstina à ne pas dévoiler l'adresse du collégien... » Verlaine néanmoins espérait, comme il l'écrivait à son éditeur Vanier que « la dignité même, la très grande dignité de ma vie » lui rendrait quelque jour son fils. « J'ai été extrêmement sérieux, continue-t-il de 1875 à 1880, ayant des sous. Pourquoi ne le redeviendrais-je pas, quand tout m'y pousse ; intérêt et gloire et affection si douce. »

dégrossi, prétentieux légèrement et sentimental assez ». Beaucoup plus indulgent est le portrait qu'Ernest Delahaye fait de l'adolescent élu par Verlaine : « Lucien a une intelligence claire et de bonne foi : il sait comprendre parce qu'il le veut bien, il sait reconnaître ses torts, parce qu'il aime la vérité et la justice ».

Les liens affectueux ne s'établirent point tout de suite entre le maître et l'élève. Mais, lorsque le cœur fut pris de part et d'autre, Verlaine heureux d'aimer et enfin heureux d'être adopté lui-même par un cœur d'enfant, se voua de toute son âme à l'adolescence dont il prenait la charge matérielle et morale.

Il ne s'agit nullement d'une vaine sentimentalité. Cet attachement paternel est chose très sérieuse dans le cœur de Verlaine. Il achète une ferme à Juniville au nom du père véritable de son cher benjamin. Ce sera une sorte de bien familial où ceux qui se sont réunis travailleront en commun dans une paix arcadienne, sous le sceptre patriarcal du poète-laboureur.

Le pauvre Verlaine n'avait pas la bosse de la réussite dans ses entreprises agricoles. Sans doute aussi les circonstances furent-elles défavorables à l'exploitation :

> Notre essai de culture eut une triste fin,
> Mais il fit mon délire et ma joie un long temps
> . . . . . .
> Hélas! tout ce bonheur que je croyais permis,
> Vertu, courage à deux, non mépris de la foule,
> Mais pitié d'elle avec très peu de bons amis,
> Croûla dans les choses d'argent comme un mur croule.

Une fois consommé l'insuccès de cette paysannerie, les Létinois et Verlaine cherchèrent refuge à Paris. Lucien devint soldat. Après :

> Après, tu meurs! Un dol sans pair livre à la Faim
> Ma fierté, ma vigueur, et la gloire apparue...

Ah! frérot! est-ce enfin là-haut ton spectre fin
Qui m'appelle à grands bras derrière la charrue?

C'est un père déchiré qui sanglote. Les sombres chrysanthèmes du deuil tournoient dans cette âme de nouveau endolorie. La joie d'un bonheur assuré par de si honnêtes sentiments, lui échappe. Le voilà seul ici-bas, maintenant et livré à toutes les épreuves de la misère, jusqu'à la faim bientôt, jusqu'au dénûment du pauvre à besace. Malade, il n'y aura pour l'enfant tellement gâté jadis par sa mère d'autre havre-de-grâce — que l'hôpital. Mais, tout d'abord, son cœur gros de peine, lorsqu'il écrit : *Amour*, pleure surtout le fils spirituel bien-aimé en des élégies qui expriment encore, avec une simplicité inouie, la plus touchante des afflictions humaines, Lepelletier n'exagère point en disant que son ami a « exhalé sa douleur, en vers admirables, égaux, sinon supérieurs, à ceux des *Contemplations*, où Victor Hugo a pleuré la mort tragique de sa fille ».

Comme il était satisfait « poor Lélian », d'avoir ainsi arrangé sa vie :

Le petit coin, le petit nid
Que j'ai trouvés,
Les grands espoirs que j'ai couvés,
Dieu les bénit.
Les heures des fautes passées
Sont effacées
Au pur cadran de mes pensées.

N'est-il point maintenant un homme consolé, un homme sauvé?

Mais, hélas! l'établissement moral de l'homme, ce retour à la norme, comme il le put, fut de courte durée. Tout n'est que sable et vent pour qui ne doit point être stable en ce monde :

Cela dura six ans, puis l'ange s'envola.
Dès lors je vais hagard et comme ivre. Voilà!

Le chérissait-il ce Lucien adoptif! Pour lui, il rêvait :

La parfaite, la belle et sage fiancée.

A ses yeux, l'adolescent était le parfait jeune homme : « Mon fils est brave... Mon fils est fier... Mon fils est bon... Mon fils est fort... mais surtout que mon fils est beau!... » Qui ne l'admirerait patinant, dansant ou sur son cheval de guerre. Ah! l'avoir perdu, lui :

Le pur esprit vêtu d'une innocente chair!

A sa peine si grande, s'ajoutent les tourments de la conscience :

Cette adoption de toi pour mon enfant,
Puisque l'on m'avait volé mon fils réel,
Elle n'était pas dans les conseils du ciel
Je me le suis dit en pleurant, bien souvent.

Le fils d'un amour béni, celui des justes nous serait bien revenu un jour. Enfin, puisque cela fut fait et que tout est consommé :

O l'Élu de Dieu, priez pour moi :
Toi qui sur terre étais mon bon ange.

Arthur Rimbaud, l'insolent affranchi de jadis, l'errant chemineau devenu traitant d'affaires, envoyait d'Abyssynie cette poignante lettre à sa famille : « La solitude est une mauvaise chose, ici-bas ; je regrette de n'être pas marié, et de ne pas avoir une famille à moi... Hélas! à quoi servent les allées et venues, et ces fatigues, et ces aventures chez des races étrangères et ces langues dont on se remplit la mémoire, et ces peines sans nom, — si je ne dois pas un jour, après quelques années, pouvoir me reposer dans un endroit qui me plaise à peu près, et avoir au moins un fils que je passe le reste de ma vie à élever à mon idée. »

Ce désir naturel, qui a été si long à se faire jour chez Rimbaud, son ami Verlaine le ressentait à travers toutes ses subversions. Après avoir deux fois tout perdu, il refait encore son bon rêve familier :

Je voudrais si ma vie était encore à refaire
Qu'une femme très calme habitât avec moi,
Plus jeune de dix ans, qui portât sans émoi
La moitié d'une vie au fond plutôt sévère.

Verlaine se souvient dans ses *Confessions* d'avoir été « un parfait petit bourgeois, un équilibré » Puis, il ajoute, non sans amertume : « On change ». C'est vrai, on change, mais en restant parfois tellement le même ! Il ne faut point longtemps gratter le bohème pour retrouver en Verlaine un doux homme domestique. Il n'a point choisi sa misère : il la subit comme l'hydarhrose du genou qui lui raidit une jambe. En cela, il ne ressemble guère à son ami Germain Nouveau, qui se fit hère et mendiant jusqu'à la fin de sa vie.

La mort de Lucien Létinois mit fin pour Verlaine à toute chance d'un bonheur intime qui ne lui fit point honte. Son précaire ménage de la rue Descartes, témoigne encore de son besoin d'aimer et de posséder un nid. Quoique habitué des hôpitaux, grande était sa frayeur de mourir là. Sa fin, en des pénates à lui, fut plus décente qu'elle ne l'eût été à l'hospice.

L'amitié, cette bonne fraternité humaine, trace aussi sa ligne à travers l'existence de Verlaine, témoignant de son extraordinaire affectivité et de sa singulière prédestination aux catastrophes. Ce cheminement du poète, d'un cœur d'homme à l'autre, sous le signe de la fidélité, nous le suivrons en nous approchant directement de *Sagesse*. Il faut auparavant, écrire un bien triste chapitre : celui de la voie mauvaise qui enlace, comme le serpent de la perdition, ses continuités morales les meilleures.

V

LA SORCIÈRE VERTE

« Le vin et la musique réjouissent le cœur et plus que tous les deux, l'amour de la sagesse » lit-on dans la Bible [1]. Paul Verlaine s'est enivré de tout cela, mais le vin et l'eau de feu, trop souvent lui firent perdre toute sapience, donc ainsi, les meilleurs fruits de la vie et du génie.

Verlaine, c'est incontestable, devint un ivrogne invétéré. Il en convient lui-même, tristement souvent, parfois avec une sorte de gloriole. Tous les à-coups, les renversements, les opprobes même que subissent ses qualités nobles, sont l'effet de la boisson. Dans cet homme si doux, si tendre, affectueux et sentimental, il y a un *autre* terrible, violent jusqu'à l'impulsion homicide : l'ivrogne. Une fois, il poursuit son ami Edmond Lepelletier la canne à épée au poing. Son ami Rimbaud reçut de lui un coup de revolver. Il ne garda pas son sang-froid, nous l'avons vu, même devant sa mère. Il frappa sa jeune femme. Inénarrables sont les scènes orageuses et brutales du poivrot avec les Philomène et les Eugénie, à la plus triste époque du poète.

Voici encore un exemple de ces terribles scènes. Verlaine avait prié à déjeuner Léon Bloy, avec lequel il était très bien à cette époque, en lui demandant de venir le prendre vers 11 heures. Ainsi fait le Mendiant Ingrat.

1. *Ecclésiastique*, XL. 20.

Il frappe. Pas de réponse, Léon Bloy entr'ouvre la porte et il aperçoit son ami, dormant tout habillé sur son lit. Il entre en catimini pour respecter le somme du bon poète : « Dans le mouvement qu'il fit pour atteindre sans bruit une chaise, il tourna le dos au lit.

« C'est alors que Verlaine, soudain réveillé, sauta sur Léon Bloy qui ne sut jamais s'il avait été ou non reconnu, le courba de tout le poids de son corps et se mit à le frapper à la tête et sur les épaules à grands coups de ses poings fermés [1] ».

Bloy ne se tira de cette algarade qu'en lançant le contenu du pot à eau au visage de Verlaine. Pendant la minute d'ahurissement de son adversaire, il se sauva dare dare, sans demander son reste.

Pas de doute, semble-t-il, Verlaine devait cuver, à cette heure, les apéritifs de la matinée.

Verlaine avoue que son seul vice impardonnable, parmi tant et tant d'autres, c'est : « — La manie, la fureur de boire — là! » Il a commencé de boire vers 17 ou 18 ans et beaucoup bu chez son oncle, à Fampoux, dans le Nord, de « l'breene », de « chel'blinque », du « g'nief » et des « bistoules ». Il se soûlait « carrément », dit-il.

« Cette absinthe! écrit-il dans ses *Confessions* ; quelle horreur quand j'y pense d'alors... et d'un depuis qui n'est pas loin, pas assez loin pour ma dignité, pour ma santé, pour ma dignité plus encore, quand, j'y pense vraiment! » [2]

Il la maudira souvent encore « l'atroce sorcière verte » comme il dit, car des « purées » combien en absorbera-t-il encore?

Ah! comme il veut préserver « son fils » de ce fléau. Dans la lettre de direction écrite pour son dauphin, il dit « De la boisson, je n'en dirai un mot que pour te

1. René Martineau : *Léon Bloy* (Librairie de France, 1914), p. 36.
2. *Confessions*, p. 87, 88.

mettre en défense contre les « gouttes » hygiéniques du matin, digestives de midi, et apéritives de cinq heures, sous quelque nom qu'elles se présentent « cognac » ou « bitter » (on dirait qu'il n'ose plus nommer l'absinthe), prises avec tels bons camarades que leur estomac, solide ou non, sollicite vers ces joies glissantes ».

Et voici comment l'on devient ivrogne :

« Un petit verre d'eau-de-vie, plate mais inoffensive récréation, invite au deuxième qui vous échauffe et au troisième qui vous excite ; le quatrième vous habitue et dès lors c'est la fin de l'homme, dans quelles catastrophes [1]!... »

C'est bien là le processus suivi par le conseilleur lui-même et l'on ne peut rien dire de plus, sur son terrible vice, que n'en a proclamé et spécifié Verlaine lui-même. Voici l'accent même du cynisme désespéré :

Tu bois, c'est hideux! presque autant que moi,
Je bois, c'est honteux, presque plus que toi,
Ce n'est plus ce qu'on appelle une vie...
Mais, hélas, on est en plein naufrage. Alors!
Bah! buvons pas trop (s'il nous est possible)
Ma bouche est un trou, la tienne est un crible!

(Chansons Pour Elle : XII)

L'érotisme joue aussi un rôle néfaste dans les dégringolades morales de Verlaine. Pourtant, selon M. Ernest Delahaye, témoin direct, répétons-le : « de 1874 à 1885, et même à l'époque où il recommençait à boire, Verlaine est resté craintivement chaste : quand le désespoir l'a jeté à chercher des excès de toute nature, ses premiers contacts avec les prostituées lui causent des nausées douloureuses [2]... » C'est à l'alcool que Delahaye attribue les débauches charnelles de l'auteur de *Sagesse*. Le poète

1. *Voyage en France par un Français.*
2. *Verlaine*, p. 353.

d'ailleurs, en convient : « Mes chutes sont dues à quoi? Accuserai-je mon sang, mon éducation? Mais j'étais bon, chaste... Ah! la boisson qui a développé l'acare, le bacille, le microbe de la Luxure à ce point en ma chair faite pourtant pour la norme et la règle [1] ».

Les réactions de Verlaine contre son penchant fatal, ses conversions morales, ses ferveurs religieuses successives, coïncident, est-il besoin de le dire, avec les doux et meilleurs moments de sa vie, ses climats providentiels. Telles sont ses deux années de fiançailles, chastes et sobres, avec le réveil printanier de son cœur, volière alors où tant de belles chansons essaient leurs ailes immaculées avant de jaillir vers la lumière. L'on peut en dire autant de ses exils d'Angleterre, les bons, ceux qu'il passe à Stickney, à Bournemouth où il devient, fort sérieusement et très dignement « master Verlaine ». Aux vacances de 1876, Ernest Delahaye revoit son ami, retour de chez les « Englisch », à Charleville : « Sa sérénité joyeuse ne s'est point démentie, plus assurée même qu'aux dernières vacances. La santé est parfaite, souple le corps nerveux sur les jambes dansantes, vif, délicieux l'esprit où la fantaisie gavroche s'unit à l'amère expérience de l'homme qui a vécu si intensément... [2] » Puis viennent les deux années scolaires passées comme professeur au collège Notre-Dame de Rethel. Le nouveau maître est si sévère d'attitude, si austère de mœurs, tellement taciturne en sa réserve, qu'il intimide les bons pères ses collègues. Quelle agréable surprise lorsque l'un d'eux dit aux autres : « Avez-vous remarqué : Il a ri ! [3] » C'était un vrai soulagement.

C'est alors que ce poète dont la barque avait chaviré quelques années auparavant pouvait dire avec satisfaction :

1. Paul Verlaine à F. A. Cazals, 26 août 1889.
2. *Verlaine*, p. 239.
3. *Ibid.*, p. 252.

Comprises les dures délices,
J'ai marché dans le droit sentier,
Y cueillant sous des cieux propices
Pleine paix et bonheur entier,
Paix de remplir enfin ma tâche,
Bonheur de n'être plus un lâche
Épris des seules voluptés
De l'orgueil et de la luxure,
Et cette fleur, l'extase pure
Des bons projets exécutés.

(Bonheur. — XVI)

Lorsqu'il se fait agriculteur, avec Lucien Létinois et les parents de celui-ci, le règne heureux de *Sagesse* semble continuer. Mais le vieil ennemi, le démon bachique n'a pas complètement lâché prise. Qui a bu boira et ayant bu de nouveau, Verlaine s'effraie des réveils de son vice et de la gueule aboyante de la chair :

Mais tout n'est pas perdu, malgré un coup si rude :
Car la chair avant tout est chose d'habitude.

(Bonheur. — VIII)

Pourtant, à partir de 1885, tout espoir semble perdu pour lui de s'acheter une conduite [1]. Mais répétons-le, comme Alfred de Musset, Verlaine cherche surtout dans les « breuvages exécrés » l'oubli de ses misères importunes.

1. Il y prétendit encore, certes : « On m'a sacré grand homme, se complaisit-il à répéter ; je tâcherai, dès sorti (de l'hôpital), à être un homme, un brave homme, un brave homme soucieux de gagner sa vie honorablement. Le métier de cordonnier m'étant inconnu, je resterai dans la littérature. Je chroniquerai au jour la journée. J'entasserai prose sur vers, en des critiques, en des nouvelles, en des romans, en des poèmes... Sage je le deviendrai par obligation, puisque ma jambe le veut, puisque le rhumatisme me cloue au mur ; puisqu'enfin c'est fini l'été de la Saint-Cochon! » Donos : *Verlaine Intime*, p. 131.

Dans le verre où je cherche à noyer mon supplice,
Laissez plutôt tomber quelques pleurs de pitié.

Il me semble qu'il n'y a pas autre chose à faire en ce qui concerne le faible et malheureux Verlaine, que ce que Musset demandait pour lui-même.

Passez par la ligne de faîte de notre littérature, vous ne trouverez aucun de nos grands écrivains qui aient dégradé leur génie comme le firent Rolla et pauvre Lélian, Villon excepté, cependant, car celui-ci évolua dans un milieu spécial d'étudiants en rupture de ban, de tire-laine et d'apaches [1].

Mais, comment expliquer les déchéances de l'un des plus grands poètes de la foi? Je crois qu'on ne saurait mieux le faire que M. Adolphe Retté, un croyant qui vit depuis longtemps dans une retraite à la fois ascétique et militante :

« Il semble que Dieu lui ait dit : — Tu subiras les angoisses d'une atroce misère ; tu mendieras ; tu seras abaissé au niveau des guenilleux, des va-nu-pieds et des meurt-de-faim... » Tu connaîtras nombre d'autres outrages et ignominies et : « Ces choses s'accompliront, ô mon fils, parce que je t'aime et que je veux te faire sentir ma justice. »

Souvenons-nous à ce propos de la grande parole du livre de Job : « La vie de l'homme sur la terre est une guerre continuelle, et ses jours sont comme les jours d'un mercenaire. » Dans cette guerre, chacun en prend selon sa conscience, dans la mesure de sa responsabilité.

Le mercenaire, en Verlaine, c'est l'homme tel que l'a fait la boisson. Doublé de son cœur riche d'amour,

1. Certes, la littérature n'a pas manqué de buveurs, ni d'ivrognes, mais, bien au-dessous de la ligne des vrais maîtres. Citons Théophile, Saint-Amant, Colletet, Chapelle qui enivra quelquefois Boileau en lui prêchant la tempérance, Chaulieu, La Fare et nombre d'autres amants de la dive bouteille.

de son âme qui reçoit la visitation de son génie, cet homme livre de rudes combats, pour se sauver, pour avoir un logis, une femme, du pain. Et il tombe dans la bataille en une telle indigence qu'il lui arrive, étant à l'hôpital, de n'avoir même pas un pantalon à mettre pour en sortir !

Le miracle c'est que vaincu en son corps et dans le monde, Verlaine ait encore écrit en 1891, à Broussais, les *Liturgies intimes* et, même après, d'autres si beaux poèmes. Ce Diogène malade et disgracié, donne l'impression d'avoir, néanmoins, sauvé son âme et son génie. Et c'est cela, l'essentielle victoire d'une existence.

VI

AVANT SAGESSE :
LA VOIE SACRÉE

O don Quichotte, vieux paladin, grand bohème,
Nous te suivons nous les poètes saints,
Aux cheveux de folie et de verveine ceints.
Conduis-nous à l'assaut des hautes fantaisies,
Et bientôt en dépit de toute trahison,
Flottera l'étendard ailé des poésies
Sur le crâne chenu de l'inepte raison!

C'est un élève de seconde, Paul Verlaine, qui a superbement clamé ces vers romantiques où, déjà, se reconnaît le don et même la marque personnelle, de l'un des plus grands et humainement poètes du XIX^e^ siècle finissant. En tout cas, fièrement déjà est levé l'étendard sacré que le jeune poète ne désertera jamais. Il était vraiment né enfant des Muses.

Outre les écrivains classiques que le jeune rhétoricien doit fréquenter obligatoirement, les premières lectures libres, d'où résulta pour lui la confraternelle initiation, portèrent, par d'heureux hasards, sur *les Fleurs du Mal* et *Les Cariatides*. La fantaisie clownesque de Banville fut plus accessible au néophyte que l'amère concentration de Baudelaire. Ensuite *Les Flèches d'Or*, de Glatigny, atteignirent, comme des points de lumière, sa cible poétique et la *Philoméla*, de Catulle Mendès, le mit aussi dans le ravissement.

Le prestigieux Glatigny et le magicien Mendès, Ver-

laine se les avoua tout de suite comme chefs de file. Ils devinrent, un peu plus tard, ses camarades et amis car, son baccalauréat en poche et nanti d'un vague emploi, le prochain auteur des *Poèmes Saturniens*, obéissant à sa vocation, n'eut rien de plus urgent à accomplir que de rechercher la fréquentation des poètes et de s'introduire, peu à peu, dans le mouvement littéraire contemporain.

Quoique très féru de littérature et porte-lyre déjà tressaillant, Verlaine ignore à cette époque la nature de son génie personnel, encore trop indéterminé dans les fusions de son âme, pour commander à l'artiste. Les jeunes vont de toute l'ardeur de leur printemps, vers les fraîcheurs encore embuées de mystère de la nouveauté esthétique. N'est-ce point leur rôle ? Tenir le pas gagné, disait Rimbaud en son précoce avancement de rapide conquistador. Mais avant d'assurer la conquête, il faut l'avoir obtenue. L'instinct porte la jeunesse, cette pointe d'avant-garde des générations, à découvrir du nouveau, à espacer dans la jungle de nouvelles clairières. C'est ainsi que la voie progresse dans le mystère de la connaissance, jalonné par les chefs-d'œuvre de l'art, ces témoignages des captures que l'homme fait en son infini, comme dans l'indéterminé du monde. Certes, en ce sens, les phalanges adolescentes n'agissent point à coup sûr. Les motifs d'action esthétique qui se présentent à elles ne sont point toujours orientés vers l'inédit, l'inouï, l'irrévélé. Le symbolique flambeau, il rétrograde parfois, ou bien tournoie dans l'aire souvent piétinée depuis des siècles. Rares sont les porte-lumière qui avancent vraiment dans la nuit de l'esprit. Pourtant, des jours nouveaux viennent et les blanches colonnes de l'art y sont comme de soudaines apparitions.

Les tendances en formation, les écoles littéraires naissantes, autant de lieux de rassemblement pour les écrivains qui vont dire leur mot ou chanter leur chanson. Ils y prennent la couleur et l'odeur de la ruche ; puis,

bénéficiant de l'effort collectif du groupe, les voiles enflées aux souffles du commun enthousiasme, chacun vogue sur sa nef solitaire, ou s'envole avec ses propres ailes. Seuls restent pris aux lisières les sectaires esthétiques — et c'est tant mieux ; — avec eux aussi, les inaptes à la personnalité, ainsi qu'aux créations originales.

Ne disons donc point trop de mal des doctrines ni des cénacles. N'est-il point vrai que Boileau, Racine, La Fontaine, Molière, bien que soudés ensemble par l'idéal classique, suivirent chacun leurs trajectoires particulières jusqu'à l'extrême originalité personnelle ? Et n'en a-t-il point été de même pour leurs anciens de la Pléiade, comme pour leurs successeurs du romantisme, affirmé par Lamartine, Hugo, Vigny, Musset, si différents les uns des autres par leur génie propre ?

Chez les romantiques, choses et gens sont en mouvement, mouvement de vertige souvent, puisqu'il va du réel au rêve et qu'il prolonge les sens et les sentiments par l'imagination, essentiellement migratrice et aventureuse. Magie des lointains, envols vers le ciel, descentes aux abîmes ; le présent toujours sous l'imposition du passé ou sous l'attraction de l'avenir ; la matière transmuée par le sentiment ou par la fantaisie lyrique. Le romantisme chante éperdument et, pour mieux chanter, se libère de quelques disciplines.

Les progrès en Esprit sont cycliques et ils se produisent selon une cadence d'alternatives opposées. Lorsque le plateau de l'enthousiasme grec monte, s'abaisse celui de la discipline romaine. C'est la loi du balancement organique, complétée en art par l'essor des effets vivants, dans l'indéterminé des causes initiales.

C'est ainsi que devant la vague lyrique du romantisme se forme la digue de marbre, surmontée de temples et de statues, édifiée par les *Parnassiens*. C'est l'école de l'*Immobilité*, de l'*Impassibilité*, s'opposant à l'effusion et au mouvement romantiques. Les beaux vers seront sertis

maintenant dans le métal dur du joyau précieux. De ces vers l'on pourra dire, avec Tristan Corbière : *Ça peut tenir debout comme des soldats de plomb*, et de leurs assemblages, avec Paul Claudel : « *Ces sonnets qui partent tout seuls comme des tabatières à musique.* » L'objet va régner, non pas seulement tel que le révèlent les sens physiques, mais ainsi qu'il sort des mains de l'artiste, c'est-à-dire ayant pris un corps de beauté formelle.

A nous les casques, les boucliers, les épées nues, les paysages peints, le marbre travaillé selon le canon statique des grecs et toute l'orfèvrerie et la joaillerie de la terre. Que la langue soit d'un métal résistant et le vers d'airain. Rien de toi, pauvre homme, n'intéresse l'œuvre d'art. Elle seule, avec ses exigences imperturbables, doit commander à l'esprit, enfin désintoxiqué des émanations subjectives du cœur et de l'âme.

Tel est le Parnasse Contemporain, avec les tempéraments, les modifications, les fuites vers autre chose, commandées par la nature humaine au génie de chaque poète, non réductible à ses contraires qui sont précisément l'immobilité et l'impassibilité, ces deux visages de la mort.

Le portique du Parnasse s'était offert au jeune Verlaine dont l'âme, à cette époque, était fort partisane. Il entre, s'initie, devient quelque peu fanatique. Le voici proclamant le dogme avec une ardeur néophyte :

Libre à nos Inspirés, cœurs qu'une œillade enflamme,
D'abandonner leur être aux vents comme un bouleau :
Pauvres gens! L'Art n'est pas d'éparpiller son âme :
Est-elle en marbre, ou non, la Vénus de Milo?

Nous donc sculptons avec le ciseau des Pensées
Le Bloc vierge du Beau, Paros immaculé,
Et faisons-en surgir sous nos mains empressées
Quelque pure statue au péplos étoilé.

(Poèmes Saturniens. — *Épilogue*)

Et, d'autre part :

Ainsi que Çavitri, faisons-nous impassibles,
Mais comme elle dans l'âme ayons un haut dessein.

(Poèmes Saturniens. — *Çavitri*)

Voilà bien les théories « absolues, hautaines, intransigeantes d'où sortit de terre, grâce à l'épais fumier de quelques grasses injures, ce Parnasse contemporain qui fit craquer plus tard les granges du fortuné Lemerre [1]. »

Et sans doute des vers pareils à ceux-ci et nombre d'autres, se trouvent conformes aux principes :

Tout enfant, j'allais rêvant Ko-Hinnor,
Somptuosité persane et papale
Héliogabale et Sardanapale.

(Ibid. — *Résignation*)

C'est peut-être en lisant cela que Léon Bloy, dans un article du *Chat Noir*, jugeant Verlaine auteur des *Poètes Maudits*, le désigne comme un « romantique congelé sur le Parnasse du passage Choiseul. »

Le recueil des *Poèmes Saturniens* qui est déjà d'un jeune maître, qui a subi des influences, comme tout débutant, laisse apercevoir cependant les échappées particulières du véritable poète, dont le chant personnel avait encore sa page blanche au grand livre de la poésie française. Voici, en dehors du talent parnassien, incontestable chez Verlaine, bien que d'imitation mais talent seulement, la note qui vient du génie intime, musique et sentiment, caresse rythmique et palette de couleurs sensibles échappe déjà à son génie et donne à nombre de poèmes de ces recueils la facture du chef-d'œuvre, tels : *Vœu*, *Mon Rêve Familier*, *Chanson d'Automne*.

Le Verlaine le plus tardif même se fait sentir.

1. *Mémoires d'un veuf*. Messein, 1926, p. 95.

Le chagrin qui me tue est ironique, et joint
Le sarcasme au supplice, et ne torture point
Franchement, mais picote avec un faux sourire.

(IBID. — *Jésuitisme*).

Vienne le coup d'aile de l'amour et c'est le moineau lyrique qui s'envole de l'épaule de bronze de Leconte de Lisle, vers son champ d'azur à lui, où il modulera, avec tant de liberté et de suavité : *La Bonne chanson*, précédée par *Les Fêtes galantes*, ce chef-d'œuvre de mobilité gracieuse et fantasque où flottent les écharpes des belles marquises ; où les Pierrot et Colombine de Watteau dansent de délicieux menuets poétiques. Plus tard, lorsque les serres de la douleur auront déposé Verlaine aux pieds de Celui qui a le flanc percé et la couronne d'épines, le Parnasse sera loin. Verlaine ne sera plus que l'ineffable Verlaine et le propre artiste de son génie.

Néanmoins, c'est avec le *Parnasse* que le jeune Verlaine s'est engagé sur la voie sacrée et douloureuse des poètes. Dans la boutique de Lemerre, dans le salon de Xavier de Ricard, ou bien encore chez Nina de Villars, il fréquente les poètes ses pairs et ses maîtres : Leconte de Lisle et Théodore de Banville ; Léon Dierx et José-Maria de Heredia ; Léon Valade et Albert Mérat ; Sully Prudhomme et François Coppée ; Catulle Mendès, Stéphane Mallarmé, Villiers de l'Isle-Adam et d'autres.

Trois belles œuvres l'avaient déjà sacré poète sans lui donner la gloire, d'ailleurs, ni même le succès.

Il allait suivre encore le même destin, cette fois sur une voie très insolite avec son ami Rimbaud d'abord, ensuite livré seul à son génie, le génie d'un poète solitaire qui chante à sa guise, sa misère infinie, ses exaltations d'âme, ou ses plaisirs.

VII

VERS SAGESSE :

LE COMPAGNON D'ENFER

Poète insigne en rupture de ban, homme adonné à la boisson, mari dangereux, citoyen et patriote défaillants aux sombres jours de la Commune, bourgeois sans situation et peu rassuré après la victoire des Versaillais [1] tel est, à peu près, le bilan de Paul Verlaine à l'époque où il reçoit de Charleville les étonnantes lettres d'un jeune poète, encore inconnu : Arthur Rimbaud, brillant collégien qui avait interrompu ses études pour vagabonder et écrivait déjà des poèmes étonnants et inouïs. L'auteur de *La Bonne chanson*, répond d'abord en camarade généreux ; puis, étonné, séduit, il écrit : « Venez, chère grande âme, on vous appelle, on vous attend. »

Sans s'en douter, mais déjà pris aux sortilèges de l'étrange garçon, Verlaine attirait auprès de lui, qui pen-

1. Verlaine n'avait pas obéi à l'ordre de Thiers enjoignant aux fonctionnaires de se rassembler à Versailles. Il retourna simplement à son bureau de l'Hôtel de Ville où il assuma, paraît-il, le rôle de contrôleur de la presse en servant les intérêts de la Commune. Cette décision influe fâcheusement sur le cours de son existence. Longtemps, se croyant suspect, il n'osa revenir à Paris. Pourtant, il n'avait été qu'un communiste d'occasion. Il était resté parce que cela l'embêtait de quitter sa mère, sa femme, ses amis. Et puis c'était si intéressant une Révolution, vue de près. Il est à noter que Verlaine devenait facilement partisan,

chait déjà tellement vers l'abîme, son mauvais génie. Rimbaud allait le perdre, non de propos délibéré, certes, mais à la suite d'entraînements insensés. La cause de sa perdition, Verlaine la portait en lui. Le ver était dans le fruit, comme on dit. Mais l'énergique éphèbe, fou d'orgueil et de génie précipita la crise. Rapidement, il prit sur son faible aîné l'ascendant du meneur admiré comme un prodige. A contact du jeune dyscole, comme disaient les anciens des tempéraments intraitables, Verlaine, cette victime de lui-même, s'insurge contre les autres. Puisqu'il manque aux disciplines de l'ordre, il se fera quelque peu anarchiste, ainsi que son compagnon. Dans ces tensions anormales, sa volonté se fausse, son front devient têtu ; son regard a l'aveugle obstination du coupable, qui fonce encore plus avant dans sa faute.

L'une des raisons du singulier attachement de Verlaine pour l'aède exorbité, c'est qu'en sa fougue de jeunesse excessive, il se saoûlait autant que lui et poussait même plus loin par la recherche des ivresses démoniaques que donnent les stupéfiants. On est des artistes, et les artistes, retranchés du commun des mortels, ne doivent point vivre dans la sage platitude des bourgeois de lettres et autres !

Sous le coup de la boisson, Rimbaud ressemblait à son aîné comme un frère. Même irascibilité, pareilles impulsions. Tous deux, alors, sont capables de gestes meurtriers. Au dîner des *Vilains Bonshommes* qui réunissait quelques écrivains et artistes, le prodigieux poète du *Bateau Ivre*, ricanait de façon intolérable tandis que Jean Aicard disait des vers de sa façon. Étienne Carjat voulut imposer silence à l'inconvenant gamin. Celui-ci se rebiffa de façon si insolente que le bon poète-photographe en vint à dire :

— Morveux, si tu ne te tais point, je vais te tirer les oreilles !

Furieux, et fort éméché d'ailleurs, Rimbaud dégaina la fâcheuse canne à épée de Verlaine. Malgré l'interven-

tion de plusieurs convives, il blessa légèrement son adversaire à la main.

Pour être agréable à son ami Paul Verlaine, Edmond Lepelletier invita l'antipathique Rimbaud à dîner, en même temps que l'auteur des *Fêtes galantes*. Encore une fois, l'Ardennais fut un convive insolent et menaçant. Lepelletier faillit le mettre à la porte.

Il convient d'ajouter que ce ne fut point seulement à cause de leurs communs excès que Verlaine voua une fraternité si extraordinaire à celui qu'il nommera plus tard, lorsque tout sera bien considéré : « Mon fléau. »

Dans la rapide ascension de la supériorité, brûlant toutes étapes intermédiaires, Rimbaud se détache de tout ce qui le précède où l'environne. Il rejette le pain et le sel de la vie de tous les jours et de tous les temps. Les sentiments habituels, les idées admises par l'universelle expérience, le jeune négateur les bafoue, comme il renverse dans les orties les œuvres vénérables du passé. Ce qui est saint ou admiré, il l'attaque avec une fureur iconoclaste et sacrilège. On l'a vu écrire : « M... à Dieu » sur le banc d'une promenade publique. Quelqu'un qui a lu les *Mémoires* de Madame Paul Verlaine, m'a assuré que Rimbaud y est accusé, notamment, d'avoir craché sur un crucifix [1].

Dans une « profession de foi littératuricide » adressée à son ancien professeur Izambard, Rimbaud se dit « absolument écœuré par toute la poésie existante, passée ou présente. » Homère, Racine, Victor Hugo culbutent sous sa plume comme capucins de cartes. D'ailleurs : « d'Ennius à Théroldus à Casimir Delavigne, tout est prose rythmée, avachissement et gloire d'innombrables générations idiotes. »

1. Je connais deux éditeurs et un grand journal parisien qui, après lecture du manuscrit de ces *Mémoires*, se sont refusés à les publier à cause, paraît-il, de leur partialité criante envers Verlaine et Rimbaud.

Bref tout est à refaire, à réinventer, l'amour, l'art, la vie !...

Si l'on veut bien écarter, pour un instant, les outrances de la jeunesse, les paradoxes d'un cerveau violent, on se trouve vraiment en présence d'un précoce génie. Ce novateur a épuisé les provendes habituelles. Il se trouve seul sur sa cime, dans un monde encore non exploré, où les possibilités se présentent avec des rapports tout à fait différents de ceux que la vieille expérience a usé jusqu'à la corde. Et il s'assigne à lui-même une polarisation et des rayonnements inhabituels. Son instinct de migration intellectuelle et esthétique le pousse vers l'inouï et l'invécu. Comme il est seul de son espèce, Rimbaud rebute ce qui est des autres avec dégoût. Toutefois, prend-il des points de départs dans cette vieille lune refroidie qu'est Helvétius. Pour Rimbaud, Helvetius c'est la sensation vivante, reprise par les facultés, transformée par un illuminisme, dû, parfois, à l'absinthe « cette sauge froide des glaciers » dit-il, ou bien à l'imagination. Ce n'est point la sensation qui le détermine, c'est lui qui alambique, transforme et sophistique prodigieusement ses sensations. Ce pouvoir que Rimbaud s'attribue, renverse Condillac et toute l'école sensualiste.

Rimbaud se dit à lui-même :

« ... Tu te mettras à ce travail : toutes les possibilités harmoniques et architecturales s'émouvront autour de ton siège. Des êtres parfaits, imprévus, s'offriront à tes expériences. Dans les environs affluera rêveusement la curiosité d'anciennes foules et de luxes oisifs. Ta mémoire et tes sens ne seront que la nourriture de ton impulsion créatrice. Quant au monde, quand tu sortiras, que sera-t-il devenu? En tout cas rien des apparences actuelles. »

Ici, ce n'est point, bien qu'il y paraisse, un orgueil démesuré qui s'exprime. Il s'agit de l'illumination d'un poète tombé, dirait-on, d'une autre planète. Son autocritisme a détruit ses sens ordinaires et il perçoit le monde

avec des sens nouveaux qui ont tantôt le pouvoir des anciens, tantôt leur sensibilité propre, ce qui explique à la fois ses prises sur le réel et son étrange surnaturalisme. Il se sent comme dans les transes d'un jeune dieu qui essaie la première fois sa toute-puissance.

Autrement dit, des prodiges dans l'incantation du verbe, dans la transfusion des idées sensitives ou émotives, dans la métamorphose des valeurs. Il y a en lui, comme sur terre, de prodigieuses forêts vierges. Il voit la nature physique, toute brute aussi bien que la surnature spirituelle, dérivée vers la sensation. Rimbaud est surtout l'artiste Christophe Colomb, un découvreur de nouveaux mondes esthétiques. Les *Illuminations* et une *Saison en Enfer*, à leur date, n'avaient point d'équivalents dans aucune littérature et cela par l'alchimie créatrice particulière à Rimbaud. Il est d'autres pouvoirs, certes, et peut-être plus favorables à l'essor du génie poétique et à la splendeur de l'âme humaine que ceux, un peu dénaturés, du prodigieux adolescent.

Cette possession insolite de soi se traduit au pôle négatif de cet esprit, par un mépris total de tout ce qui se trouve en dehors de son orbe. Lorsque Rimbaud retournera ce mépris contre lui-même, il tuera radicalement le poète. Restera seulement l'homme positif et dur ; la pierre à tonnerre refroidie.

Homme d'une culture étendue, poète florissant en sa nouveauté et son originalité, Paul Verlaine fut véritablement médusé par l'extraordinaire potentiel poétique de l'adolescent qui s'était placé presque en maître sous sa protection. « Vous êtes prodigieusement armé » lui écrivait-il et à ses camarades du Parnasse il disait : « Celui-là, nous enfoncera tous. » C'est donc aussi, au poète, à l'esprit comme il n'en avait jamais rencontré, que Verlaine donne son affection. Et puis souvenons-nous de sa parole : « J'ai la fureur d'aimer » ; cela, peut-être, explique tout.

Rimbaud ne réussit pas à Paris. On voulut l'aider.

Des aînés se cotisèrent pour lui fournir une petite somme chaque jour. Les Banville furent très bons pour lui. Verlaine le prônait partout. Le précoce cynisme de l'insolite poète de *Bateau Ivre*, sa morgue et son mépris, ne firent point ouvrir la Sésame du succès. Les rangs sont pressés autour du laurier d'or. L'Ardennais rôdait dans ses environs comme un jeune sanglier, mais au lieu de s'ouvrir la brèche, se contractait et donnait des coups de boutoir. Les belles illusions du départ de Charleville s'effeuillaient, comme roses du printemps. Il ne restait que la tige épineuse. Mallarmé a dit de lui : « Passant considérable » ; Victor Hugo l'a appelé : « Shakespeare enfant » Toutefois, il s'enfonce de plus en plus en son croupissement infâme. D'ailleurs, miné par sa force de détachement, de désaffection, il honnit bientôt ce qui fut la Salente de son rêve. Et lui-même juge ainsi sa tentative :

« ... J'essaye de m'émouvoir au souvenir de l'enfance mendiante, de l'apprentissage ou de l'arrivée en sabots, des polémiques, de cinq ou six veuvages, et de quelques noces où ma forte tête m'empêcha de me mettre au diapason des camarades. »

Déçu, las de misère et d'opprobre, Rimbaud retourne auprès de sa mère à Charleville. Il s'y ennuie à mourir. Son âme n'habite plus ces lieux. Verlaine l'ayant rappelé avec insistance, il revient à Paris. Mais là encore où il n'est qu'un pauvre hère, où il se souvient d'avoir cherché sa nourriture parmi les détritus, comme un chien. L'instinct de vagabondage, la nostalgie des ailleurs s'emparent de lui. Il va partir pour la Belgique en trimardeur, quémandant la becquée en cours de route, n'ayant pour ciel de lit que les constellations. Mais il entendra le « froufrou des étoiles » et cela n'est point donné à tout le monde.

Décidé à partir, Rimbaud porte une lettre chez Verlaine pour prendre congé de lui. Le hasard fait qu'il rencontre son ami. Verlaine allait chercher des médicaments pour sa femme dans une pharmacie.

Alors, ce dialogue, ou à peu près, s'engage entre les deux camarades :

— Tu pars ; pourquoi ?

— Trop de misère à Paris, ses grands et petits hommes me dégoûtent. Je vais voir ce qui se passe en Belgique. J'ai des projets. Et puis, c'est la liberté...

— Il faut rester ; on n'abandonne pas ainsi ses amis, son ami...

— Non ; mais viens avec moi ; allons boire à d'autres fontaines de rêve et de vie...

— Tu n'y songes pas, en ce moment, avec ma femme malade !...

— Et laisse moi donc tranquille avec ta femme, viens.

Qu'est-ce qui se passa dans la faible tête de Verlaine ? Il est facile de l'imaginer. Les choses vont mal dans son ménage. Les allusions à son ami l'entêtent en sa faveur. Il n'est pas libre, étant marié, de vivre en célibataire dans les cafés, comme il le fait souvent. On est en 1872. Les communards sont traqués. Verlaine n'est pas tranquille. Il commence à devenir une brebis galeuse parmi ses anciens camarades du Parnasse. Il se sait indésirable chez Lemerre. L'aventure qui s'offre le délivrera de tout cela. En outre, elle a beaucoup d'attraits pour lui. D'autre part, l'erratique à la folle chevelure et aux prunelles de myosotis, le fascine, comme plus tard fut séduit Germain Nouveau, lorsque, brusquement, au café Tabourey, il se prit d'amitié pour Rimbaud et décida de l'accompagner à Londres.

Verlaine consent à suivre l'homme « aux semelles de vent », l'incomparable ami qui vient de faire lever en son âme un bon vent matinal d'aventure. Tout ce qu'il quitte est vu et vécu. Ce qu'il va chercher, c'est encore un lieu de l'imagination, donc une griserie. De telles fugues sont fréquentes parmi les adolescents à l'âge critique. Mais l'un des deux fugitifs est marié, père, et il a presque pignon sur rue ! Qu'importe :

Nous avions laissé sans émoi
Tous impedimenta dans Paris,
Lui quelques sots bernés et moi
Certaine Princesse Souris.

Une sotte qui tourna pire...
Puis soudain tomba notre gloire
Tels, nous, des Maréchaux d'Empire
Déchus en brigands de la Loire

(PARALLÈLEMENT. — *Læti et errabundi)*

Je n'oserai dire que Rimbaud fit un calcul, lorsqu'il entraina Verlaine en cette déplorable équipée. Le fait, c'est qu'il était fort misérable et réduit à la mendicité s'il partait seul, tandis que Verlaine emportait tout l'argent dont il pouvait disposer. C'était une chance, avec le plaisir de l'amitié et :

Le roman de vivre à deux hommes,
Mieux que non pas d'époux modèles
Chacun au tas versant des sommes
De sentiments forts et fidèles.
L'envie aux yeux de basilic,
Censurait ce mot d'écot ;
Nous dinions de blâme public
Et soupions du même fricot.

(IBID)

Que fut cette histoire d'un an? (Juillet 1872 à juillet 1873). Les deux amis se rendent à Arras, puis à Charleville, où ils se débrouillent pour franchir impunément la frontière. Les voilà en Belgique. Les bohèmes ont secoué la poussière de leurs souliers sur toutes tutelles nationales, ou familiales. « Je voillage » vertigineusement » écrit Verlaine à Ernest Delahaye. Sa mère connaît vaguement ses stations ; mais « psitt ! psitt ! Messieurs : en wagon ».

Les courses furent intrépides
Par les steamers et les rapides.

Nous allions, vous en souvient-il,
Voyageur où ça disparu?
Filant légers dans l'air subtil,
Deux spectres joyeux on eut cru.

C'est à Londres, que Verlaine et Rimbaud fixèrent leurs pénates. Ce qu'ils surent le plus vite de l'anglais, ce fut évidemment ce petit discours : « One absinth, if you please, Mademoiselle... »

Entre autres blâmables excès,
Je crois que nous bûmes de tout,
Depuis les grands vins français
Jusqu'à ce faro, jusqu'au stout
En passant par les eaux-de-vie
Qu'on cite comme redoutables,
L'âme au septième ciel ravie,
Le corps plus humble sous les tables.

Quand les subsides envoyés par la mère de Verlaine avaient été dépensés, c'était la vache enragée qui offrait ses mamelles taries aux deux nourrissons des Muses. Ils mangèrent de tout aussi et essayèrent divers métiers pour peu de profits. Un dessin de Régamey représente Verlaine et Rimbaud à Londres. On dirait deux jeûneurs, deux ascètes de la faim.

Rimbaud donne la triste image du futur auteur de *Sagesse* à cette époque :

« Presque chaque nuit, aussitôt endormi, le pauvre frère se levait, la bouche pourrie, les yeux arrachés — tel qu'il se rêvait ! — et me tirait dans la salle en hurlant son songe de chagrin idiot. »

Le visionnaire des *Illuminations* exerçait alors une domination quasi surnaturelle sur « poor Lélian » qui adressait à son ami ces reproches envoûtés.

« Je ne me saisissais par fervemment de cette entreprise. Je m'étais joué de son infirmité. Par ma faute nous retournerions en exil, en esclavage. » Il me supposait, poursuit Rimbaud, « un guignon et une innocence très bizarres et il ajoutait des raisons inquiétantes.

« Je répondais en ricanant à ce satanique Docteur et finissais par gagner la fenêtre... »

C'était presque la folie pour Verlaine et Arthur Rimbaud avait certainement contribué à ce dérangement, car il ajoute :

« J'avais en toute sincérité d'esprit, pris l'engagement de le rendre à son état primitif de fils du soleil, — et nous errions, nourris du vin des cavernes et du biscuit de la route, moi pressé de trouver le lieu et la formule [1]. »

Pour Rimbaud, le résultat final de cette absurde recherche fut le suicide complet de celui qui, en lui, la poursuivait. Le *lieu* devint alors l'endroit où il sera possible de réussir en homme pratique ; la *formule*, celle qui lui permettra de faire fortune.

On peut trouver singulière, anormale, déséquilibrée l'existence des deux compagnons d'enfer à Londres. Faut-il ajouter encore qu'elle comporta des mœurs contre nature? Pour ma part, je ne le crois point, en dépit des expressions équivoques — ils en étaient coutumiers — de l'un et l'autre des deux bohèmes expatriés.

M. Marcel Coulon, critique pénétrant et mordant qui informe ses investigations littéraires comme un juge ses « affaires », pousse aux points extrêmes du discernement l'examen du cas Verlaine-Rimbaud. Il conclut, quant à lui, à des relations suspectes. M^me^ Paul Verlaine invoqua ce grief, lors du procès en séparation d'avec son mari.

J'avoue que j'admire la dialectique de Marcel Coulon, son art de grouper les preuves et de les interpréter avec

1. Poèmes en Prose : *Vagabonds*.

une logique très serrée ; mais, à son interprétation, dépourvue de la preuve décisive, une autre peut s'opposer, aussi convaincante, je dirai plus, la seule que les circonstances permettent d'adopter, tout accusé devant bénéficier du doute. Comme il s'agit de l'un de nos plus grands et plus touchants poètes, préserver sa gloire autant qu'il est possible, me paraît au surplus un devoir.

Pourquoi peut-on croire que l'amitié entre Verlaine et Rimbaud fut une simple et cordiale liaison d'artistes, devenus des compagnons romanesques ?

D'abord, parce que Verlaine et Rimbaud, qui ne cachent rien d'eux-mêmes, exagérant plutôt leurs vices, faisant litière du respect humain, se sont défendus avec énergie contre une pareille imputation. Ils demandèrent à être examinés par des médecins. Devant le juge de Bruxelles, Rimbaud dédaigne de se défendre contre cette monstruosité. Verlaine demanda instamment à son ami Lepelletier de laver sa mémoire de l'accusation honteuse [1]. Faut-il croire de leur part à l'horreur du mensonge ?...

Les amis de Verlaine, comme ceux de Rimbaud, sont unanimes à repousser l'hypothèse défavorable.

Le caractère de Rimbaud ne permet pas de supposer qu'il se soit prêté à des mœurs contre nature.

Pendant la durée de sa fugue, Verlaine ne cesse de parler de sa femme, d'avoir des « rêves de chagrin idiot » ; loin de vouloir se dépayser hors de l'amour normal, il songe surtout à reconstituer son foyer détruit. Il pense sans cesse à sa jeune femme en mari bouleversé et hanté jusqu'à l'obsession par le souvenir du bonheur stupidement perdu. Poèmes et correspondances de cette époque témoignent de cette préoccupation morale, difficilement

1. « Il était bon pour obéir au cher mort, qui me l'avait expressément recommandé, de détruire cette légende scandaleuse, j'exécute sa constante et suprême volonté, en m'efforçant de faire toute la lumière sur les obscurités de la vie glorieuse et désespérée de l'auteur de *Sagesse* » (*Paul Verlaine*, p. 351).

conciliable avec des mœurs indignes. Sans prévenir Rimbaud, Verlaine quitta Londres. En mer, il lui écrivît qu'il se rendait en Belgique où il avait appelé sa mère et sa femme. Si cette dernière ne venait pas dans deux ou trois jours, il se tuerait. Le pistolet qui blessa Rimbaud, n'avait été vraisemblablement acquis que pour accomplir ce funeste dessein.

Il faut se défier de Verlaine. C'est un fanfaron de vices caractérisé, se faisant un jeu des dépravations littéraires, conformes à un certain baudelairisme mal compris.

Il s'amuse parfois à des plaisanteries qui le font mal juger à ce sujet.

On peut le prendre sur le fait. M. Georges Moore, anglais lettré, habitué des milieux littéraires français, dans *Mémoires de ma vie morte*, narre à ce sujet une historiette très significative. (p. 96).

Je crois qu'il y a lieu, sur ce chapitre, de se ranger à l'avis d'Edmond Lepelletier :

« Il y eut, dit-il, de la composition et du jeu dans ces attitudes que Verlaine prenait, non pas pour épater les bourgeois... (mais) pour se gaudir dans une truculence dissolue, pour se camper vis-à-vis de lui-même, en une pose de capitan du vice, saint Augustin de Brasserie, à qui sainte Monique n'a pas manqué, car il invoquait souvent le nom vénéré de sa pieuse et bonne mère, entre deux vantardises pompeusement perverses. »

Il ne paraît nullement nécessaire, en tout cas, de faire intervenir l'influence de relations condamnables pour motiver le drame survenu entre les deux amis. A Londres ils se querellaient souvent ; la faiblesse de Verlaine devenait furieuse, soit qu'il fût travaillé par le remords ou la boisson. De son côté, Rimbaud était autoritaire, sarcastisque, brisant. Des chocs se produisaient ainsi entre les deux compagnons d'enfer et sans doute les invectives devenaient-elles homériques en ces circonstances.

Vint le moment où Verlaine en eut assez de cette exis-

tence malchanceuse et réprouvée. La pensée de sa femme, de son enfant le mine. La déconsidération résultant de son équipée, les calomnies auxquelles elle donnait lieu, le rendent honteux, lorsqu'il se trouve de sang-froid. Un beau jour, sans crier gare, il s'embarque pour la Belgique. Il pousse même le sans-gêne jusqu'à laisser Rimbaud sans argent. Lui, il va rejoindre sa mère, sa femme... peut-être.

Mme Verlaine mère répondit seule à l'appel de l'enfant prodigue. L'absence de l'épouse fut un coup dur pour le pauvre égaré. Malgré sa coutumière indulgence, Mme Verlaine ne dut point complimenter le mauvais garçon. Verlaine avait bien pensé de se tuer, lorsqu'il envisageait la déception éprouvée à ce moment. Mais, l'un de ses moi regimbe. Il a besoin de consolations. Puisque tout ce qui serait bon et beau lui est refusé, il retourne à l'absinthe et à Rimbaud, auquel il télégraphie de le rejoindre à Bruxelles. Ce qu'il avait cru abandonner reprend donc le désespéré avec plus de force.

Arthur Rimbaud accourut. Mais, lui aussi avait ses raisons de mettre fin au compagnonnage damné. Son dessein était de retourner à Paris et il demanda à Verlaine de l'argent pour ce voyage. A aucun prix, il ne voulait recommencer l'expérience de Londres.

La faible tête de Verlaine s'affole. Quoi ! Rimbaud lui aussi va l'abandonner? N'est-ce pas abominable! Objurgations, prières, menaces. Rimbaud ne fléchit point. Prononce-t-il peut-être des paroles cruelles? Sans se soucier de sa pauvre mère présente à la dispute, Verlaine qui se trouvait dans l'absinthe sort le fameux pistolet du suicide. Deux ou trois coups partent dans la direction du récalcitrant. Le bruit des détonations, l'épouvante de la vieille maman, la vue de Rimbaud agitant une main ensanglantée dégrisent le surexcité. Il tend son arme, demandant à son ami de le tuer ou de lui pardonner. Mme Verlaine panse maternellement le blessé et bientôt

tout s'apaise dans l'émotion commune. Donc, puisqu'il y tient, Rimbaud s'en ira. L'auteur du *Bateau Ivre* a fait cependant une concession. Au lieu d'aller à Paris, il se retirera chez sa mère, à Charleville. On dine ensemble et non sans boire. Puis, Verlaine et sa mère accompagnent l'ami qui va prendre son train. De nouveau l'idée fixe de Verlaine le harcèle. La discussion recommence. Le voilà qui gesticule, menace, voit rouge ; son pistolet redevient dangereux. Rimbaud prend peur, se sauve à toutes jambes. Rencontrant un agent il le prie d'arrêter « cet homme qui veut le tuer [1] »

Pour ces algarades d'ivrogne surexcité, Verlaine fut sévèrement condamné à deux ans de prison et ce jugement fut l'épilogue du compagnonnage de ces deux enfants du siècle dont l'un, cérébralement (Rimbaud) était arrivé à l'indiscipline radicale, au refus de tout modèle et de toute tradition et dont l'autre (Verlaine) laissa un extrême désordre gagner ses mœurs privées.

1. Voilà le récit de ces scènes, d'après les dépositions d'Arthur Rimbaud : « Pendant que nous étions ensemble dans la chambre, il descendit encore plusieurs fois pour boire des liqueurs ; il voulait toujours m'empêcher de me rendre à Paris. Je restai inébranlable. Je demandai même de l'argent à sa mère pour faire le voyage...

« Verlaine avait fait toutes sortes d'instances pour me retenir auprès de lui ; il est vrai qu'à un certain moment il a manifesté l'intention de se rendre à Paris pour faire une tentative de réconciliation avec sa femme, il voulait m'empêcher de l'y accompagner ; mais il changeait d'idée à chaque instant ; il ne s'arrêtait à aucun projet, aussi je ne puis trouver aucun mobile sérieux à l'attentat qu'il a commis sur moi ; du reste, sa raison était complètement égarée, il était en état d'ivresse, il avait bu dans la matinée, comme il a du reste l'habitude de le faire lorsqu'il est livré à lui-même. »

On sent dans les deux dépositions de Rimbaud une véracité entière. Mais pas un cri du cœur. C'est un témoin, rien de plus. Ajoutons à sa décharge que Rimbaud avait refusé de porter plainte. C'est pour un flagrant délit, en somme, que Verlaine fut condamné.

VIII

LA CONVERSION

Tout est consommé. L'existence bizarre et tourmentée de Verlaine, ses dispositions les plus nobles comme celles qui sont viciées, tout de lui enfin trouve son terme et sa simplification entre les quatre murs blancs d'une prison. Il tombe là, tout nu, tout étourdi et endolori, comme un être précipité d'un autre monde. Point d'autre compagnon que lui-même ; et la conscience de son affreux malheur.

Mais l'espérance n'abandonne l'homme qu'à son dernier souffle ; sans elle, il n'y aurait point de désespoir. L'espérance découvre et éclaire pour Verlaine ses voies les meilleures ; le désespoir le fait retomber dans l'affliction du prisonnier que tout abandonne. Entre ces hauts et ces bas, tient l'existence de celui qui va écrire le chef-d'œuvre de sa vie et de son art.

Les premiers jours de stupeur passés, Verlaine se fait une existence dans sa cellule. Ne buvant que de l'eau, il revient à sa vraie nature, aux bonnes directions de son cœur et de son esprit. Le voilà un modèle d'homme et de détenu. Comme il est aussi un condamné de marque, ainsi que l'atteste une lettre de Victor Hugo, son régime pénitentiaire s'adoucit, surtout après le transfert dans la prison de Mons.

Revenu à ses sources originelles, Verlaine reprend confiance. Non, tout n'est point perdu. Son œuvre à continuer le hante. Il écrit des poèmes, médite des projets littéraires,

transforme sa poétique en l'accordant à son génie de poète. Parfois, il perd même le sentiment de sa situation si navrante. Alors, le rêve et l'illusion attirent vers son cœur le bonheur dû. Il pense à sa femme, ne juge pas impossible la reprise de la vie commune, comme si rien ou pas grand'chose ne s'était passé. Pourquoi pas? Cette prison, lorsqu'il y songe, ne serait-elle pas le Purgatoire dans lequel s'abolira tout le mauvais passé qui tourbillonne encore en sa pauvre tête. L'homme « aux semelles de vent », le terrible damné qui l'a perdu s'est écarté de son chemin, maintenant. L'absinthe et autres alcools lui font horreur. Qu'est-il devenu, sinon tout pareil au tendre et préservé et chaste fiancé de *La Bonne chanson*? Ah ! pourquoi ce procès en séparation qui se trame à Paris? Sa femme ne comprend donc rien ! Mais si, elle a certainement conscience que le bonheur à deux reste possible. Sa femme l'aime, quoi ! Seulement, les Mauté l'égarent et l'obligent à agir contre son cœur. Le mal vient de là. Il se défendra. Il constitue avoué, lui aussi, et prépare un mémoire de défense. Cela ne l'empêche point de supplier ses amis en faveur de la solution affectueuse qu'il souhaite. Il s'adresse même à Victor Hugo qui lui répond :

Mon pauvre Poète,

Je verrai votre charmante femme, et lui parlerai en votre faveur, au nom de votre tout petit garçon,

Courage et revenez au vrai.

VICTOR HUGO.

Verlaine presse son ami Lepelletier de publier les : *Romances sans paroles*, cette suite aux « bonnes chansons » de jadis. La poésie ne sera-t-elle point messagère de la suprême réconciliation?

C'est au moment où peut être appliqué au reclus de Mons, ce vers de Baudelaire :

Tranquille comme un sage et doux comme un maudit

qu'il reçoit le coup dur, le coup qui démolit le fragile échafaudage des reconstructions intimes. Le directeur de la prison, qui ne manque pas de courtoisie à son égard, pénètre dans sa cellule, le mine condoléante :

« Mon pauvre ami, dit-il au détenu se levant sur son grabat, avec un peu de l'effarement du condamné à mort que l'on réveille, je vous apporte un mauvais message. Du courage ! Lisez [1]. »

Les mains fiévreuses du pauvre poète déplièrent un papier timbré contenant la signification du jugement rendu par le tribunal civil de la Seine et prononçant la séparation de corps du sieur Paul Verlaine d'avec Mathilde Mauté, son épouse.

C'était l'effondrement. Il n'avait plus de femme ; son enfant lui était ravi. Verlaine fondit alors en larmes. La désolation de sa vie dut lui paraître infinie.

« Une heure ou deux après cette scène, écrit Verlaine dans : *Mes Prisons*, ne voilà-t-il pas que je me suis pris à dire de prier M. l'aumônier de venir me parler. Celui-ci vint et je lui demandai un catéchisme. Il me donna aussitôt celui de persévérance de Mgr Gaume. »

Et voilà l'affligé en train de refaire son instruction religieuse comme un petit enfant. Certes, l'écrivain qu'il est, éprouve quelque souffrance à lire ce texte. Mais, dit-il, « en dépit d'un art déplorable en fait d'écriture et d'une syntaxe à peine en vie, Mgr Gaume fut pour moi, pourri d'orgueil, de syntaxe et de parisienne sottise, l'apôtre ».

Pensant que la lumière en Verlaine jaillira plutôt du cœur, l'aumônier lui conseille de passer des chapitres et d'en arriver au sacrement de l'Eucharistie.

« Doux religieux, écrit Ernest Delahaye, c'est cela

1. Lepelletier, p. 390.

même ! Ton élève n'est pas un inductif qui puisse chercher, comme en rampant, le fil raisonneur qui mènerait à la certitude ; ce qu'il lui faut c'est l'éclair soudain qui le frappe et le renverse et l'enveloppe dans l'extase. Or, cet éblouissement, l'amour et la poésie le font éclater sur Verlaine. [1] »

Éliminant tout préjugé littéraire, Verlaine prend goût au catéchisme de Mgr Gaume. Alors qu'il est tout plein de sa lecture et des méditations qui en résultent, il écrit à son ami Edmond Lepelletier : « En attendant, procure-toi un livre excellent qui t'intéressera même au point de vue historique (peut-être il te subjuguera) ne crains pas le titre trop modeste : Catéchisme de persévérance, par Mgr Gaume. [2] »

Plus tard, il défendra le cher livre avec conviction « contre une laide boutade » de Gustave Flaubert. Pour Verlaine le *Catéchisme de Persévérance* de Mgr Gaume est le « *Compendium* savant et instructif dont l'onction lumineuse a su pénétrer tant de cœurs, et sa logique tant d'esprits. L'auteur du présent *Voyage en France* a, pour sa part, une gratitude infinie à ce livre modeste et fort, où il a, dans les premiers moments d'un lent, mais sûr retour à la Foi, trouvé tout secours et toute consolations intellectuels. » Il faut remarquer ce drenier mot : *intellectuel*. Le cœur et l'esprit avaient convergé finalement vers l'acte de foi.

Mais il y eut aussi dans cette conversion : le miracle. L'ermite malgré lui contemplait souvent un Christ placé au-dessus de son lit, un Christ au cœur qui saigne.

Or, un certain petit matin de juin, confesse Verlaine : « Je ne sais quoi ou Qui me souleva soudain, me jeta hors de mon lit, sans que je puisse prendre le temps de m'habiller et me prosterna en larmes, au pied du crucifix...

1. *Verlaine.*
2. *Correspondance* I.

L'heure du lever, deux heures au moins peut-être après le véritable petit (ou grand miracle) miracle moral, me fît relever et je vaquai, selon le réglement, aux soins de mon ménage. »

Ne dirait-on pas, en lisant ces lignes, le commencement de la vie nouvelle d'un saint? Presque tous les saints ont ainsi bénéficié d'une intervention surnaturelle pour les aider à franchir le passage de l'homme de chair à l'homme en esprit : la vision de Paul sur le chemin de Damas ; le songe de sainte Monique ; le rayon céleste qui traverse le cœur de saint Benoît au moment où la créature le tente ; les extases séraphiques des deux sainte Thérèse et les paroles qu'entend notre bonne sainte Jeanne de France.

Mais ce miraculé n'avait d'autre vocation que la poésie. C'est par elle qu'il devait nécessairement confesser la foi de son âme. *Sagesse* est le résultat sublime de cette disposition. La lecture de ce chef-d'œuvre montre que le poète s'était pleinement converti dans sa prison. Ce fut le jour de l'Assomption de 1874 que Verlaine, ayant reçu « l'absolution » tant convoitée, fut admis à la Sainte-Table. A partir de ce moment, il se voit un autre homme.

La conversion de Verlaine a été jugée diversement. Le cas se prête, en effet, aux divergences d'interprétations, non en lui-même, mais par suite du nombre de fois que le païen fit outrage au chrétien ressuscité.

Il était inévitable que Lepelletier rendit à peu près dérisoire la conversion de son ami. Il ne croit pas qu'elle ait été profonde et véridique : « Ce fut, écrit-il, comme un acte impulsif. Le sentiment y eut toute sa part. » Un acte qui a demandé tant de préparation peut-il être demeuré impulsif? n'est-ce par l'esprit, suprême intelligence de l'homme autant que par le cœur, que Verlaine retrouva la sérénité morale avec l'indicible joie de croire? Sa raison était aussi convaincue que son âme fut subjuguée. Il suffit de le suivre dans ses moments religieux pour se convaincre de sa totale adhésion.

Confondant son cas personnel avec celui de Verlaine, Lepelletier rappelle l'époque où son camarade et lui lisaient des livres matérialistes, notamment : *Force et Matière* de Buchner. « Ils s'étaient convaincus ainsi de l'inexistence du surnaturel, de l'impossibilité d'une providence tutélaire. » A vingt ans, Verlaine aurait été absolument incroyant. « Il avait l'athéisme rationnel et intelligent. » Tout de suite après, Lepelletier déclare que « la religiosité dont l'hérédité et l'éducation première nous imprègnent, couvait en lui et la grande tempête morale l'a faite ressurgir. D'ailleurs, Verlaine fait seulement appel à Dieu « comme à un médecin supérieur. »

Le poète de *Sagesse* lui-même a jugé les étonnantes appréciations de son ami dans les lignes suivantes : « ... Mais je lui en voudrais toujours (à Lepelletier) en toute mansuétude chrétienne toutefois (et je me moque de ce qu'il blague ma « phraséologie cléricale ») d'avoir dit et imprimé que *Sagesse* était de la *fumisterie*. D'autant plus qu'il sait où et quand ce livre, où j'ai essayé de mettre toute mon âme, fut pleuré et souffert ! Pour une monstruosité, c'en est une et je l'en charge sans rancune mais sans pitié.[1] »

Et voici de Remy de Gourmont, esprit peu enclin à se laisser duper par les apparences : « La gloire de Verlaine a été peu insultée, sinon par ce sacristain qui a osé écrire dans le *Monde* que *Sagesse* ne fut qu'une œuvre de réclame par quoi le poète voulait (comme M. Zola y réussit au moyen du *Rêve*) s'ouvrir un public nouveau. Que les benjamins de Léo Taxil éructent de si turpides blasphèmes, serait-ce matière à indignation? Ou bien serait-il digne de leur prouver qu'ils mentent?[2] »

Non, évidemment ; mais il convient cependant de dire qu'il n'est pas donné à certains de s'approcher des âmes,

1. *Ma candidature* : *Revue Parisienne*, 25 octobre 1893.
2. MERCURE DE FRANCE : Février 1896.

ni de pressentir quoi que ce soit des vérités spirituelles.

C'est certain, Verlaine croyait avec l'ingénuité d'un enfant. Mais la foi naïve n'exclut aucunement la connaissance. Elle en est la fleur, l'état de grâce. Le poète de *Sagesse* n'avait pas à être docteur en théologie. Néanmoins il s'est instruit de sa religion. Il a lu le catéchisme, ce qui est l'essentiel, puis saint Augustin, saint Thomas, sainte Thérèse. Le *Voyage en France par un Français*, comme divers passages de ses poèmes mystiques, montrent bien que la conversion du malheureux eut tout l'acquiescement de sa raison. Ses instincts se déroberont plus tard, parce que le maître de la ménagerie est faible et qu'au lieu de dompter le fauve, il préférera se bauger avec lui. C'est ainsi qu'à partir de 1881, il sera tantôt lui, tantôt l'*autre*, le maudit. Induré dans cette partie de lui-même, Verlaine pourra dire, *momentanément* :

Je fus mystique et ne le suis plus,
J'étais naguère catholique
Et je le serai bien encor :
Mais ce doute mélancolique...

Cela ne l'empêche pas d'exprimer ensuite en vers très pieux, sa foi intérieure à peine refoulée. C'est sur son lit d'hôpital, peu avant de mourir qu'il exhale ces poignants quatrains dans lesquels parle son humanité essentielle. En les lisant, il semble qu'on passe la main sur un cœur endolori dont un suave arome mystique se dégage :

Encore un peu de temps, souffre encore un instant,
Offre moi ta douleur que d'ailleurs la science
Peut tarir, et surtout, ô mon fils repentant,
Ne perds jamais cette vertu : la confiance

La confiance en moi seul. Et je le dis
Encore patiente et m'offre ta souffrance.
Je l'assimilerai comme je l'ai fait jadis,
Au calvaire, à la mienne ; et garde l'espérance,

L'Espérance en mon Père : il est père, il est roi,
Il est bonté, c'est le bon Dieu de ton enfance,
Souffre encore un instant et garde bien la foi
La foi dans mon Église et tout ce qu'elle avance.

(Œuvres Posthumes)

Certes, la parole de saint Paul ne saurait être appliquée à Verlaine : *Factus est obediens usque mortem... propter quod Deus exaltavit illum* : ce fut un obéissant... pour cela même Dieu le fit si grand. [1] »

Soumis en tant que chrétien et dans ses heures chrétiennes, Verlaine poussa jusqu'au scandale l'indiscipline des mœurs. Il lui manqua le courage de se réprimer. Il ne s'est point jeté, dans les eaux froides, comme un saint Bernard pour calmer l'ardeur de son sang. C'est pour cela qu'il est resté un pauvre grand homme en qui le drame de l'ange et de la bête demeure terrifiant.

Notons encore que la conversion de Mons ne fut point un acte tout-à-fait solitaire et inattendu, quoiqu'en dise Edmond Lepelletier. Cinq ans auparavant, en 1869, c'est-à-dire en sa vingt-cinquième année, Verlaine céda à une velléité de même nature. Entré dans une église, il se dirige vers le confessionnal. Apercevant le prêtre qui entre dans sa logette, il se précipite et passe avant les femmes agenouillées qui attendent leur tour. Ce pénitent est si pressé de faire sa lessive générale ! Il est peut-être un peu surpris et interloqué de se trouver en ce lieu.

« Mais la petite lucarne s'ouvre, la voix du prêtre dit avec une douce mansuétude « mon enfant ». Et voilà, Verlaine dévide, dévide l'écheveau de ses péchés. Les dévotes toussent et leur impatience se comprend. Mais le singulier pénitent qui se trouve dans le confessionnal, veut n'avoir rien oublié lorsqu'il sortira. C'est tout son

1. Philipp. 2, 89.

fardeau d'iniquités qu'il faut déposer au tribunal de la Pénitence. Devant un pécheur aussi gravement atteint, le confesseur ne donne point immédiatement l'absolution. Il faudra qu'il revienne, lorsqu'il aura plus d'assurance en son ferme propos. « Le pénitent quitte l'Église, indiciblement heureux, un peu inquiet... Cela tiendra-t-il? Cela tient. Une fraîcheur, une pureté pénétrantes, immenses, le soutiennent, l'enveloppent, le gardent. » [1]

C'est ainsi qu'une semaine plus tard, Verlaine renouvela tardivement sa première communion. Mais, cette fois, la conversion fut éphémère. Elle témoigne néanmoins d'un fond de religion intime toujours subsistant, tantôt dans les régions de l'inconscience, tantôt dans la zone lucide où s'élaborent la pensée et la volonté. Sans doute ne connaissons nous point toutes les velléités de Verlaine à cet égard. Dans l'*Etui de Nacre*, Anatole France en narre une qui est fort savoureuse et très fantaisiste.

Tout autre, la conversion de Verlaine dans la prison de Mons. Ce fut, répétons-le, un acte sincère et réfléchi. Sans doute, comme Paul Claudel derrière un pilier de Notre-Dame, pauvre Lélian, dans une illumination soudaine, se sentit-il rapproché au plus proche de Dieu. Mais lui aussi ne voulut-il bénéficier de l'état de grâce, qu'après avoir mis sa raison d'accord avec le sentiment de sa foi. Qu'elle fut la valeur de cette conversion au point de vue catholique? Le R. P. Pacheu la juge ainsi, d'après l'œuvre mystique de Verlaine :

« Tout est là de pure inspiration chrétienne et de franche orthodoxie. C'est bien la conversion par la pénitence et l'eucharistie, non les variations d'une religiosité quelconque. [2] »

Une double influence se dégage de cette transformation, l'une qui agira sur les jours profanes du poète et fera de

1. Delahaye, p. 175.
2. *De Dante à Verlaine* (Plon).

lui, ainsi que le dit Adolphe Retté : « ... L'humble qui pleure ses péchés toujours renaissants, considère son ordure et demande à Jésus seul d'avoir pitié de sa faiblesse » ; l'autre sur le poète, qu'il attirera vers la plus belle altitude de son génie, celle ou *Sagesse* apparaît comme un temple de poésie sur une cime.

La conversion de Verlaine avec celle de Léon Bloy ouvre cette série contemporaine de retours à la foi qui s'est manifestée parmi l'élite de la pensée et de l'art dans une époque marquée par la recrudescence du laïcisme anti-religieux et déicide. Je pense aux : Germain Nouveau, François Coppée, Huysmans, Brunetière, Adolphe Retté, Paul Claudel, Péguy, Jacques Maritain, Psichari, Henri Massis et à bien d'autres.

IX

SAGESSE

Verlaine gît sur la litière de ses fautes. De tristes abandons rendent plus affreuse encore sa détresse. L'épouse s'est déliée légalement de lui ; l'ami et compagnon des grands vagabondages de l'esprit délaisse « le pauvre frère » ses « semelles de vent » l'éloignent à jamais de lui. Là-bas, à Paris, sa personnalité devient comme interdite. Avec ses lois et ses juges, la société l'a transformé en ce paria jugulé, tondu, vêtu de bure et capté derrière des barreaux comme une bête dangereuse. Toutes ses lignes morales, les magnifiques et les pires, aboutissent pour son tourment dans cette geôle. Le moment est venu pour lui de gémir : « Malheureux ! qu'as-tu fait de ta vie? »

C'est dans un tel abaissement, en cette cruelle désespérance de soi, des autres que l'homme répudié et justicié moralement reçoit, en son dénûment, la silencieuse et éblouissante visitation de la foi. C'est le réveil de l'être au plus profond de la conscience. Les brises alizées de l'esprit soufflent à travers ses pensées, tandis que se produisent en son âme les poignantes et radieuses éclosions poétiques qui formeront le livre de *Sagesse*, ou bien prendront place, plus tard, en d'autres recueils mystiques.

Verlaine aurait pu dire en ces circonstances, comme l'Alighieri chanta au seuil de son *Paradis* : « Vraiment,

toutes les beautés du Saint Royaume, dont j'ai pu faire un trésor dans mon esprit, seront désormais la matière de mon chant. »

Seulement, ainsi rénové, le condamné reste, d'autre part, un témoin de son enfer. Le vieil homme, l'homme littéraire, n'est point mort. Sa foi s'épanouit, telle une fleur céleste sur un arbre attaqué par les miasmes du sol. Il lui serait impossible de suicider en lui l'écrivain profane, comme le firent si résolument ses frères et amis : Arthur Rimbaud et Germain Nouveau. Il tentera bien lui-même ce sacrifice, un peu plus tard, lorsqu'il voudra se faire agriculteur ou trappiste. Mais il n'aura pas la force de le consommer entièrement. Dans sa prison, dépossédé de tout, il n'est que poète, enraciné seulement au jardin des Lettres. Fructifier en œuvres, traduire son humanité, c'est son destin. Aussi, durant sa réclusion, est-il fertile en projets littéraires et en réalisations.

Verlaine reste le poète du témoignage individuel, non en ce qui touche les vanités puériles de la personnalité, car il fut toujours modeste, mais au regard de l'homme, vu en soi. On est humain, comme Montaigne dans l'enceinte de soi-même, aussi bien qu'en observant ou dépeignant l'humanité des autres, ainsi que le firent Molière et Balzac.

Dès qu'il cesse d'être Parnassien, c'est de soi que Verlaine prend ses départs poétiques. Très sincère, sans dissimulation, il estime qu'un artiste doit pouvoir tout dire. Pour lui, la beauté, comme le latin, brave l'honnêteté. Or, il y avait, dans ce pauvre homme un être séraphique, puis cet *autre*, dont un de Maistre s'effrayait. Verlaine traduit tour à tour sa bonne ou sa mauvaise vie, soit qu'il ne puisse faire autrement, sa vertu de résistance étant presque nulle ; soit encore parce qu'il veut tirer parti de toutes ses possibilités. Il écrira donc, dans sa cellule pénitentiaire, les pures élévations de *Sagesse*, en même temps que certains poèmes licencieux de *Paral-*

lèlement. Tout ceci revient à dire que la loi du chrétien ne concorde point absolument avec celle du poète. Peut-être plus véridiquement encore, cet homme étant ce qu'il est, ne veut point mentir.

C'est alors que naît dans la tête de Verlaine ce qu'il appelle son système, autrement dit la justification du double aspect de son œuvre, car la contradiction ne lui avait point échappé. Tout ce qui se montre dans ce vase clos qu'est un homme, doit être exprimé par le poète. A la liberté d'écrire, correspond la licence de tout dire. L'art n'est-il donc point le résultat d'un choix et choisir bien ou choisir mal, sont-ce des actions équivalentes? En vérité, satisfaire à la fois à ses instincts les plus bas et aux plus séraphiques aspirations de l'âme, cela fait une horrible, mais bien humaine dualité, hélas!

Toutefois, en cette situation, reste encore une sauvegarde : ne pas mêler le profane au sacré, les choses pures aux impures. C'est parce qu'il a tenu ses deux tendances parallèles, isolées l'une de l'autre, que Verlaine se croit exempt de toute simonie. *Parallèlement*, est donc le mot de son système. *Sincérité*, celui de sa justification. Abandonnement de soi, celui de sa misère.

Le jour où il vit Paul Verlaine en extase dans la chapelle de la Vierge, René Ghil eut l'extraordinaire surprise, une fois dans la rue, de s'entendre dire par le poète de *Sagesse* en qui « quelque chose de mauvais venait de resurgir :

« — ... Non, vous ne comprenez pas !... Ah ! à propos (le ton devenait gouailleur) vous écrivez une œuvre, une œuvre, tout un plan, quelque chose de composé, de coordonné ! C'est une leçon pour nous tous, paraît-il?... Eh bien ! moi aussi une œuvre et sur un plan, et c'est plus simple... Nous avons en nous, tous les hommes, deux êtres qui se tiennent, et pourtant sont en désaccord, oh ! combien — un ange et un porc. Parfaitement. J'ai écrit la *Bonne chanson* et *Sagesse* en effet, çà c'est l'ange. J'écrirai

maintenant un livre qui s'appellera : *Parallèlement* parce qu'il convient de donner aussi la parole à la Bête ! D'autres livres ainsi viendront, à leur tour, et, ce sera ainsi, « parallèlement » voilà mon plan ! »

Et voilà aussi le fameux système conçu dans la prison de Mons, auquel Verlaine resta fidèle dans son œuvre et, ce qui est pis, dans son existence.

En 1889, le 31 août, il écrit d'Aix-les-Bains à son ami Cazals : « Je travaille à *Bonheur*, trois pièces à la fois... Idée aussi pour la troisième édition de *Parallèlement*, un dialogue entre éphèbes et vierges, à la Virgile ; le cadre me permettra les dernières hardiesses. Je grossirai le lamento sur L. L. (Lucien Létinois) dans *Amour*, mais laisserai sans doute *Sagesse* tel qu'il est. »

On voit que Verlaine vogue toujours en son étrange dualité. Et pourtant, durant cette saison d'Aix-les-Bains, il assiste à la messe, aux vêpres. Il écrit au même ami : « Sage moi, un peu forcé, mais sage avec esprit de suite et sans pensées de retour à d'autres choses. » Quelles belles pages envoie-t-il à Cazals sur les saints offices ! Il se demande comment faire entendre aux aveugles et aux sourds les « si intéressantes réfutations, les si fulgurantes clartés dont dispose la sainte Église. J'y puis, ajoute-t-il, prier et donner l'exemple, mais large et humain ; non sectaire et protestant. » Et voici une pensée, à laquelle manquera le soutien de la volonté, mais qui a toute l'adhésion de son cœur : « ... L'homme grand en esprit, l'homme vertueux, par la splendeur du vrai qui est le beau et du beau qui est le vrai est le plus grand et plus vertueux que toute grandeur et que toute vertu qui ne relèveraient pas directement de la Sainteté. [1] »

Le système conçu par Verlaine pour l'utilisation de ses provendes poétiques se complétait par un plan dont on

1. Lucien Arressy : *La Dernière Bohème : La Correspondance d'Aix-les-Bains*, p. 59 et suivantes.

retrouve l'exposé dans la préface de la première édition des *Liturgies Intimes*, celle du *Saint-Graal* :

« Le tout petit livre que voici, et qui s'adresse à un tout petit public d'élite, n'est autre que le complément, oserai-je dire, couronnement d'une œuvre assez considérable et que l'auteur croit correcte devant la Foi. Cette œuvre à quatre volumes : *Sagesse*, la conversion ; *Amour*, la persévérance ; une défaillance, confessée à dessein : *Parallèlement* et *Bonheur*, conclusion douloureusement calme dans la suprême consolation. C'est encore, cet opuscule, l'exposé de la doctrine et de sa réflexion dans une âme... [1] »

Si tel est déjà bien l'esprit que Verlaine imprime à sa production alors qu'il est détenu, l'œuvre à accomplir ne s'est pas encore architecturée comme on le voit dans la préface des *Liturgies Intimes*. C'est sous le titre de *Cellulairement* qu'il avait rassemblé les poèmes alors composés. *Sagesse* couronnait cette œuvre, dont le manuscrit, cédé au peintre Bouchor, frère du poète, a été décrit par M. Ernest Dupuy dans : *Poètes et critiques*. [2] Pourquoi ce volume n'a-t-il point paru tel quel? A cela, je vois plusieurs raisons. Verlaine était très ménager de son œuvre, soumise à une économie qui ne manquait point de prévoyance. Il distribuait certains morceaux et en gardait d'autres de même nature en réserve. D'autre part, jusqu'à *Sagesse* y comprise, les livres de Verlaine ont été publiés à ses frais, et malheureusement pour lui, sans succès immédiat. Il n'avait donc pas intérêt à grossir ses recueils. Peut-être aussi, le volume embryonnaire lui a-t-il

1. Voici une autre application du système. Le 28 novembre 1887 Verlaine écrit à Lepelletier qu'il a un autre livre prêt : « assez hardi comme *orgiaque*, sans trop de mélancolie (a fait partie de tout un ensemble dont *Sagesse* est le frontispice, *Jadis* et *Naguère*, une partie, le livre dont je parle — *Parallèlement* — une autre partie — et *Bonheur* dont il y a une bonne moitié achevée en conclusion. »

2. Hachette : 1913.

Carl A. Rudisill Library
LENOIR RHYNE COLLEGE

fait entrevoir l'œuvre future, celle qui a été réalisée. Ce qui paraît certain, c'est que Verlaine voulut que *Sagesse*, le livre de la conversion, fut dégagé de ses entours et publié tout d'abord.

C'est le fait même. Le poète a composé d'abord *Sagesse*, en réservant certains poèmes qui auraient pu y figurer pour des recueils ultérieurs. Quant aux morceaux profanes ils ont pris place dans *Jadis et Naguère* (1884) ou dans *Parallèlement* qui parut en 1889, après *Amour* (1888). L'alternance se poursuit avec *Bonheur* (1891) *Chansons pour elle et Élégies* (1891), *Liturgies Intimes* (1892), *Odes en son Honneur* (1893), *Les Limbes* (1894). Notons que dans la préface de cette plaquette de dix-sept pièces, le poète déclare ceci : « Ce livre est le dernier d'une série qui a assez duré pour le calme même de l'auteur, pour sa conscience littéraire et l'autre aussi ! » Ce livre est pour lui « l'apaisement du soir ». Il parle de son « long, lent, mais sûr retour là où sonnent les cloches toujours fidèles. *L'Angélus oublié se souvient*, —— dans le soleil couchant, mais encore glorieux. » Les poèmes mystiques qui figurent dans les œuvres posthumes montrent qu'un nouveau recueil dans la ligne de *Sagesse* était probable.

Quel qu'ait été le mélange du travail de Verlaine, *Sagesse* est bel et bien le livre de la prison de Mons. Tout ce qu'il a produit de différent en cet endroit, c'est du Verlaine déjà connu, artiste du vers, virtuose du motif, Salace Apollon. *Sagesse* révèle un autre homme : le chrétien ; un autre poète : celui de la mélodie spirituelle et des transes du croyant. La seul miracle qu'il y ait dans l'œuvre verlainienne, c'est *Sagesse* et ses prolongements.

Les poèmes formant ce livre ont donc été réunis plus tard, lorsque le poète eut recouvré sa liberté. Le manuscrit de cet ouvrage a été reproduit en *fac-similé* et publié dans la collection : « Les Manuscrits des Maîtres » (Albert Messein).

Verlaine présente lui-même *Sagesse* au public dans la

Préface de la première édition. Il avoue n'avoir point toujours pensé comme il l'a fait dans ce livre. L'auteur, dit-il, « a longtemps erré dans la corruption contemporaine, y prenant sa part de fautes et d'ignominie. » Ce *mea culpa* fait, voici la rédemption du pécheur : « Des chagrins très mérités l'ont depuis averti et Dieu lui a fait la grâce de comprendre l'avertissement. Il s'est prosterné devant l'autel longtemps méconnu, il adore la Toute-Bonté et invoqua la Toute-Puissance, fils soumis de l'Église, le dernier en mérites, mais plein de bonne volonté. »

Voilà qui est tout humble et d'une touchante sincérité. Le poète poursuit :

« Le sentiment de sa faiblesse et le souvenir de ses chutes l'ont guidé dans l'élaboration de cet ouvrage qui est son premier acte de foi public depuis un long silence littéraire : on n'y retrouvera rien, il l'espère, de contraire à cette charité que l'auteur désormais chrétien, doit aux pécheurs dont il a jadis et presque naguère pratiqué les haïssables mœurs. »

Mais, il faut convenir de ceci :

« L'auteur a publié très jeune, c'est-à-dire il y a une dizaine ou une douzaine d'années, des vers sceptiques et tristement légers. Il ose espérer qu'en ceux-ci aucune dissonance n'ira choquer la délicatesse d'une oreille catholique : ce sera sa plus chère gloire comme c'est son espoir le plus fier. »

Telle est la présentation au public du maître livre qui aurait dû, après sa publication, sinon mettre au front du poète l'auréole des Saints, du moins le ceindre de celle de la gloire. J'imagine que le destin de Verlaine eût été changé si le succès que méritait *Sagesse* avait pu relever son courage et réconforter son espoir, à l'époque où il allait sombrer, après ses tentatives infructueuses de relèvement.

Sagesse contient tout l'homme dont nous avons suivi

les directions et entraînements caractéristiques, cet homme duel et multiple, accordé maintenant à sa dominante supérieure : le sentiment religieux, avec son fruit incomparable : la sapience chrétienne. Livre d'amour et d'ascension humaine, dans lequel se prolongent les ombres des mauvaises choses du passé.

Tout meurtri encore, le poète se retourne vers les chemins affreux qui l'ont amené aux pieds de la Croix. Il voit le Chevalier Malheur, le perçant de sa lance. Alors :

Son doigt ganté de fer entra dans ma blessure
Tandis qu'il attestait sa loi d'une voix dure.

Et voici qu'au contact glacé du doigt de fer
Un cœur me renaissait, tout un cœur noble et fier,

Et voici que fervent d'une candeur divine,
Tout un cœur jeune et bon battit dans ma poitrine.

Efforts vains de l'homme, s'il veut se sauver par ses propres moyens. Il n'y a pas de salut sans l'intercession divine :

J'avais peiné comme Sisyphe
Et comme Hercule travaillé
Contre la chair qui se rebiffe.
. . . . . .
Et toujours un lâche abrité
Dans mes conseils qu'il environne
Livrait les clefs de la cité.

Heureusement, la Dame des bonnes inspirations et des suprêmes recours en grâce, dit :

Trève aux victoires malheureuses

Un secours divin t'est promis car :

Je suis la Prière et mon gage
C'est ton vice en déroute au loin.

Mais voici le bon propos, l'eau calme du havre : (XXIII).

Douce, chère Humilité
Arrose ma charité
Trempe-là de tes eaux vives,
O mon cœur que tu ne vives
Qu'aux fins d'une bonne mort.

Les fautes de jadis comptent-elles encore ? Peut-être. Mais il reste une souveraine allégeance :

Dans tous les mouvements bizarres de ma vie,
De mes malheurs, selon le moment et le lieu,
Des autres et de moi, de la route suivie,
Je n'ai rien retenu que la grâce de Dieu.

Aussi le pénitent a-t-il le ferme espoir d'obtenir :

Le pardon et la paix offert à tout chrétien

Que de regrets faut-il éprouver ! Le leit-motiv des malheurs mérités se fait entendre encore à travers le chœur des voix angéliques. Comme est elle virile cette plainte et d'une si forte empreinte poétique :

Malheureux! Tous les dons, la gloire du baptême,
Ton enfance chrétienne, une mère qui t'aime,
La force et la santé comme le pain et l'eau,
Cet avenir enfin décrit dans le tableau,
Dans ce tableau plus clair que le jeu des marées,
Tu pilles tout, tu perds en viles simagrées
Jusqu'aux derniers pouvoirs de ton esprit, hélas!

Et maintenant, pauvre maudit :

... il te faut passer devant les portes
Hâtant le pas de peur qu'on ne lâche le chien,

Et si tu n'entends pas rire, c'est encore bien.
Malheureux, toi Français, toi Chrétien, quel dommage!

Qu'importent les accidents! pèlerin de la bonne aventure : (XXI).

Va ton chemin sans t'inquiéter
La route est droite et tu n'as qu'à monter
Partout d'ailleurs le seul trésor qui vaille
Et l'arme unique en cas d'une bataille :
La pauvreté d'esprit et Dieu pour toi.

Il est bien des mélancolies qui reviennent, des tristesses resurgies, « ce rêve qui pleure » :

Pourquoi triste ô mon âme,
Triste jusqu'à la mort,
Quand l'effort te réclame,
Quand le suprême effort
Est là qui te réclame?

C'est parce qu'il éprouve le sentiment de sa rédemption que le lamento de l'amour légitime se réveille si poignant sous la plume de Verlaine : (XV).

O ma sœur, qui m'avez puni, pardonnez-moi!

Et c'est l'élégie (XVII) que tout le monde connait, un ineffable murmure du cœur :

Écoutez la chanson bien douce...

Et cet appel si tendre : (XVII).

Remords si cher, peine très bonne,
Rêves bénits, mains consacrées,
O ces mains, ses mains vénérées,
Faites le geste qui pardonne!

Quelle émotion, après avoir revu l'enfant unique !

Les perspectives morales s'ouvrent alors dans un ciel très clair : (XVIII).

J'entends encor, je vois encor! Loi du devoir
Si douce! Enfin je sais ce qu'est entendre et voir!
J'entends, je vois toujours! Voix des bonnes pensées
Innocence, avenir! Sage et silencieux,
Que je vais vous aimer, vous un instant pressées,
Belles petites mains qui fermerez nos yeux!

La sagesse acquise répudie les vaines tentations du monde. Ah ! que meurent les voix de l'orgueil, de la haine, de la chair et d'autrui ; oui, toutes ces voix : (XIX).

Mourez parmi la Voix que la prière emporte
Au ciel dont elle seule ouvre et ferme la porte
Et dont elle tiendra les sceaux au dernier jour,
Mourez parmi la voix que la prière apporte,

Mourez parmi la voix terrible de l'Amour.

Cette première partie de *Sagesse* où nous avons seulement jeté les regards jusqu'ici contient encore de sublimes méditations enveloppées dans la forme poétique la plus pure et la plus fervente qui soit connue. Le sonnet (V) par exemple :

Beauté des femmes, leur faiblesse et ces mains pâles
Qui font souvent le bien et peuvent tout le mal...

Ou bien le suivant encore, qui traduit l'état d'âme du chrétien délivré de ses péchés :

... Un doux vide, un grand renoncement,
Quelqu'un en nous qui sent la paix immensément,
Une candeur d'une fraîcheur délicieuse.

Dans le sonnet VII, c'est ce même chrétien qui se trouve assailli. Ah ! « Fuis l'infâme... va prier contre l'orage, va prier. » Ce qu'il faut rechercher (VIII) c'est

La vie humble aux travaux ennuyeux et faciles...

Mais ce n'est pas encore assez, cette résignation :

Fi! dit l'Ange gardien, de l'orgeuil qui marchande!

Puis voici les regrets d'un chrétien contraint de vivre dans une époque absurde. Il envie (IX) la sagesse d'un Louis Racine, regrette de n'avoir point suivi les leçons de Rollin, de n'avoir point vécu :

Quand Maintenon jetait sur la France ravie
L'ombre douce et la paix de ses coiffes de lin.

Vœu imprudent, car ce siècle fut gallican et janséniste :

C'est vers le Moyen Age énorme et délicat
Qu'il faudrait que mon cœur en panne naviguât...

Alors :

Haute théologie et solide morale
Guidé par la folie unique de la Croix
Sur tes ailes de pierre, ô folle Cathédrale!

Le catholique convaincu dit ensuite leur fait en croyant aux petits amis qui prouvent par A plus B, même que Dieu n'existe point. Il leur lance ce défi :

Le seul savant, c'est encore Moïse!

Les petits amis ont réussi à se promouvoir en ce monde. Ils règnent mais, en esclaves de : (XII).

L'ignorant-Chiffre et du Suffrage-nombre...

S'il parle du peuple « âne » c'est à la populace politicienne qu'il s'adresse ; mais, le vrai peuple, tire de son âme cet élan d'amour fraternel :

O paysan cassé sur tes sillons,
Pâle ouvrier qu'esquinte la machine,
Membres sacrés de Jésus-Christ, allons,
Relevez-vous, honorez votre échine,

Portez l'amour qu'il faut à vos bras forts,
Vos pieds vaillants sont les plus beaux du monde,
Respectez-les, fuyez ces chemins tors,
Fermez l'oreille à ce conseil immonde

Redevenez les Français d'autrefois
Fils de l'Eglise et dignes de vos pères!

La deuxième partie de *Sagesse*, c'est l'acte et le drame de la Foi par ces admirables litanies dignes d'un saint qui a conscience d'être séparé encore de Dieu par son humanité physique. Mais la foi brûle dans ses veines. Alors s'échappent des vers ardents comme le buisson de feu :

O mon Dieu, vous m'avez blessé d'amour
Et la blessure est encore vibrante...

Puis vient l'acte d'adoration privilégiée :

Je ne veux plus aimer que ma mère Marie
Tous les autres amours sont de commandement.

Le troisième poème, en demi-teinte, « accalmie » selon une expression chère à Verlaine, est un chef-d'œuvre par la sereine fusion du verbe et la dignité pieuse de la pensée, aspirant au silence, à l'obédience, à l'humilité :

Vous êtes calme, vous voulez un vœu discret
Des secrets à mi-voix dans l'ombre et le silence,
Le cœur qui se répand plutôt qu'il ne s'élance
. . . . . .
Votre main toujours prête à la chute du fruit,
Patiente avec l'arbre et s'abstient de poussées

Et si l'immense amour de vos commandements
Embrasse et presse tout en sa sollicitude
Vos conseils vont dicter aux meilleurs l'étude
Et le travail des plus humbles recueillements.

Nous voici maintenant dans la partie la plus haletante, la plus poignante et radieuse de *Sagesse*. C'est le drame de la conversion, le miracle de la grâce, le pathétique transport du pécheur vers la Foi. J'interroge ma mémoire pleine de livres, de chants, de souvenirs émerveillés par des ascensions sur les Hélicons sacrés et consacrés des divers âges. Je ne vois nul poète qui ait été plus grand poète, dans l'un de ses moments privilégiés que l'est Verlaine en cette suite de dix sonnets qui commencent ainsi :

Mon Dieu m'a dit : Mon fils, il faut m'aimer. Tu vois
Mon flanc percé, mon cœur qui rayonne et qui saigne...

En la circonstance, la hiérarchie des genres, la solennité du verbe, l'instrumentation lyrique, toute précellence rhétoricienne passent au second plan. Verlaine paraît très grand dans ces sonnets, parce qu'il ne s'évade point de notre cœur humain à tous, parce qu'il traduit notre sens commun du divin, parce qu'il demeure dans la sublime simplicité et souveraine vérité de l'enseignement évangélique.

C'est Verlaine, le pauvre frère de nous tous, dans les transes de la rédemption. Jésus lui ouvre les bras et son cœur tremble, car il se *croit* indigne. Ayant plutôt conscience de ses fautes que de la clémence divine, comment oserais-je vous aimer, s'écrie-t-il :

Moi, ce pécheur-ci, ce lâche,
Ce superbe, qui fait le mal comme sa tâche
Et n'a dans tous ses sens, odorat, toucher, goût,

Vue, ouïe, et dans tout son être, hélas! dans tout
Son espoir et dans tout son remords que l'extase
D'une caresse où le seul vieil Adam s'embrase?

Mais l'infiniment douce et souveraine voix répond toujours :

Aime. Sors de ta nuit, Aime. C'est une pensée
De toute éternité, pauvre âme délaissée
Que tu dusses m'aimer, moi seul qui suis resté!

La troisième partie de *Sagesse* contient des morceaux divers, plutôt apaisés. La foi rend plus calme, plus sereine l'inspiration du poète. Des retours sur soi encore, de la mélancolie, de la résignation, avec le bel accent de la sagesse chrétienne. Là aussi, se trouvent des poèmes inoubliables, dignes de figurer dans la plus belle anthologie de la poésie française.

Jamais, en des livres profanes, le verbe de chair et le verbe en esprit ne se sont mieux alliés qu'en ces poèmes, pour montrer notre misère aux prises avec l'infinie miséricorde ; la précarité de nos turpitudes, avec l'éternelle consolation promise à notre vie possible en Dieu. Même du simple point de vue humain, ces sonnets où se joue le drame de la conversion, porteront le viatique de la beauté sous toutes espèces à ceux qui, campés dans l'incroyance, conservent une âme fraîche et ouverte aux souffles de l'infini.

Ce rapide inventaire des trésors de *Sagesse* montre bien que les lignes morales et spirituelles que nous avons suivies aboutissent à ce chef-d'œuvre ; ensuite il fait apparaître une symphonie de thèmes simples, inhérents à la nature humaine, à la prescience divine, aux états de grâce et aux mauvais souvenirs qui en sont le tourment. Thèmes éternels, il est vrai, mais que l'accent personnel renouvelle, tandis que l'ineffable vocation du poète leur donne une expression toute de musique intérieure et de sincère effusion.

Verlaine est essentiellement le poète du ressenti, du vécu, de la confession intime ; de la souffrance et du bonheur, tels que son cœur les éprouve. Donc, presque pas de sujets adventices, de considérations extérieures appréhendées par le cerveau. Mais, n'est-ce point celui qui s'éprouve et se traduit avec le moins d'artifices, qui témoigne le mieux de nous tous? C'est ainsi que *Sagesse* en sa foi naïve et sa simplesse divinisée par la poésie, paraît devoir être un livre de méditation et de ravissement pour toutes les âmes.

Verlaine a été Parnassien. A l'époque d'Anatole Baju, il passa pour le chef des décadents. Il joua même comme un rôle de précurseur dans le symbolisme. Au fond, et il l'a déclaré nettement, Verlaine se moque de tout embrigadement esthétique. Être soi, suivre son rythme, rechercher l'inspiration de son démon familier, comme disait Socrate ; servir de son mieux la beauté, dont on a la vision, voilà à peu près pour lui, la loi. S'il promulgua un art poétique, ce fut moins pour dogmatiser que pour formuler les secrètes exigences de son tempérament poétique.

Il est vrai, ce poète est doublé d'un artiste du vers, souvent pris au piège de ses virtuosités et facilités débonnaires, en ses vers comme dans sa prose, parfois jusqu'au chaos. Mais là n'est point le bon ni le suprême Verlaine. Guidé par le sens intime, le poète de *Sagesse* sentait, comme Baudelaire, que « la poésie touche à la musique par une prosodie dont les racines plongent plus avant dans l'âme humaine que ne l'indique aucune théorie classique. » A cet égard, nombre de poèmes verlainiens sont des chefs-d'œuvre par le rythme, la modulation, la cadence phonétique et l'eurythmie souveraine de l'expression. Rien qui déforme la ligne du sentiment ou qui éclipse la lueur de l'émotion. C'est par ces pouvoirs sur le verbe et son chant que « chez Verlaine la pensée religieuse s'est assimilé le vers au point d'avoir neutralisé

ce paganisme dont toute forme d'art s'entache.[1] »

Rien de plus juste. *Sagesse* est l'un des chefs-d'œuvre de la poésie française par sa pure spiritualité esthétique et morale.

1. Adrien Mithouard : *Paul Verlaine ou le scrupule de la Beauté.*

X

LA PUBLICATION DE SAGESSE

C'est un poète-paysan qui apporte dans sa valise le manuscrit de *Sagesse* en 1881. Verlaine, à cette époque, est encore agriculteur à Juniville, avec les Létinois. Il y a une dizaine d'années qu'il est absent de Paris, lorsqu'il y revient pour s'occuper de l'édition de ses poèmes mystiques. On l'a bien oublié. En ce temps, Émile Zola le mentionne ainsi dans ses : *Documents Littéraires*.[1] « M. Verlaine aujourd'hui disparu... » Le poète des : *Poèmes Saturniens*, des *Fêtes Galantes*, de *La Bonne Chanson* et des *Romnaces sans Paroles*, devrait se trouver parmi les premiers de sa génération, comme cela se produisit par la suite. Mais l'absence et le peu de succès de ces œuvres avaient presque effacé sa personnalité, tandis que celle de ses camarades, toujours présents et actifs, était passée au premier plan de la notoriété.

Avoir un chef-d'œuvre sous le bras, à qui un grand avenir est promis, n'est pas une garantie d'édition facile lorsque, par un moyen ou un autre, on n'a point su faire coter sa valeur littéraire en librairie, ce qui est bien le cas de Verlaine en 1881. Aussi, soit par le poète de son côté, soit par Lepelletier du sien, les démarches entreprises de firme en firme demeurèrent-elle sans succès. *Sagesse*,

1. *Fasquelle*, Nouvelle édition (1926).

livre immortel, essuyait des refus, comme un torchon du dernier ordre!

Enfin, l'éditeur catholique Victor Palmé, à qui Verlaine avait été recommandé sans doute par l'un des Pères du collège Notre-Dame de Rethel, consentit à publier *Sagesse* aux frais de l'auteur.[1] Le poète versa une provision de 600 francs, puis retourna à ses foins, comme dit Delahaye.

La maison Palmé où l'on trouvait les Bollandistes publiait surtout des ouvrages de piété : paroissiens, recueils de cantiques, catéchismes. *Sagesse*, n'était guère un livre de sa spécialité, à cause même de la valeur littéraire de cette œuvre. Néanmoins, l'ouvrage fut imprimé avec soin et tiré à 500 exemplaires. Il parut sous couverture chamois, format in-8, de 106 pages. Le faux titre de cette édition *princeps* porte au verso : *En préparation* : *Amour*. — *Voyage en France par un Français*. Dédicace : *A ma mère*.

Aucun effort de lancement. Ernest Delahaye envoyé en ambassadeur par son ami ne réussit pas à faire sortir, pour une fois, la maison Palmé de sa routine. Au fond, ce recueil de vers, publié sous sa firme par condescendance, ne l'intéressait pas. Elle indiqua seulement la liste de 340 journaux favorables aux publications pieuses, auxquels des prières d'insérer pourraient être adressées. Ce fut Verlaine qui rédigea ce prospectus. Par chance MM. Van Bever et Maurice Monda ont pu retrouver un spécimen de cette prière d'insérer. En voici la teneur :

« Nous annonçons avec plaisir la publication d'un volume de vers, paru chez l'éditeur Palmé. L'auteur M. Paul Verlaine, déjà connu dans le monde des lettres, par des livres qui ont eu un vif succès auprès des amateurs de la vraie poésie, donne, cette fois, une note toute nouvelle. Sincèrement et franchement revenu aux sentiments de la foi la plus orthodoxe,

1. Jusque-là Verlaine avait édité tous ses volumes à compte d'auteur.

il applique aujourd'hui son vigoureux talent à traiter des sujets chrétiens. D'ailleurs, rien de banal dans ces poésies, où se trouvent agités les problèmes les plus subtils de l'âme et de la conscience. Par instants, des cris d'indignation s'échappent de son cœur catholique à la vue de ce que nous devons subir en ces temps malheureux. Mais la forme, toujours savante, conserve à l'ouvrage le ton hautement littéraire qui lui assure un grand succès de bon aloi. »

Notice peut-être mal conçue au point de vue commercial, mais qui a le mérite pour nous, lecteurs d'aujourd'hui, d'indiquer ce que Verlaine pensait au minimum et pour ainsi dire conventionnellement de son propre ouvrage.

Quelques journaux reproduisirent la prière d'insérer. La critique demeura indifférente. Ce livre aujourd'hui célèbre fut l'objet seulement de quatre comptes rendus. Signalons ces braves : Edmond Lepelletier, Émile Blémont, Pierre Elzéar et Jules Claretie.

Le monde catholique de l'époque ne sut point s'approprier le chef-d'œuvre qui lui était destiné et qu'il aurait dû exalter, en faisant au besoin toutes réserves au sujet du passé de l'auteur. Mais, de ce côté, pas une plume magistrale qui ait écrit l'article que *Sagesse* méritait. Cette indifférence où ignorance plutôt, attrista Verlaine. Encore une fois, et de tous côtés, le succès lui refusait son sourire. Son livre s'enfonçait dans le silence, comme une pierre quelconque au fond d'une eau sans mémoire.

La maison Victor Palmé débarrassa ses rayons des volumes insolites et invendus. Ils furent relégués dans la cave ou plutôt dans les oubliettes de cette cave. On finit par ne plus savoir que ce volume existait dans la boutique. Il n'avait même pas été inscrit au catalogue. Adolphe Retté dit qu'il ne put se procurer *Sagesse* qu'avec peine. « Lorsqu'en 1882 MM. Maurice Barrès et Moréas apprirent l'existence de ce livre et en voulurent acquérir un exemplaire chez l'héroïque éditeur, il leur fut répondu

qu'il fallait au moins huit jours pour retrouver *cela* dans les caves. [1] » Mais voici, contée avec sa véhémence et trucullence habituelles par Léon Bloy, la mésaventure d'un acheteur de ce livre, dans l'officine de Victor Palmé :

« Lorsqu'un nécessiteux d'idéal, à grand'peine informé, débarquait dans la boutique de la rue des Saints-Pères, son argent au bout des doigts, briguant le privilège d'émanciper la brochure, il semblait — tant le postulat était inouï — qu'on eut affaire à quelque noceur en délire, fourvoyé là par la plus insolite erreur et demandant une priapée !...

« Un épidémique balbutiement sévissait aussitôt sur les commis épouvantés. Les vendeurs en détresse et les pâlissants comptables s'agitaient et s'ahurissaient en de rapides colloques ou d'inefficaces délibérations. De claquantes portes voltigeaient, soufflant au visage de l'affronteur, du fond d'antres inexplorés, les chastes courants d'air de la boréale circonspection. Tout à coup un Eliacin de l'étalage ou quelque bombyx incitateur préposé aux pieux rossignols, apparaissait se déclarant investi pour certifier à l'impétrant l'inexistence regrettable de l'ouvrage sollicité. Bref, il fallait que cet obstiné client notifiât le dessein préconçu de ne pas s'en aller du tout sans son exemplaire pour que, de guerre lasse, on se décidât à l'en gratifier, moyennant finances, en levant au ciel des yeux affligés. [2] »

Toutefois, l'édition Palmé n'a point disparu sous le pilon, ainsi que l'indique Lepelletier. Le solde fut acquis par Vanier, qui vendit les exemplaires tels quels. Ensuite, cet éditeur donna la deuxième édition de cette œuvre, en 1889. *Bruxelles chevaux de bois*, n'y figure plus. Les poèmes marqués XVII et XVIII y sont ajoutés. Elle est ainsi présentée : *Sagesse, nouvelle édition revue*

1. Charles Donos : *Verlaine intime*, p. 110.
2. Léon Bloy : *Un brelan d'excommuniés.*

et corrigée. Paris, Vanier 1889. Sa mère étant morte, Verlaine dédie cette fois le volume à sa mémoire. Il comporte 133 pages. Il a été réimprimé, sous la même firme, en 1893, 1896, 1899 et 1909. De son vivant Verlaine a donc connu trois éditions de son chef-d'œuvre.

Une autre édition de *Sagesse* a été donnée chez Crès et C^ie^, dans la collection « Les Maîtres du Livre » en 1911. Publiée par les soins de A. Van Bever cette édition reproduit le texte original paru chez Palmé, mais accompagné de notes et variantes, d'après le manuscrit de Charles de Sivry, beau-frère de Verlaine. Ce manuscrit dédiait *Sagesse*, à la femme du poète. [1]

Viennent ensuite :

Sagesse, avec soixante-dix images en couleurs de Maurice Denis, gravées par Beltram, chez Ambroise Vollard, Paris, 1911.

Paul Verlaine : *Sagesse*, chez Albert Messein. Collection « les Manuscrits des Maîtres ». Avertissement d'Ernest Delahaye. Portrait d'après Carrière. Cette édition contient le *fac-similé* du manuscrit remis à Victor Palmé pour l'édition originale.

Sagesse, chez Calmann-Lévy 1923. Tirage à 1600 exemplaires sur vélin du Marais.

Sagesse, chez Messein, 1924. Illustrations en couleur de Daniel Richard.

Sagesse, (collection H. P.) chez Hellev et Sergent 1926? Boix originaux de Maurice de Lambert.

Enfin, *Sagesse* a encore été réimprimée deux fois dans les deux séries des œuvres complètes de Verlaine publiées par M. Albert Messein.

Cela donne quatorze éditions similaires ou différentes dont certaines de luxe, auxquelles s'ajoutent, naturelle-

1. A Van Bever et Maurice Monda : p. 22.

ment, les réimpressions des œuvres complètes. Le nombre de ces tirages nous est inconnu ; nous pouvons dire, toutefois, que leur débit est continu. Le tome I^er^ contenant *Sagesse*, est celui qui se vend le plus.

Le chef-d'œuvre qui a risqué d'être un livre mort-né, est devenu un livre vivant, dont s'honore toute bibliothèque lettrée et s'enrichit toute âme ouverte à la Beauté.

En écrivant ces lignes dans l'ancien cabinet de travail de Léon Vanier, aujourd'hui le mien, je ne puis m'empêcher de songer que Verlaine est venu avec sa vieille pèlerine et son foulard dans cette pièce où il fut question de *Sagesse* bien souvent, tandis que les regards de l'illustre poète, attendant quelque argent, regardaient couler la Seine, si paisible en cet endroit...

XI

LE POÈTE DE SAGESSE ET LA CRITIQUE

Ainsi, lorsque parut *Sagesse*, aucun branle-bas de la critique. Le chef-d'œuvre vint s'ajouter à la multitude des livres courants, comme une feuille de plus à un arbre touffu, sans qu'on y prît garde. Époque amère pour Verlaine. L'ingrate vie apparue très dure tout de suite, et la souffrance ; le poète relégué presque dans le silence et l'oubli. Tout à refaire, la notoriété de l'écrivain aussi bien que l'existence de l'homme. Bien qu'il fût un modeste en esprit, Verlaine eut certainement conscience de la place que *Sagesse* prendrait un jour dans son œuvre, ainsi que dans le florilège de la poésie humaine et française. Il est donc permis de présumer du découragement en lui, avec l'immense chagrin rentré de l'artiste que l'indifférence de son époque étouffe en son génie. [1]

Une lettre de J.-K. Huysmans à F. A. Cazals [2] fait entrevoir le Verlaine humilié de ce temps-là :

« Verlaine était depuis peu rentré en France. Un ami commun, le bon Robert Caze, nous avait réunis dans son logement de la rue Rodier. Bien peu d'écrivains connaissaient alors *Sagesse*, qui avait été si soigneusement enfouie dans le placard d'une librairie catholique. Ce fut, je crois bien, pour son auteur une légitime joie, lorsqu'il nous

1. Voir lettre de Verlaine citée au dernier chapitre, *in fine*.
2. F. A. Cazals : *Paul Verlaine et ses portraits*.

entendit tous les deux, lui en parler avec une admiration qu'il sentait n'être point feinte, et il se débrida, sortit tout cet affectueux côté d'enfant et de bonhomme qu'il était en lui... »

Constatant le peu d'honneur fait dans le monde bien pensant aux sublimes élégies de la foi, contenues dans *Sagesse*, Léon Bloy entre dans une sainte colère :

« Elle était cependant, s'écrie-t-il, bien glorieuse pour les bonzes chrétiens, cette imploration d'un si rare esprit, et ce qu'il offrait aurait dû être accueilli par des noëls et des hosannas ! La gratitude catholique aurait dû raisonnablement s'effréner jusqu'à l'emphase d'une apothéose ! Il aurait fallu dételer les rosses pondérées de la critique et porter ce bienfaiteur sur un pavois argenté de têtes chrétiennes. »

Catholique d'une terrible intransigeance, Léon Bloy ne s'était point tu. Mais il avait tout d'abord clamé l'anathème contre le pauvre poète. Ce fut Huysmans qui, à force d'insistance, amena le polémiste à relire Verlaine. D'ailleurs, Léon Bloy convient de s'être trouvé parmi ceux que sa diatribe vengeresse raille avec tant d'âpreté : « Moi-même, dit-il, qui ne parle ici de ce grand homme qu'en balbutiant et en frémissant, je confesse, pour la seconde fois, qu'au début de ma misérable carrière, il m'arriva de l'insulter un jour sans même l'avoir lu, me tenant pour suffisamment édifié par quelques menus potins. S'il en est ainsi de ceux qui semblent faits pour se comprendre, que doit-il espérer des autres ? »

Verlaine fut reconnaissant, on le conçoit, au grand pauvre des lettres de ce que sa plume militante avait fait pour lui, qui mangeait aussi le pain gris de l'indigence. Il lui consacra l'une de ses *Dédicaces*, dans laquelle Bloy se trouve portraicturé de main de maître :

Le dogme certes et la Loi
Mais charité qui ne commence

Ni ne finit, énorme, immense :
Telle est la foi de Léon Bloy.

Un Abel, mais un Saint-Eloi
Enclume et marteau sans clémence.
La raison jusqu'à la démence :
Telle est la foi de Léon Bloy.

Pour des raisons mal connues, la brouille survint entre les deux hères glorieux. L'invective à *Caïn M.* n'est point tendre pour l'ancien laudateur.

Un hagiographe dirait que le doux Jésus n'abandonna point, cependant, celui qui venait de déposer au pied de l'arbre des douleurs, les feuillets pleins d'amour de *Sagesse*. Ne délègue-t-il point, dirait-il, auprès de lui, pour le consoler de tant d'ingratitude, un simple, un pauvre en esprit, ce jeune ouvrier maçon qui recopiait, sur son humble cahier de chansons rapporté du régiment, les divines élévations et contritions de *Sagesse*, dont le poète lui confia le manuscrit, alors qu'il habitait impasse Moreau? On ne saurait trop savoir gré à M. Ernest Raynaud d'avoir rapporté ce détail touchant dans sa *Mêlée Symboliste*, si rayonnante de fraternité littéraire et d'enthousiasme poétique.

Ce fut Huysmans, non encore converti, qui découvrit le Verlaine d'après *Sagesse*, dans : *A Rebours*, le roman au sujet duquel Barbey d'Aurevilly avait conclu : « Après avoir écrit un tel livre il ne reste à M. Huysmans qu'à se brûler la cervelle ou à se faire chrétien. » Dans sa préface aux : *Poèmes Religieux*, Huysmans indique ce que fut son intervention à cette époque : « Il y a bien longtemps, en 1884, dans *A Rebours* alors que personne ne se souciait de l'écrivain disparu dans une tourmente, j'ai noté et j'ai tâché d'expliquer l'œuvre singulière de cet homme qui, après Victor Hugo, Baudelaire et Leconte de l'Isle, est un de ceux dont l'influence fut la plus décisive sur la génération des poètes de notre temps. »

Dès alors, Huysmans pénètre l'essence du génie verlainien. Le poète, écrit-il « avait su exprimer de délicieuses confidences à mi-voix, au crépuscule ; seul, il avait su laisser deviner certains au-delà troublants d'âme, des chuchotements murmurés, si interrompus que l'oreille qui les percevait demeurait hésitante, coulant à l'âme des langueurs avivées par le mystère de ce souffle plus deviné que senti. »

En 1922, l'auteur de *La Cathédrale* pense que : « la personnalité de Verlaine était entière déjà dans ses premiers livres ; il l'a gardée intacte après sa conversion ; il a mis au service de son repentir cette forme acquise et qui était toute prête et plus appropriée que toute autre pour narrer les attendrissantes douceurs des Retours et il a pu présenter ainsi à Celui qui pardonne un bouquet de fleurs mystiques d'un tel arome qu'il faut, pour en découvrir un autre aussi délicieusement odorant, remonter au temps de François Villon et aussi de Gaston Phœbus, de ce comte de Foix dont les prières sont de si familières excuses et de si touchantes plaintes. »

La conclusion d'Huysmans est que : « l'Église a en lui le plus grand poète dont elle puisse s'enorgueillir depuis Le Dante. »

Vers la même époque, un jeune poète et lettré, Charles Morice se dévoua à la gloire de Verlaine. Tout d'abord il fut hostile au poète de *Sagesse*. Mais sous l'influence de Tristan Corbière, comme Bloy sous celle d'Huysmans, il tourna à l'admiration militante. En 1888, Morice publie un *Paul Verlaine*. C'est une étude réfléchie, très motivée littérairement. La même année, Jules Lemaitre consacre l'un de ses articles de la *Revue Bleue*, au poète dont F. A. Cazals est devenu le portraitiste attitré, en même temps que son ami. Par sa bohème, Verlaine prend figure légendaire sur la Montagne Sainte-Geneviève. Ses séjours à l'hôpital font autant que ses livres pour sa renommée. Les jeunes poètes le sacrent leur grand homme. En 1891,

il assume la présidence d'honneur du banquet de la *Plume*. Il y est acclamé. Deux ans plus tard, Verlaine préside encore le même banquet. Les invitations sont faites de la part de MM. Aurélien Scholl, Émile Zola, François Coppée, Jules Claretie, Auguste Vacquerie, Leconte de Lisle et Stéphane Mallarmé. On voit qu'alors le poète n'était plus un répudié, un isolé, un méconnu comme auparavant.

En 1894, Georges Docquois ayant posé cette question : « Quel est, selon vous, celui qui, dans la gloire et le respect des jeunes, va remplacer Leconte de l'Isle? » Verlaine obtint la majorité des suffrages avec 77 [1] voix. Venaient ensuite : de Heredia (38 voix) ; Stéphane Mallarmé, Sully Prudhomme, François Coppée. Verlaine était ainsi acclamé : Prince des Poètes.

Après sa mort, nouvelle consultation de *la Plume* avec le questionnaire suivant : « Quelles sont les meilleures parties de l'œuvre de Paul Verlaine? Quel a été son rôle dans l'évolution littéraire? A qui attribuer sa succession? » Sur 200 réponses, 94 attribuèrent à *Sagesse* la prééminence ; 48 voix allèrent aux *Fêtes galantes* ; 31 à *Amour* et aux *Romances sans Paroles* ; 27 à la *Bonne chanson*. On voit par ce référendum que ni *Parallèlement*, ni aucun autre des livres érotiques du poète, ne fut mentionné. Les votants furent, en somme, d'excellents critiques littéraires. On peut dire que la postérité, d'ores et déjà, ratifie leur choix, en ce qui concerne *Sagesse*.

D'autres manifestations collectives, sous forme d'*Hommages* ou de numéros spéciaux consacrèrent la gloire de Verlaine. A ces manifestations s'ajouta celle du Comité pour l'érection du monument et du buste que l'on voit maintenant sous les feuillages du Luxembourg. D'une

1. Voir les noms dans : *Paul Verlaine et ses contemporains* par un témoin impartial. Cette précieuse brochure a été publiée en 1897 à la « Bibliothèque de l'Association. »

façon ou d'une autre, surtout depuis sa mort, l'élite littéraire en France et à l'étranger [1] magnifie le poète que nous venons de voir si délaissé et malheureux au début de ce chapitre.

La critique, de son côté, accentue les étapes de cette gloire. C'est en 1888 que parut dans la *Revue Bleue* le premier article sensationnel sur Verlaine [2]. Il était de Jules Lemaitre. Le scrutateur des contemporains n'aborde point cette étude sans préjugés. Il craint aussi d'être dupe. Cependant Lemaitre cède à son scrupule, car il s'est demandé s'il n'y avait point, tout de même, quelque chose de sérieux et d'appréciable à noter dans les mouvements appelés décadisme ou symbolisme. Bref, Lemaitre va de l'avant, en prenant ses précautions. Il s'en remet tout d'abord à sa prévention classique, pour apprécier la poésie nouvelle. Un tel criterium est-il valable? Pour moi, j'estime que Saint-Evremont pense sagement lorsqu'il écrit : « Il serait ridicule de toujours régler les ouvrages nouveaux par des lois éteintes », et je dirai même avec le vieux Mathurin Régnier, que l'on perd son temps :

A regratter un mot douteux au jugement.

Mais à cela, Lemaitre répondra :

« Simple Tourangeau, fils d'une race sensée, modérée et railleuse, avec le pli de vingt années d'habitudes classiques et un incurable besoin de clarté dans le discours, je suis trop mal préparé pour entendre leur évangile. »

Quel était donc cet évangile inconciliable, soi-disant,

1. Les Anglais ont apposé une plaque commémorative sur la maison qu'habita Verlaine à Londres. Il y eut un mouvement verlainien en Allemagne et le poète reste étudié, comme il est lu, à peu près dans tous les pays gréco-latins et anglo-saxons.

2. *Les Contemporains* : quatrième série.

avec l'esprit français, qui est héréditairement le nôtre? En définitive ceci, je crois : Accroître le sens implicite du texte au moyen même de l'explicite prenant, en plus de sa littéralité, fonction de signe ou de symbole ; suggérer encore plus que l'on ne montre ; échapper autant que possible au physique, pour atteindre à la métaphysique inhérente à toute pensée, comme à tout sentiment ; transmuer le sens matériel en valeur spirituelle ; préférer la musicalité qui suit tous les mouvements de l'âme, à l'objectivité des arts plastiques, prisonniers des formes achevées ; s'avancer vers le dieu inconnu plutôt que de s'ébaudir, comme des barbares, devant les idoles parfaites ; enfin, subordonner l'expression au poète, non la poésie à des modes d'expressions galvanisés. Et tout ceci peut se réduire encore en ce bref résumé : ramener la poésie à l'être dans lequel se trouve sa source ; céder à tous les pouvoirs du verbe.

« Il faut toujours croître, toujours marcher, toujours progresser » dit saint Augustin. Cette loi de la vie éternelle est aussi la loi de l'art. A ce titre, le symbolisme, loin de s'abandonner à des remous, de rétrograder ou de tourner dans les cycles déjà tracés, a poussé sa progression en notre mystère poétique, dans le sens des possibilités infinies de l'âme. En réaction contre les Parnassiens, le symbolisme continue le romantisme, mais un romantisme tout intérieur, qui va plutôt au sujet qu'à l'objet.

Cette manifestation ne fut nullement une tentative arbitraire ; proche ou lointaine, elle a des racines antérieures. L'un des grands poètes du XVII^e^ siècle, Milton, n'eut-il pas un génie conforme à cette tendance poétique? Macaulay parle de lui en termes qui promulguent en partie l'évangile qui effarouche tant Jules Lemaitre. La poésie de Milton, écrit-il, vaut moins par :

« *Ce qu'elle exprime que par ce qu'elle suggère ; non pas tant par les idées qu'elle fait naître directement, que par celles qui viennent s'associer en foule aux premières ;*

« ... *Il ne fait pas de la musique pour un lecteur passif, il donne le ton et vous devez trouver la mélodie.*

« ... *Sa poésie agit comme une incantation. Son mérite ne réside non point tant dans son sens patent que dans sa vertu occulte.* »

Au reste, Verlaine n'était ni décadent, ni symboliste. Il s'est toujours défendu contre tout embrigadement. Sa doctrine, en définitive, il l'a exprimée, semble-t-il, dans le vers suivant :

L'art, mes enfants, c'est d'être absolument soi-même.

Sa formule de la musique avant toute chose ne fut-elle point aussi celle de Shakespeare [1], qui était pour lui : « l'immense poète » ? Cependant il est de son âge. Il baigne dans l'atmosphère d'une époque éminemment favorable à son *genius* intime. L'art poétique qu'il a formulé traduit les exigences de sa nature, les nécessités de son art particulier, mais il a trop d'essor pour se laisser claustrer en des formules. Autant que Lemaitre, Verlaine aimait la clarté et toutes les vertus françaises du langage, sinon dans l'appareillage classique et dans les moules usés, du moins dans la musique et les incantations de la poésie. C'est parce qu'il était lui-même ainsi fait qu'il fut considéré comme un maître par les phalanges de poètes dont l'élite se groupa finalement autour du *Mercure de France*, cette Mecque d'une belle époque littéraire. Lemaitre chicane Verlaine, comme un professeur annotant une copie d'élève. Lorsqu'il ne veut pas comprendre, il cherche des doublets de sens littéral. Ainsi, à propos de ces deux vers admirablement modulés :

> Son nom, je me souviens qu'il est doux et sonore,
> Comme ceux des aimés que la vie exila.

1. « Musique et poésie vous n'avez qu'un seul dieu : « one god is god of both », telle est la devise de Skakespeare ; c'est aussi celle de Verlaine » Ernest Dupuy : *Poètes et Critiques*, p. 278.

Quels sont ces aimés que la vie exila, se demande le critique? S'agit-il de ceux pour qui la vie fut un exil? Ou bien de ceux qui ont été exilés de la vie, les morts? Mais, regratteur de mots, c'est bien plus simple que cela. Ces aimés sont ceux qui furent exilés de leur amour, de leur bonheur ; ceux dont l'infortune nous attendrit et dont les noms ont acquis une résonnance héroïque en nos cœurs. Ce sont Héro et Léandre, Tristan et Yseult, Roméo et Juliette, Bérénice, Werther, Elvire, Musset, Verlaine lui-même.

Même procédé pour : *L'inflexion des voix chères qui se sont tues.* S'agit-il, se demande Lemaitre, de l'inflexion qu'avaient ces voix ? ou de leur inflexion dans le souvenir, quoiqu'elles se taisent? Pourquoi ces questions? Qui ne se sent de façon immédiate que ces inflexions appartiennent aux voix chères toujours entendues par nos cœurs, alors que l'être aimé est absent de nous, qu'il s'agisse d'une séparation ou d'une autre?

Dans ces deux cas, il s'agit d'effets émotifs et non de causes formelles. Ayant ainsi satisfait à son préjugé classique, Lemaitre retrouve son intelligence si vive et si pénétrante. Alors, il devient compréhensif, décisif et sent admirablement la poésie verlainienne de *Sagesse.*

« Voilà, écrit-il, des vers véritablement pénitents et dévots, des prières, des actes de contrition » et des « actes de charité ». Le poète pense humblement et docilement ce qui est le vrai signe du bon catholique. Il est si sincère, qu'il raille les libres penseurs et les républicains sur le ton d'un curé de village et conclut son invective contre la science, comme ferait un rédacteur de l'*Univers*...

« ... Bref la foi la plus naïve, la plus soumise ; nous sommes à cent lieues du christianisme littéraire, de la vague religiosité romantique. M. Paul Verlaine a avec Dieu des dialogues comparables (je le dis sérieusement) à ceux de l'*Imitation.* Il échange avec le Christ des sonnets pieux, des sonnets ardents et qui, si l'on n'était arrêté

çà et là par les maladresses et les insuffisances de l'expression, seraient d'une extrême beauté. »

Après avoir cité des passages qui revêtent cette suprême beauté, Jules Lemaitre ajoute :

« Avez-vous remarqué, fut-ce chez sainte Catherine de Sienne ou chez sainte Thérèse, plus belle effusion mystique? Et pensez-vous qu'un saint ait jamais mieux parlé à Dieu que M. Paul Verlaine? A mon avis c'est peut-être la première fois que la poésie française a visiblement exprimé l'*amour de Dieu.* »

Lemaitre a dit l'essentiel. Les restrictions qu'il ajoute ensuite n'ont d'autre importance que d'opposer son tempérament littéraire à celui de Verlaine. Il y a en effet des lieues et des lieues entre les deux hommes, surtout si on les compare en tant que poètes !...

Plus tard, avec son eutrapélie narquoise et son évasive philosophie, humectée du miel des bonnes lettres, Anatole France restera à peu près dans le sentiment de Lemaitre à propos de Verlaine. L'homme avec ses contrastes l'intéresse. Ce saint ivrogne, il le chérit. C'est l'un de ses personnages de choix. Il en a fait le Choulette du *Lys Rouge* et le Gestas de l'*Étui de nacre*. Il esquisse sa biographie, effleure son évolution poétique. Enfin voici pour formuler l'apprécation essentielle :

« C'est un fou, dites-vous? Je le crois bien. Et si je doutais qu'il le fût, je déchirerais les pages que je viens d'écrire. Certes, il est fou. Mais prenez garde que ce pauvre insensé a créé un art nouveau et qu'il y a quelque chance qu'on dise un jour de lui ce qu'on dit aujourd'hui de François Villon auquel il faut bien le comparer : — C'était le meilleur poète de son temps. »

Verlaine fou? une malédiction de plus ! Sans doute à la folie qu'Anatole France attribue à Verlaine confère-t-il, comme le faisaient les grecs, un caractère sacré. Tout poète il est vrai, est insensé pour le vulgaire. Et Verlaine est ainsi fou, parce qu'il a du génie. Mais foin de Lombroso !

S'il s'agissait d'une folie pour psychiâtre et neurologue alors l'on pourrait dire que pauvre Lélian n'était point fait pour devenir leur client, bien qu'il ait simulé une fois les pires désordres pour se faire admettre dans un gentil cabanon, avec un petit jardin, pour y vivre le restant de ses jours en philosophe, en poète, en chrétien protégés contre tout le reste : les femmes, la boisson et les jours sans pain. Pauvre Lélian !

Un jour quelqu'un lui dit :

« — L'absinthe vous rendra fou furieux !

— Furieux? peut-être... mais fou, jamais ! Je raisonne trop bien pour cela... Quand on a une certaine logique dans les idées, on ne peut pas devenir fou.

« Et il nous développa cette thèse toute spiritualiste qu'une âme parfaitement organisée et consciente ne tombe jamais dans le détraquement, quels que soient les excès qu'on ait pu commettre. Il concluait avec une philosophie souriante :

— Si j'avais dû devenir fou, il y a beau temps que ce serait chose faite.[1] »

Tous ceux qui l'ont approché et, jusqu'à ses derniers moments, attestent la bonne santé intellectuelle de Verlaine, la parfaite lucidité de son esprit.

Bien entendu cela n'a point empêché certains psychiâtres de faire preuve de leur science aux dépens du pauvre Lélian.

« Cette acariâtre mazette » comme dit Huysmans qui avait nom Max Nordau « médecin juif et monomane de la folie » fit de Verlaine un monstre de la dégénérescence et de la vésanie. Écoutez son diagnostic :

« C'est un effrayant dégénéré, au crâne asymétrique et au visage mongoloïde, un vagabond impulsif et un dipsomane qui a subi la prison pour un égarement érotique (?) ;

1. F. A. Cazals et Gustave Le Rouge : *Les Derniers jours de Paul Verlaine*, p. 36.

un rêveur émotif, débile d'esprit, (!) qui lutte douloureusement contre ses instincts, et trouve dans sa détresse, parfois, des accents de plaintes touchantes ; un mystique dont la conscience fumeuse (?) est parcourue de représentations de Dieu (?) et de saints ; un radoteur dont le langage incohérent, les expressions sans signification et les images bizarres révèlent l'absence de toute idée nette dans l'esprit. »

Voilà un examen qui fourmille d'incompréhensions à propos des éléments les plus simples. Il tire argument d'une erreur manifeste. Verlaine n'a jamais subi de prison pour « égarement érotique ». Au surplus, son crâne n'était nullement asymétrique et l'on ne voit point en quoi le poète homme très robuste de nature et sain d'esprit, peut être considéré comme un dégénéré. Un autre médecin, M. Charles Tenil juge le portrait de M. Nordau « faux dans l'interprétation des traits et dans leur relative valeur. » Le Dr Cordier-Delaporterie, auteur d'une intéressante étude Médico-Psychologique sur Paul Verlaine, après avoir cité un passage de *Dégénérescence*, à peu près pareil au texte reproduit ci-dessus, estime que la description de Max Nordau « paraît d'ailleurs un peu fantaisiste » et déclare ne point prendre à son compte « les déductions qu'il tire de ses observations ». Prudence nullement exagérée !

Cazals et Le Rouge indiquent en note : « Dans une étude sur Shakespeare et Racine parue dans *Fornightly Review* Verlaine se divertit fort de ces jugements où l'irrévérence et l'incompétence le disputent au manque de tact. »

Faisons comme lui et passons à M. René Doumic qui, lui aussi, fait de *Sagesse* le fruit de la libido verlainienne, avec une certaine humeur morose dans son esprit d'examen. Pour l'éminent académicien, Verlaine ne poursuit dans l'une ou dans l'autre de ses voies parallèles que des jouissances. Alors : « Qui ne voit que ce dilettantisme est tout le contraire du sentiment chrétien. » Ceci dit : « Il est bien

superflu de discuter sur le degré de sa sincérité, et c'est une question oiseuse de rechercher jusqu'à quel point il a été dupe de lui-même, de son émotion, au moment où il la ressentait. Il suffit de ne pas s'abuser sur la nature de cette émotion et d'y voir ce qu'elle est réellement : une forme de l'énervement, un cas de sensualité triste. [1] »

Il n'est déjà pas absolument certain que Verlaine ait recherché seulement des jouissances dans la boisson et la luxure. Il y avait une grande part de désespoir en ces excès. Mais, au pied de la Croix, se trouvait un tout autre homme. Il s'y humiliait, il priait et aspirait à sa délivrance. Dans l'expression de son mysticisme, nous l'avons déjà dit, nul mélange pervers, point de sentiments équivoques. « L'association mystico-érotique » dont parlent MM. Antheaume et Dromard [2] paraît une pure vue théorique dont leur sujet ne relève certainement pas. Verlaine est un mystique et un aphrodisien, ainsi qu'un tel fait des mathématiques, pêche à la ligne et court même le cotillon sans que ceci soit une conséquence de cela. Point de mysticité dans l'érotisme tout physique de Verlaine, dont les surexcitations proviennent, nous le savons, de l'alcool ; rien du faune dans le pécheur qui prie. Le freudisme anticipé, valable peut-être lorsqu'il s'agit des hérésies mystiques à forme sensuelle, n'a assurément rien à voir dans les pures spiritualités de *Sagesse*. Il y a des mysticismes pervers ou seulement susceptibles de le devenir. L'Église n'a pas attendu les psychiâtres pour démêler leurs causes et leurs effets avant de les condamner, même lorsqu'un prélat, comme Fénelon, donnait son adhésion toute spirituelle à l'un de ces égarements de l'âme. « Il faudrait être mort à soi-même, dit l'*Imitation*, pour acquérir quelque expérience de la céleste contempla-

1. *Revue des Deux Mondes* : 15 janvier 1901.
2. Dr Cordier-Delaporterie : *Etude Medico-Psychologique sur Verlaine*, p. 146.

tion. » C'est pourquoi les mystiques qui ne se soumettent point aux disciplines chrétiennes, s'égarent si souvent en des folies de l'imagination ou des sens divinisés. Tel n'est point le cas de Verlaine. Il est fidèle au catéchisme, à la messe, et catholique soumis en toute orthodoxie. Rien de douteux, ni d'équivoque en ses élévations. Il prie comme un enfant.

Un prêtre, le R. P. Pacheu, sait faire les distinctions nécessaires en examinant le cas de Verlaine.

« Sans doute, écrit-il, Verlaine est un malade, et dans sa vie et dans son œuvre, il y a bien des pages souillées : elles sont précisément une déchéance de l'idéal mystique, elles n'en sont la cause ni l'effet. La religion pose au contraire un rayon de clarté dans cette âme et de beauté dans son œuvre. Cette meilleure part de lui-même, cette chapelle offusquée par des masures mal famées, il faut la dégager de son entourage pour la sauver de l'oubli. »

L'on comprend ainsi qu'un autre prêtre, l'ineffable poète Louis le Cardonnel, ait écrit au lendemain de la mort de Verlaine :

Je te revois aussi, Paul Verlaine, versant
En toutes passions ton lamentable sang :
Puis ta chair fatiguée et l'âme anéantie,
T'en allant demander sa vigueur à l'hostie,
Elle te relevait ; tu retombais encor :
Mais pour te redresser vers le ciboire d'or.

. . . . . .

Combien autour de nous, et pour trop d'abandon
N'ont pas à souhaiter quelque divin pardon ?
D'un compagnon d'antan reçois ici l'absoute :
Il est prêtre, il la donne, il te la donne toute,
Pour que tu puisses, clair, et tes vains désirs morts
Aimer du grand amour, sans terme et sans remords ? [1]

Cette absolution donnée par des prêtres, comment la

1. Dans : *Hommage à Verlaine* (Messein 1910).

refuserions-nous au grand poète qui nous a fait les merveilleux dons de son génie?

Changeons d'horizon. Voici de très belle lignes, et qui portent très haut l'exégèse verlainienne, en dégageant la suprême valeur de cette vie d'homme. Elles furent publiées par M. Charles Fuinel en 1896 [1], après la mort de l'auteur de *Sagesse* :

« Que nous importe son histoire? C'est la terre commune de l'humanité ; que nous importe son œuvre, calculée par le nombre de ses volumes, la richesse, la variété et la nouveauté, c'est l'art dont se servent tous les poètes ; mais plus haut, ce qui est à lui, c'est sa foi retrouvée.

« Ce qu'il importe des avoir d'un homme, c'est jusqu'à quel point il s'est élevé. Or, Verlaine s'est élevé jusqu'à Dieu par la Prière.

« ... Ceux qui goûteront le charme si pénétrant de sa poésie en conserveront dans le cœur l'ineffable sérénité et s'étonneront qu'une si grande place tenue en leur âme, soit si petite aux yeux des hommes. [2] »

Ernest Raynaud s'étant plaint devant Maurice Barrès de l'injustice de la société à l'égard du poète de *Sagesse*, le grand écrivain répliqua :

« — Verlaine a-t-il, rempli ses devoirs vis-à-vis d'elle?

— Oui, certes, puisqu'il a prêché la fraternité et qu'il nous a enseigné que la vertu essentielle d'ici-bas était la bonté.

— Soit, répondit Barrès, mais la bonté, c'est bien abs-

1. La lyre universelle, décembre 1896. — Cité dans *Paul Verlaine et ses contemporains*, par un témoin impartial (Bibliothèque de l'Association : 1897).

2. « Oui, écrit M Francis Vielé-Griffin, Verlaine seul esprit fécondant de cette génération du Parnasse nous a légué un héritage de beauté active, tandis que ses contemporains ayant placé leurs biens en viager laisseront tout juste de quoi payer leur enterrement. »

Erudit Verlainien, M. Maurice Monda dépeint les alternatives qui eurent leur résolution en *Sagesse* : « Poète religieux, ses lèvres murmurent une confession pénible, parce que lourde de fautes. »

trait. Il y a des règles. S'en dispenser au non de la bonté, n'est-ce pas se dispenser de tout?

« C'est dans cette préoccupation que Proudhon disait qu'il faut que l'idéal se subordonne au droit et Barrès ajoutait : Comment Verlaine a-t-il servi la bonté?

« Je lui répondis : par ses œuvres.

« Je négligeai même de rappeler à Barrès le mot de Pascal : « La vraie morale se moque de la morale » : Si ce n'est pas la vie trouble et douloureuse de Verlaine qui nous enseigne, c'est son génie. »

Barrès avait évidemment raison d'une façon générale. Il ne suffit pas d'affirmer de bons sentiments ; faut-il encore les pratiquer. Mais, vraiment, Raynaud sur le cas particulier de Verlaine, dit le mot de la fin. [1]

Il convient d'ajouter avec M. Fernand Gregh : « Et quelle leçon de penser que tant de gens ont entassé tant de livres et ne laisseront rien d'eux à la postérité indifférente, et qu'un vieil ivrogne divin, parce qu'il a écrit sur des cahiers d'écolier, comme le manuscrit de *Sagesse*, quelques paroles adorablement consonantes, est immortel, et flotte avec l'encens dans toutes les églises, ou l'on chante au graduel, *Fi-li-a*... [2]

« Mais il se purifie, depuis les péchés de son enfance jusqu'à ses derniers appétits de païen, il crie son ardeur fiévreuse, ses rêves de luxure, il se jette tout entier aux pieds de celui de qui il implora la parole qui réconforte, qui absout et qui cicatrise les plaies saignantes. » [3]

1. Il convient de dire que Barrès se trouvait parmi ceux qui envoyèrent par l'entremise du *Figaro* une subvention au malheureux poète pour le mettre à l'abri de la misère. Cette généreuse initiative fut prise par Madame la comtesse Greffulhe. Outre Barrès les donateurs étaient : la comtesse Greffulhe, la duchesse de Rohan, la comtesse René de Béarn, MM. Henry Bauer, Paul Brulat, François Coppée, Léon Daudet, Dr Jullien, Jules Lemaître, Mirbeau, Robert de Montesquiou, Jean Richepin et Sully Prudhomme.

2. *Dans* : *Hommage à Verlaine* (Delesalle : 1924).

3. *La Revue Verlainienne*.

Jean Moréas chante avec sa gravité olympienne [1] :

> Mais le chantre divin tombe ; il se précipite
> Jusqu'aux plus bas lieux pour gagner les sommets :
> Aux noces de Cadmus les Grâces l'ont prescrite,
> La règle que son cœur ne transgressa jamais ![1]

M. Monda cite ces lignes de Gabriel Vicaire témoignant de l'impression produite par une première lecture de *Sagesse* :

« Je me souviens encore d'une après-midi délicieuse que je passai sur un banc de la place Saint-Sulpice à lire *Sagesse*. Quelques tournures m'offusquaient bien un peu. Mais je me laissai, sans plus y réfléchir, emporter au tourbillon de la poésie vivante, et à certains passages que j'appelle divins, il me semblait qu'un peu de ciel bleu descendait sur moi. [2] »

Le poète de : *Les Cornes du Faune*, M. Ernest Raynaud n'hésite pas à écrire que le grand poète qu'il a fréquenté et aimé : « Nous ouvre dans *Sagesse* l'âme des héros, et nous guide dans le chemin des vertus difficiles. [3] »

Un écrivain, jeune alors, M. René Bizet, attestait ainsi la souveraine influence :

> O Verlaine, mon cœur t'entend, je suis heureux
> Comme celui qui oït le Maître aux paraboles :
> Je songe à la splendeur de la bonne parole,
> Disciple d'Emmaüs qui reconnaît son Dieu.

M. Lacaze-Duthiers, poète, moraliste et esthéticien, trouve lui aussi son viatique dans *Sagesse* :

> Car elle dit à l'orgueilleux d'avoir la Foi
> Bien humble. Elle lui dit que prier c'est la loi,
> Elle fait espérer le cœur le plus sceptique.

1. *Hommage à Verlaine* (Messein).
2. Dans : *Hommage à Verlaine* (Delesalle).
3. *Idem*.

Elle veut que l'on aime en toute Charité,
Elle exalte l'amour très pur de la Bonté.
O marcher dans la voie indulgente et mystique! [1].

Si la poésie aspire à la prière et se confond avec elle psychiquement, ainsi que le pense M. l'abbé Bremond [2] les poèmes de Verlaine atteignent à la suprême fusion de cette double oraison. C'est le verbe et la musique d'une âme, avec mélodie et douceur. Le lyrisme n'y force rien. Point ou presque pas de romantisme. Cette poésie s'échappe du cœur comme un oiseau encore tout chaud du nid. Accent divin de la parole humaine, rythmes surnaturalisés par un souffle inconnu.

« Et dans cette crise sublime, écrit Georges Rodenbach dans le plein vent du génie verlainien, naissent pour l'éternité les poésies de *Sagesse*, le plus pathétique élan de l'âme de toute la littérature moderne ; des oraisons comme Dieu et les hommes n'en avaient jamais entendu. Là surtout fut la grande originalité du poète ; il écrivit — *comme on prie* : [3] »

En quelques lignes, Emile Zola rend suffisamment justice à Verlaine :

« Ah! s'écrie-t-il, si la poésie n'est pas la source naturelle qui coule d'une âme, si elle n'est qu'une musique, qu'une plainte ou qu'un sourire, si elle est la libre fantaisie vagabonde d'un pauvre être qui jouit et pleure, qui pèche et se repent, Verlaine est le poète le plus admirable de cette fin de siècle. [4]

Voici encore d'admirables paroles. Elles emportent, je crois, en leur haute compréhension, tout ce qu'il faut dire, en dernier lieu, lorsque le van a fait son œuvre. Elles sont d'un journaliste et critique, Henry Bauër :

1. *Hommage à Verlaine* (Messein).
2. *Prière et Poésie* (Grasset).
3. *L'Elite* (Fasquelle, 1899).
4. *Enquête de la Plume* (1896).

« Il vécut triste, misérable, tourmenté, glorieux, pour l'étonnement et l'admiration des hommes. Il manqua sombrer dans la damnation, et atteignit à l'esprit divin. Il y eut en lui du démon et de l'ange, tellement que le conflit des deux éléments forma le drame le plus extraordinaire et le plus émouvant. L'ange de *Sagesse* a vaincu ; il nous inspire ses paroles de joie et de réconfort, que nos enfants répéteront à leurs petits enfants. »

Les tendres paroles funéraires de François Coppée peuvent prendre place ici, car elles éclairent avec une grande douceur le portrait moral du pauvre Lélian :

«... Heureux aussi le poète qui, comme le pauvre ami à qui nous disons aujourd'hui adieu, conserve son âme d'enfant, sa fraîcheur de sensations, son instinctif besoin de caresses, qui pèche sans perversité, a de sincères repentirs, aime avec candeur, croit en Dieu et le prie humblement dans les heures sombres, et qui dit naïvement tout ce qu'il pense et tout ce qu'il éprouve, avec des maladresses charmantes et des gaucheries pleines de grâce.»

Devant la tombe du « poète-christ » comme a dit un poète, d'autres pieuses paroles furent prononcées. Celles-ci, qui sont de Maurice Barrès doivent être retenues : « ... Cette figure populaire, nous n'aurons plus le bonheur de la rencontrer. Mais ce qui était en lui d'essentiel, sa puissance de sentir, l'accent communicatif de ses douleurs, ses audaces très sûres à la française, et ses beautés tendres et déchirantes : Tout cela demeure vivant ... — Désormais, sa pensée ne disparaîtra plus de l'ensemble des pensées qui constituent l'héritage national... »

Sur le propre de *Sagesse*, M. de Bersaucourt [1] entonne un très bel hosanna : « ... Que des mots, de simples mots puissent être à ce point évocateurs, qu'ils renferment un tel sortilège, cela semble tenir du miracle, et, ne nous y trompons pas, c'est bien un miracle. Toute la détresse et

1. Paul Verlaine, poète catholique.

toute la ferveur humaines, toute l'imploration et toute la croyance d'un être sont contenues ici... »

Le miracle de *Sagesse* n'a pas été sans influence sur l'art même du poète, comme l'a fait remarquer Adolphe Retté qui reçut lui-même les illuminations de la grâce : « L'art de Verlaine bénéficia grandement de sa pénitence. Non seulement il conserva le don de rendre les nuances les plus délicates du sentiment, comme dans les poèmes des *Fêtes galantes* et de *La Bonne chanson*, mais il prit plus de simplicité et plus de grandeur à la fois. L'Eucharistie a donné à ce poète des yeux nouveaux pour contempler la nature. Il en résulte que quelques mots très ordinaires, quelques lignes à peine appuyées, quelques teints d'aquarelle lui suffisent pour évoquer un paysage, pour en donner la sensation totale et pour la spiritualiser. [1] »

Que pense la jeune critique de *Sagesse*? Pour M. René Lalou, c'est « un authentique chef-d'œuvre... Grand poète de l'âme, Verlaine demeure aussi l'un de nos artistes les plus raffinés. [2] »

Pour M. John Charpentier, Verlaine est un homme du Moyen Age : « ... Encore que sa sensibilité, attentive à l'extrême aux moindres variations de la beauté, l'incite à réagir comme un moderne. La preuve en est avant tout, de *Sagesse* (« il ne s'était rien vu de pareil depuis le Moyen Age » a pu écrire Léon Bloy, et où, seul, un poète à l'âme contemporaine de celle des ouvriers des cathédrales était capable d'exprimer un si naïf et si ardent amour divin. Il ne s'agit point là de pastiches plus ou moins habiles. C'est la foi s'exhalant toute... jaillissant avec suavité d'une source qu'on aurait pu croire à jamais tarie... [3] »

« *Sagesse*, écrit M. Henri Strentz, est le chant de toutes les voix de l'orgue, auxquelles s'unissent celles des anges

1. *Quand l'Esprit souffle* : *Paul Verlaine* (Messein).
2. *Histoire de la Littérature française contemporaine* (Crès).
3. *Le Symbolisme* (Les Arts et le Livre).

et que traversent le cri éperdu du pécheur, reconnaissant qu'il est quelque chose de supérieur à l'ivresse des sens. [1] »

On a beaucoup écrit au sujet de Verlaine. Il ne saurait donc être question de réunir ici tous les jugements portés sur son œuvre. Les plus significatifs suffiront. Mais on ne saurait passer sous silence les voix hostiles, car ce sont celles qui, d'ordinaire, crient le plus fort.

Dans la note défavorable, je ne connais rien de plus noir, de plus mal justifié et absurde que ces lignes de M. Charles Gidel, ancien proviseur du lycée Louis-le-Grand. Cet historien littéraire a poussé beaucoup plus loin que Jules Lemaitre à l'égard de Verlaine, le blâme d'incohérence et d'obscurité : « Depuis qu'il est devenu symboliste (il ne l'a jamais été ni voulu l'être [2]), qu'il veut faire de la musique en vers, il affecte une obscurité systématique (?) et il réussit à ne se faire comprendre de personne. » Sommes-nous donc aussi aveugles que cela devant la lumière? Humbles ou brillants lecteurs, nous voilà bien calomniés ! Enfin, pour M. Gidel : « Ce que les écrivains nouveaux appellent des *Romances sans Paroles*, comme dit Verlaine : « Ce sont des paroles sans pensée [3] » et le jugement du critique, pourrait-on ajouter, contient des phrases dont le sujet est problématique, car elles ne s'appliquent pas plus à Verlaine que les bosses d'un chameau à un lion.

D'autres ont dit : Buvez quelques absinthes et vous saurez alors que l'œuvre de Verlaine est malsaine comme la boisson qui l'engendra.

C'est bien mal prendre ses garanties. Comme je l'ai déjà indiqué, les chefs-d'œuvre de Verlaine furent juste-

1. Paul Verlaine. Son œuvre (Nouvelle revue Critique).

2. Répondant à l'interwiew de Jules Huret, Verlaine dit : « Le symbolisme, comprend pas... ça doit être un mot allemand, hein? qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire?... »

3. *Histoire de la Littérature Française*, t. V (Lemerre).

ment écrits dans les périodes absolument sobres de son existence. A l'époque de *La Bonne Chanson*, il ne buvait plus. *Sagesse* fut engendrée en prison pour une bonne partie et le reste durant une période d'abstinence. *Romances sans Paroles*, *Amour*, *Bonheur*, *Liturgies Intimes* et les poèmes mystiques posthumes, autant d'œuvres composées à l'hôpital. L'absinthe ne joue donc aucun rôle dans ce qui est admirable dans le poète de *Sagesse*, si ce n'est sous la forme du remords. Aussi n'y trouve-t-on point de délire.

Outré d'avoir été épinglé par Verlaine dans une de ses *Invectives*, Henry Fouquier, qui passait en son temps pour un brillant chroniqueur, écrivit cette oraison funèbre du pauvre Lélian :

« M. Verlaine fut un lettré de distinction, un assez bon poète de troisième plan peut-être, dont le talent naturel fut gâté par la préciosité et l'obscurité voulues, et qui, trouvant qu'on était trop lent à rendre hommage à son talent, sauta le pas et se proclama du génie. »

Voilà qui s'accorde mal avec la modestie naturelle de Verlaine, très circonspect en ce qui concernait son œuvre et qui savait si bien reconnaître le talent des autres. Mais Henry Fouquier a du ressentiment ; il fait appel au bras séculier pour empêcher qu'une statue soit élevée au plus grand poète de son temps :

« Et je m'adresse à M. Poincaré [1], dont on cite le nom parmi les promoteurs de cette glorification de M. Verlaine. Il occupe, dans le monde politique une place à part et heureuse. Grand Maître de l'Université il y a peu, pouvant le redevenir, il est tenu en haute affection par les lettrés. Nous estime-t-il si peu qu'il pense que nous restions indifférents à l'hommage rendu à un homme dont je le

1. Il s'adressait mal. M. Raymond Poincaré, étant ministre de l'Instruction publique avait accordé un secours au poète malheureux. Et, c'est lui qui avait pu faire dire à ce royaliste : Il y a tout de même de braves gens parmi les républicains!

défierais de dire toute l'histoire à son fils? M. Poincaré inscrira-t-il son nom au socle de l'image glorifiée de cet Antinoüs qui ne fut pas même un beau garçon? [1] »

Ferdinand Brunetière, Gaston Deschamps et Émile Faguet ne furent point favorables à Verlaine. Ce dernier estime qu'il y a au moins deux cents beaux vers dans l'œuvre de ce poète ; Charles Maurras s'arrête à la centaine. Ces éminents esprits ne doivent pas savoir compter ! Mais c'est Maurras qui exprime le grief profond : « Les romantiques réclamaient la liberté de l'art ; il l'a pratiquée, lui, et d'un zèle sauvage et fou. Il a perdu la langue, abîmé le style et réduit à rien la pensée. D'un si profond degré d'humiliation, tout esprit généreux n'a pu que rebondir vers la lumière, l'ordre, la force, la grâce virile et les autres disciplines de la beauté. [2] »

Ce n'est que trop vrai : Verlaine, homme et écrivain, est en partie le produit de l'indiscipline qui, de générations en générations, a atteint l'anarchie dans la conduite de la vie et l'emploi de l'intelligence. Et le plus fort, c'est que Verlaine pensait comme Maurras, en tant que citoyen. Mais, soit qu'il ait suivi des voies irrégulières, soit que la règle catholique l'ait guidé, il nous a révélé des beautés encore inconnues dans la poésie. Et nul criterium ne demeure valable, lorsque l'œuvre le surpasse en le périmant, de même qu'on ne prouvera jamais mieux le mouvement qu'en marchant. « Tous ces systèmes sont faux, disait Lamartine, le génie seul est vrai. » Telle est, je le crois, l'absolution de Paul Verlaine, et sa sauvegarde, devant les reproches de Charles Maurras.

Je dirai plus, peu de livres qui inspirent autant le dégoût du désordre, du relâchement, de la bride sur le cou, que ceux de Paul Verlaine, car il y a en eux cette opposition que M. Marcel Coulon marque ainsi :

1. *Figaro* : 12 août 1896.
2. Enquête de la *Plume* (Février 1896).

« Il a écrit les vers les plus libertins et les plus luxurieux qui soient ; il a écrit les vers les plus chastes, et les plus pieux qui soient. Il s'est élevé aussi haut que possible dans la sainteté, il s'est enfoncé dans le péché aussi bas qu'un être humain puisse rouler... [1] »

Remarquons-le, un même balancement n'équilibre point ces contrastes, comme les paires de phrases qui les mettent en relief. Ce qui est en haut, reste en haut ; ce qui est en bas, y demeure. Or, comme personne, sauf quelques libertins, préfère la fange du marécage au tertre angélique éventé par l'air pur, c'est sur les sommets verlainiens que la leçon se reçoit. Là, on échappe aux divagations, à l'irrégularité, aux scandaleuses dissidences. On y sent toute la beauté et toute la bonté de la transcendante et souveraine sérénité. Le mal nous divise ; mais le bien avec le beau nous rassemblent. Ils font d'un homme un être bien orienté. Lorsque Verlaine perd la tramontane, qui a envie de le suivre? Ce désordre que l'on prend en pitié ne sera point notre fait. Par contre, on se réunit avec lui, lorsqu'il se retrouve, lorsqu'il redevient le maître de *Sagesse*.

Prenons de Verlaine une impression directe avec M. Francis Vielé-Griffin. Le poète jeune alors vient de faire impasse Moreau une visite au maître : « Nous avons trouvé, note-t-il, un *Maître*, fort de la joie créatrice, l'âme offerte à la beauté quotidienne, le *cœur à l'aise*, pour reprendre le refrain de ce jour lointain déjà, refrain qu'il aima tant. Et ce fut la première fois que nous ressentîmes en présence d'un aîné, l'impression du luxe moral, de l'opulence du cœur, du pacte vital... [2] » Ce témoignage spontané, d'après le modèle, vaut bien, n'est-ce pas? toute diatribe cuisinée d'après de vagues légendes.

1. *Anatomie littéraire* : La Renommée de Verlaine (Librairie des Lettres).
2. *Notes inédites sur Verlaine*, dans Revue Verlainienne (nº 1).

Un critique universitaire, M. Georges Pellissier, quoique restrictif, se montre beaucoup plus ouvert qu'un Gidel ; « un petit nombre de pièces, dit-il, vraiment exquises et d'un accent jusqu'alors inconnu, suffisent pour lui assurer sa place entre les plus grands poètes de ce siècle, et le font considérer, à juste titre, comme l'initiateur de la moderne poésie.[1] »

M. Ernest Dupuy s'évertue à montrer que Verlaine fut surtout influencé par Shakespeare, par Baudelaire et que *Sagesse* diffère du manuscrit : *Cellulairement*, par suite d'une sélection voulue par le poète, en raison de son *système*. Enfin, il en arrive à dire magnifiquement à propos de ce chef-d'œuvre.

« Tout ce qui était profane fut écarté. Le flot shakespearien lui-même était trop trouble, trop souillé pour un cœur qu'enivrait enfin l'enchantement des sources mêmes de la foi. Après les évangiles et les Commandements sans cesse médités, c'est aux Psaumes du roi David, c'est aux Confessions du plus humain des Pères de l'Église, saint Augustin, c'est aux effusions des mystiques passionnés, saint Bonaventure et sainte Catherine de Sienne, c'est aux commentaires de la religion, célèbres ou obscurs, que reste encore ouverte l'oreille de Verlaine converti ; mais c'est la voix de son remords purifié, la voix de ses espoirs transfigurés, tournés vers l'infini, qu'il écoute presque en tremblant et dont il rend les cris d'épouvante ou d'amour avec une simplicité sublime.[2] »

Voilà bien, en effet, la double élaboration de *Sagesse*. Il n'est donc pas vrai de dire que Verlaine s'est converti sans préparer sérieusement son esprit à cet acte. Et s'il n'a voulu avoir que la simple foi du charbonnier, ce n'est point qu'il manquât d'une science suffisante.

1. *Le mouvement littéraire contemporain* (Hachette).
2. *L'évolution poétique de Paul Verlaine*, dans *Poètes et Critiques* (Hachette).

Dans *Le Petit Bottin des Lettres et des Arts*, rédigé par Félix Fénéon et Laurent Tailhade, on lit à propos de notre poète :

« ... Verlaine fut maratiste, athée et communard. La vie contemplative l'a transformé : du dernier bien avec les saints les mieux en cour, il confit dans le papisme. La politique le sollicite parfois, alors, il déclare que ce qu'il faut admirer dans Napoléon Ier, c'est le veuf. Sa magnifique hure de Toungouse, ivre et goguenard, a humé l'air de nombreuses patries, geôles, églises, tavernes et paquebots. Récemment, il habitait la forêt des Ardennes comme une Rosalinde ; il gîte aujourd'hui près de la place de la Roquette sur laquelle il périra sans doute, et, par là, il enfoncera définitivement François Villon. »

C'est l'éreintement en bonne et due forme. Tailhade devait revenir à l'égard de Verlaine à des sentiments meilleurs que ceux exprimés dans cette notice pleine de noises. Au cours d'une causerie donnée au café Procope, en 1894, il dépeignait ainsi le poète :

« Le front dévasté par le génie ou la douleur, plus vieux que son âge, mais la face éclairée par un sourire d'enfant... »

Dans son étude sur : *Le Symbolisme*, M. Alfred Poizat, poète très lettré, consacre naturellement une étude à Paul Verlaine. On ne peut souscrire à tout ce qui est dit dans ces pages, notamment à ceci : « Verlaine, rapproché de Villon, prend l'allure d'un pauvre écolier, d'un garçon d'un talent exquis à côté d'un génie et d'un maître. » Je crois que, sans rabaisser Villon, Verlaine mérite d'être placé plus haut que cela. Il est, lui aussi, un maître et un poète de génie. Il habite même des régions poétiques en lesquelles Villon n'a jamais pénétré. Lorsqu'ils se ressemblent, les deux poètes de la montagne Sainte-Geneviève ne sont pas inégaux l'un à l'autre. Les poèmes à la Vierge de Verlaine, valent bien, dans une autre note, la « *Ballade que Villon fist à la requête de sa mère pour prier* NOSTRE DAME. »

Mais voici, en revanche, de très belles lignes dans lesquelles M. Poizat paye son écot d'admiration :

« Verlaine fut non seulement un rénovateur de la poésie lyrique, mais en même temps il dota la littérature catholique française de poésies d'un sentiment aussi juste que profond et pénétrant. Personne depuis longtemps n'avait su exprimer comme lui le repentir, l'humilité, la foi tendre et confiante, le joyeux amour de Dieu, etc... (dans le même ton et avec la même intuition du génie chrétien de Verlaine).

Mais, ajoute M. Alfred Poizat, il faut prendre garde de ne pas aller trop loin. Après avoir signalé les défaillances de Verlaine, M. Poizat ajoute : « En faire notre grand poète catholique, c'est le présenter au public, comme une gloire catholique, un peu comme une sorte de Père de l'Église, un si rare honneur exige d'être acheté d'un peu de sainteté, ou sinon de sainteté, du moins d'une inattaquable dignité de vie... [1] »

Bien qu'on emploie, parfois, à propos de Verlaine le mot de « saint », en dehors de toute acception hagiographique, il ne saurait venir à l'idée de personne de le canoniser. Mais la tétralogie religieuse de Verlaine existe. Elle est catholique. Alors, sa valeur comparée est *un fait*, qu'on le veuille ou non. Aussi avec ou sans brevet d'admission, *Sagesse*, *Amour*, *Bonheur* et *Litturgies Intimes*, placent incontestablement Verlaine parmi les plus grands poètes catholiques et humains. En ceci, d'ailleurs, le point de vue chrétien ne peut être que celui de la Charité. Mais on peut aller plus avant encore, Verlaine a été mis dans la tombe avec les sacrements de l'Église. Il est pardonné. Les croyants peuvent donc accepter franchement les chefs-d'œuvres, dus aux sublimes repentirs de ce pénitent.

Le jugement culminant sur *Sagesse*, au point de vue de l'œuvre verlainienne, me paraît avoir été prononcé par

1. *Le Symbolisme* (Bloud et Gay).

Stéphane Mallarmé en ces termes : « Tout, de loin ou de près, qui s'affilie à *Sagesse*, en dépend et pourrait y retourner, pour grossir l'unique livre : là, en un instant principal, ayant écho par tout Verlaine, le doigt a été mis sur la touche inouïe qui résonne solitairement, si clairement. [1] » A tout le moins, l'unité de l'œuvre mystique de Verlaine est-elle certaine. Un seul volume pourrait la contenir toute, avec *Sagesse* pour sommet.

Dans : *Passage de Verlaine*, M. Paul Valéry dit : « Quant à l'ingénuité de Verlaine et de son art, il ne fait aucun doute qu'elle n'a jamais existé. Sa poésie est bien loin d'être naïve, étant impossible à un vrai poète d'être naïf... »

Cette opinion tient à l'esprit de système ; le chantre de *La Jeune Parque*, pense que tout est volonté dans l'art. Un apôtre de la même idée, appliquée à toute la conduite de la vie, Balthazar Gracian, reconnaît cependant chez les hommes supérieurs tout au moins le *El despejo, le je ne sais quoy* qui est : l'âme de toutes les qualités, la vie de toutes les perfections et par surcroît, l'insaisissable. Chez Verlaine, le el *despejo* est trop présent, trop frappant, trop marqué de sincérité pour que son génie puisse être réductible seulement à de l'artificiel, ou à des artifices voulus. Verlaine est un artiste, un écrivain qui dispose de ses moyens, il n'y a pas de doute. Mais l'âme de son art, la vie qui l'anime, proviennent de l'ingénuité native du poète, de sa source intérieure de poésie. L'homme ne saurait créer l'être. Il l'interprète ; c'est déjà beaucoup. Personne, à son gré, ne pourra être Verlaine ou Paul Valéry, encore moins l'inconnu qui apportera demain son chef-d'œuvre au patrimoine de l'art.

Nombreux sont les poètes qui ont psalmodié en l'honneur du maître disparu. Une anthologie verlainienne

1. *La Plume*, février 1896.

pourrait assurément être réunie [1], Contentons-nous ici d'un tout petit florilège.

Voici encore Stéphane Mallarmé, toujours intense et sibyllin :

Le noir roc courroucé que la bise le roule
Ne s'arrêtera ni sous de pieuses mains
Tâtant sa ressemblance avec les maux humains
Comme pour en bénir quelque funeste moule.

Léon Dierx, drape ainsi le cas moral du pauvre Lélian :

Toi lyrique ingénu, toi, personnel artiste,
Repentant magnifique à l'égal du Psalmiste...

Henri Bataille en arrive, lui, au tutoiement intime et cordial :

Je t'aime bien mon pauvre vieux,
Je te vénère, grand prince mélancolique
De la Nuance, de l'Orgueil et de l'Aveu,
Tu m'effares, méchant vendeur de métaphysique
Faust déplumé, Satan de Brasserie

. . . . . .

Mais quel amour de l'art, quel musée et quel Louvre
D'aristocrate que ton cerveau de Vieille-France!
Tout rempli de chansons, de tableaux où se découvrent
Les routes, les pays, les amours et les ciels,
L'aventure, la belle ivresse... Et Marie et Jésus
de France... Tout cela, nom de Dieu, mordicus!

C'est au bon Samaritain que G. Duhamel s'adresse :

Si la richesse est à qui la donne avec amour,
Ne fus-tu pas riche et prodigue sans mesure?

Et c'est ainsi que je t'honore
Toi qui règnes assis parmi ceux de ton siècle,

1. Elle existe en partie dans l'*Hommage à Verlaine* (Messein 1910).

Cette belle image, de Saint-Georges de Bouhélier :

Tu passas comme un Roi que la tribu exile.

Qui ne connaît la : *Ballade mystique sur la Douceur de Pauvreté*, ce chef-d'œuvre en plain-chant médiéval, de Laurent Tailhade et son *Envoi* à Verlaine :

Prince des vers si doux, le scapulaire
Et l'humble froc, chez tels béotiens,
Ebaudit un mufle patibulaire,
Mais toi, sans peur, sans feinte, sans colère,
Sois de ton Dieu l'éternel vexillaire
Lorsque Jésus reconnaîtra les siens,

Catulle Mendès a écrit lui aussi : *La Ballade de l'Ame de Paul Verlaine*, avec cet *Envoi, à notre Seigneur Dieu.*

Seigneur! plus d'un banquier trichait!
Voici pour vous la marjolaine
Et le lys qui s'effarouchait,
Et voici l'âme de Verlaine.

C'est la palme de la paix bénigne que M. Francis Vielé-Griffin balance sur la tombe du poète et c'est aussi une clémente berceuse :

Dors, doux passant chanteur des routes soucieuses,
Souris ingénument de tes rêves blâmés ;
La Muse aux fleurs de lys te bercera, pieuse,
De ta voix même éparse de l'hymne des ramées.

Paul Claudel voit dans la perdition de Paul Verlaine, comme le signe de sa prédestination ; et sa transfiguration de Verlaine est des plus poignantes :

La mince couche d'alcool dans ton verre et le sucre artificiel
Comme tu te pressais d'en finir afin de trouver le fiel!

Que le marchand de vins fut court à côté de l'hôpital!
Que la triste débauche fut courte à côté de ta pauvreté fondamentale,
Vingt années par les rues Latines si grande qu'elle fut un scandale à tous les yeux.

toutes privations et misères, jusqu'à l'heure de mourir :

Dans cette chambre de prostituée, la face contre la terre,
Aussi nu par terre que l'enfant quand il sort tout nu du ventre de sa mère[1].

Quels que soient les jugements sur l'homme, les œillères des préjugés, l'antique routine qui rend toujours classiquement suspects les modernes ; quels que soient les parti pris pharisiens ou intransigeances théoriques, voire les justes remarques critiques, les appréciations que nous venons d'examiner, à quelques exceptions près, dégagent *Sagesse* de toute méconnaissance. On ergote autour et alentour. Mais en approchant, chacun doit reconnaître dans ce chef-d'œuvre un sanctuaire insigne de l'âme humaine et de la divine poésie.

On pourrait multiplier encore les citations et témoignages, notamment ceux des critiques étrangers, car Verlaine est entré dans le patrimoine de toute l'humanité, je crois que le résultat serait le même.

1. *Feuilles des Saints* : *Verlaine* (Librairie Gallimard).

XII

FINAL

Il y a diverses façons de juger un homme ; toutes ne sont point bonnes. A tels moyens employés, répondront toujours des résultats de même mesure et de pareille nature. Si l'investigation reste fragmentaire, ou unilatérale, ou préconçue en ses résultats, il s'ensuivra nécessairement des déformations, ou, pis encore, des mutilations de ce tout, un et multiple, multiple et un, qu'est la personne humaine. Si vous examinez surtout des caractéristiques mineures en les amplifiant jusqu'au delà des majeures, vous fausserez assurément le personnage. C'est ainsi que d'un monstre l'on peut faire une manière de brave homme et vice versa. Répétons-le : tous les humains se ressemblent, au total. Seule, la proportion des caractéristiques les différencient. L'étude de l'un d'eux comporte donc implicitement l'obligation d'établir les rapports, d'identifier les constantes à travers toutes les variations accidentelles, dans les circonstances de temps et de milieu.

C'est pourquoi nous avons toujours estimé qu'il fallait, avant tout considérer un personnage en son humanité totale, du moins jusqu'au degré où elle est accessible à nos moyens, classer ensuite les manifestations selon leur ordre de fréquence et d'omnipotence, enfin dégager les dominantes essentielles avec leurs subordonnées, leur divergences et contrastes accidentels ou permanents. Alors, l'esprit, avec les moyens dont il dispose, peut apprécier la valeur des valeurs d'un homme.

Nous avons sûrement reconnu en Verlaine deux dominantes constantes et majeures : celle qui a *Sagesse* pour expression, soit la poésie de l'homme affectif, moral et religieux ; l'autre, un seul mot la signifie : *alcool*, la fureur de boire qui a abaissé et dépravé un humain d'élite, certainement élu, quoique mal prédestiné d'autre part.

Mais, l'or et le plomb vil de même poids ont-ils valeur égale? Non, certes. Ainsi des deux caractéristiques les plus déterminantes de Paul Verlaine. L'une de ces tendances roule sur l'affreuse pente de la mort, en avilissant les actes ; l'autre transcende vers l'immortalité, avec les seuls rayonnements de la vie en esprit : amour, beauté pure, sublime omniscience.

Ainsi, des deux Verlaine antagonistes, la palme demeure incontestablement à celui qui fut victorieux en son œuvre de beauté. *Qualitativement*, l'âme a triomphé du corps et de ses cruels assouvissements.

On le sait, pauvre Lélian accepta « dans toute son épouvante [1] » non seulement la vocation du poète, mais encore tout le drame de la destinée humaine.

C'est peut-être pourquoi, ayant en lui, plus puissantes qu'en nous, les virtualités de l'existence qui passe et de la vie qui vient, il impressionnait tellement ceux qui l'approchaient.

« Tel qu'il est, déclare M. Gustave Le Rouge, Verlaine ensorcelle tout ce qui l'approche ; il émane de sa personne une attirance presque magique. [2] »

Tout le monde n'est point fait, cependant, pour recevoir les radiations du génie, tel M. Perrens qui fit cet antipathique portrait :

« Paul Verlaine a été mon élève en rhétorique, au dernier rang d'une classe qui en comptait soixante-dix. Je ne me serais jamais douté qu'il put y avoir quelque chose dans

1. Paroles de Charles Morice.
2. Verlainiens et Décadents, p. 98.

cette tête hideuse qui faisait penser à un criminel abruti et qui ne s'est transformée avec l'âge que pour ressembler à celle des loqueteux et des mendiants.[1] »

« Faites-vous beaux et divins, recommandait Platon, si vous voulez voir la Beauté et la Divinité. » Voilà un conseil que M. Perrens n'avait sans doute point suivi !...

La belle Sarah Brown, de l'atelier Rochegrosse, que l'on put voir au bal des quat-z-arts, vêtue « d'un simple filet à larges mailles » voulut connaître Verlaine. Lorsque la présentation se produisit : « L'orgueilleuse Cléopâtre s'évanouit de saisissement à la vue de cette physionomie terrifiante et sublime.[2] »

Comme on le voit, ce ne fut point seulement devant le roi Voltaire que les femmes tournèrent de l'œil. L'une d'elles devint même folle, à force d'admirer Verlaine. Elle s'appelait Mlle Clémentine Teissen. C'était une Luxembourgeoise, un peu amie du poète.

« Un soir, vers minuit des gardiens de la paix rencontrèrent, rue Gay-Lussac, Mlle Teissen, revêtue d'un peignoir en forme de péplum, les cheveux flottants, couronnés de feuilles vertes et tenant sur son bras un gril en forme de luth, dont l'infortunée s'efforçait de tirer des sons tout en débitant des vers à haute voix... »

Une fois au poste, la détraquée répond :

« Je me nomme Mnêmé ; j'habite l'Olympe. J'ai habité aussi le cerveau de Paul Verlaine ; mais, depuis qu'il est dans les Champs-Élysées, j'ai pour mission de perpétuer sa gloire.[3] »

Presque tous ceux qui approchèrent l'auteur de *Sagesse*, crurent se trouver en présence de Socrate. Ressemblance traditionnelle du faciés, des faits et gestes familiers d'une bonhommie supérieure, mais aussi identité plus profonde.

1. Gustave Le Rouge : *Verlainiens et décadents*, p. 107.
2. F. A. Cazals et Gustave Le Rouge : *Les Derniers jours de Paul Verlaine* (Mercure de France).
3. Lucien Aressy : *La Dernière Bohéme*.

Socrate s'avançait en la sagesse pratique pour atteindre à un but suprême, désigné dans sa prière : « Cher Pan, donne-moi la beauté intérieure et fais que je sois semblable extérieurement à mon âme. [1] » Verlaine n'a pas recherché autre chose chrétiennement.

Toute de chair, la courtisane Sarah Brown s'est animalement évanouie sous le magnétisme prodigieux du Saturnien. Il en sera tout autrement d'une femme en qui l'esprit veille. Aussi, son témoignage portera-t-il plus loin.

Verlaine se trouvait sans logis. Cazals eut la singulière idée de conduire le pauvre homme orphelin chez Rachilde, non mariée encore. La jeune camarade ne s'effaroucha point devant ce pauvre qui lui venait de la part des dieux, comme dit Homère. Pourtant elle fut bien saisie par ce Verlaine « douloureux, boitant en archange foudroyé, et fait comme un voleur. » ou bien par ce regard : « aigu, terrible, noir » qui était « celui d'un roi ».

Devant cet hôte imprévu, Rachilde balbutie intérieurement comme le centurion :

« Seigneur, je ne suis pas digne de vous voir entrer dans ma maison, mais dites seulement une parole et mon âme sera guérie. »

Plus tard, Rachilde résumait ainsi sa connaissance de Verlaine :

« Au fond, ce qui dominait en ce grand enfant ébloui, c'était l'idée de *Sagesse*.

« Or, devant l'attitude régulière de l'âme, les gestes irréguliers du corps doivent-ils compter, surtout du corps qui va traînant dans tant de misères. [2] »

Par ce témoin direct, comme avec tant d'autres, nous rejoignons les conclusions de notre examen.

1. Platon : *Le Banquet* (*in fine*).
2. Cazals et Gustave Le Rouge : *Les Derniers jours de Paul Verlaine* : p. 142.

Michel-Ange disait du plan de San-Gallo pour l'église Saint-Pierre de Rome : « Il y a du haut en bas tant de recoins obscurs qu'ils y facilitent une quantité de vilenies : comme de cacher des bannis, de faire de la fausse monnaie, d'engrosser des moniales et autres ribauderies. [1] » Telle l'impression donnée par l'œuvre basse de Verlaine. Il s'y trouve toutes sortes d'encoignures pour les turpitudes.

Rien de pareil avec *Sagesse*. Parvis net ; temple purement éclairé de partout. Il n'y a place que pour des âmes et d'échos que pour les ferventes oraisons. « Ce sont les purs Désirs, les gracieuses Mélancolies, les nobles Désespoirs, selon Baudelaire, qui habitent les régions surnaturelles de la Poésie [2] » et aussi, pourrait-on ajouter, les poèmes mystiques de Verlaine.

Je n'oserais dire, avec un Ancien, « que lorsque la fleur du corps est flétrie, la beauté de l'âme resplendit. » Toujours est-il que celle de notre poète s'est élevée le plus haut, même à l'époque des pires dégradations physiques.

En Verlaine, l'esprit de *Sagesse* domine donc l'œuvre aussi bien que l'homme ; l'art du poète, autant que la prière de l'ineffable pénitent.

On voudrait conclure un livre avec une haute approbation, car ce qui est fait en toute conscience et avec esprit de vérité, ne suffit pas à rassurer complètement ce doute de soi, auquel il est bien difficile d'échapper. Par chance, une telle approbation, c'est Verlaine lui-même qui nous la donnera.

Lisons ce que le poète écrit à Emmanuel Signoret, le 25 janvier 1892 :

« ... Bien des découragements m'ont tenté dans le déjà long pèlerinage de ma vie littéraire ; entre toutes amertumes, l'indifférence bourrue, l'injustice même et, par

1. Dans : *Lettres de Michel Ange* (tr. Maurice Dormoy (Rieder, 1926) c. 11 p. 168.
2. *Fragments sur le Beau.*

instants aussi, la triste mauvaise foi de toute une partie de la presse, dite et malheureusement crue en bon lieu, trop fréquemment religieuse, m'ont souvent stupéfait, m'auraient presque paralysé en quelque sorte ; nulle compétence, d'ailleurs — et dame c'est une consolation cela — pas plus de charité, dans ces esprits de sacristie, manieurs d'éteignoirs, non les christophores qu'il leur faudrait être et que vous voulez être, ô mes jeunes amis, de qui Raphaël Dolney [1] rendait si éloquemment la pensée ces jours derniers. Mais, j'ai lutté, j'ai persévéré — et ma joie n'est pas mince de devoir précisément le bon renom dont on veut bien me gratifier — à mes travaux chrétiens et, je le proclame, *Catholiques*, dogmatiquement et philosophiquement catholiques. Toute une jeunesse plutôt rebelle à l'enseignement de l'Église, a naguère accueilli mes livres : *Sagesse*, *Amour*, *Bonheur*, avec une faveur qui m'a particulièrement touché. Voici qu'à ses côtés s'élève, fraternelle, la jeunesse croyante, pour consoler, de concert avec elle, le poète grisonnant, que la vie a tant éprouvé sans le lasser et les passions tant secoué, sans l'ébranler, ni l'effeuiller dans la Foi reconquise au moindre prix, celui du malheur... [2] »

Comment douter maintenant que *Sagesse*, et tout ce qui tient à ce chef-d'œuvre, ne soit le signe profond de cette vie et même, au regard d'une diversité si contradictoire, la justification d'une constante intérieure?

L'unique, cette part de soi qui tient à l'être irréductible, caché derrière le corps auquel il donne la vie première c'est, en Verlaine, le poète et, par excellence, le psalmiste mystique. Jusqu'à son dernier souffle, ce fut la foi qui lui garda la sainte enfance de l'âme dans un organisme vieilli ; la foi qui le rendit meilleur que ses fautes, plus grand que son malheur.

1. *Emmanuel Signoret.*
2. *Le Saint Graal*, nº 1. On trouve ce fragment de lettre dans *Les Derniers Jours de Paul Verlaine*, p. 258.

INDEX ALPHABÉTIQUE DE TOUS LES NOMS CITÉS

établi par M. G. Lavocat

Les chiffres suivis d'une *n* indiquent que le nom figure au bas de la page, en note. — Les chiffres entre crochets indiquent que le nom n'est désigné que par son titre, ou par allusion. — Les titres en italique (autres que les périodiques et les écrits anonymes) sont les ouvrages cités de Paul Verlaine.

Aicard (Jean), 74.
Amies (Les), 19.
Amour, 10-12, 22, 24 n, 28, 57, 100-102, 124, 141, 146, 156.
Antheaume (M.), 132.
Arc (Jeanne d'), 91.
Aressy (Lucien), 100 n, 153 n.
Aristote, 15.
Arnauld (Antoine), 33.
Augustin (saint), 35, 37, 93, 126, 144.

Baju (Anatole), 112.
Balzac (Honoré de), 98.
Banville (Théodore de), 67, 72, 78.
Barbey d'Aurevilly (Jules), 122.
Barrès (Maurice), 37, 116, 134, 135, 135 n, 138.
Bataille (Henry), 148.
Baudelaire (Charles), 27, 67, 88, 112, 122, 144, 155.
Bauer (Henry), 135 n, 137.
Béarn (comtesse René de), 135 n.
Beaubourg (Maurice), 42.
Beltram, graveur, 118.
Bernard (saint), 94.
Bersaucourt (Albert de), 138.
Bertaut (Jules), 20.
Bertrand (Victoire), Ardennaise, 44 n.
Biwanck (A. W.), 12.
Bizet (René), 136.
Blémont (Émile), 116.
Bloy (Léon), 60, 61, 71, 96, 117, 121-123, 139.
Boileau (Nicolas), 65 n, 69.
Bonaventure (saint), 144.
Bonheur, 13, 22, 28, 64, 100-102, 141, 146, 156.
Bonne Chanson (La), 15, 47, 72, 73, 88, 99, 124, 139, 141.
Bouchor (Joseph), peintre, 101.
Bouhélier (Saint-Georges de), 149.
Bremond (abbé Henri), 137.
Brown (Sarah), 153, 154.
Brulat (Paul), 135 n.
Brunetière (Ferdinand), 96, 142.
Buchner (Louis), 92.

Carjat (Étienne), 74.
Carrière (Eugène), 16 n, 118.
Catherine de Sienne (sainte), 129, 144.
Cazals (F.-A.), 20, 41, 63 n, 100, 120, 123, 130 n, 131, 153 n, 154.
Caze (Robert), 120.
Cellulairement, 101, 144.
Césars (les), empereurs romains, 32.

Chansons pour elle, 102.
Chapelle (Claude Lhuillier, dit), 65.
Charpentier (John), 139.
Chat noir (Le), 71.
Chaulieu (Guillaume Amfrye, abbé de), 65 n.
Claretie (Jules), 116, 124.
Claudel (Paul), 14, 70, 95, 96, 149.
Colletet (François), 65 n.
Condillac, 76.
Confessions, 21 n, 46, 47 n, 59, 61.
Coppée (François), 17, 72, 96, 124, 135, 138.
Corbière (Tristan), 70, 123.
Cordier-Delaporterie (Dr), 131, 132 n.
Correspondance de Paul Verlaine, 9 n, 10 n, 90 n,
Coulon (Marcel), 82, 142.

Dans les Limbes, 31.
Dante, [97], 123.
Daudet (Alphonse), 36.
Daudet (Léon), 135 n.
Daunou, conventionnel, 33.
David, roi d'Israël, 144.
Dédicaces, 41, 121.
Delahaye (Ernest), 20, 30, 41, 43-45, 50, 53, 56, 62, 63, 80, 89, 95 n, 115, 118.
Delavigne (Casimir), 75.
Delzant (M.), 30 n.
Denis (Maurice), 118.
Deschamps (Gaston), 142.
Dierx (Léon), 72, 148.
Docquois (Georges), 124.
Dolney (Raphaël), 156.
Donos (Charles), 20, 55, 64, 117.
Don Quichotte, 67.
Dormoy (Maurice), 155 n.
Doumic (René), 131.
Dromard (M.), 132.
Duhamel (Georges), 148.
Du Plessys (Maurice), 41.
Dupuy (Ernest), 101, 127, 144.

Élégies, 102.
Elzéar (Pierre), 161.
Ennius, 75.

Faguet (Émile), 142.
Femmes, 19.
Fénelon, 132.
Fénéon (Félix), 145.
Fêtes galantes, 47, 72, 124, 139.
Figaro (Le), 135, 142 n.
Flaubert (Gustave), 36, 37, 90.
Foix (Gaston Phœbus, comte de), 123.
Fornighty Review, 131.
Fouquier (Henry), 141.
France (Anatole), 95, 129.
Fuinel (Charles), 134.

Gaume (Mgr), 89, 90.
Ghil (René), 16 n, 17 n, 23, 28, 53, 54 n, 99.
Gidel (Charles), 140, 144.
Glatigny (Albert), 67.
Gobel, archevêque constitutionnel de Paris, 33.
Goncourt (les), 36, 38.
Gourmont (Remy de), 92.
Gracian (Balthazar), 147.
Greffulhe (comtesse de), 135 n.
Gregh (Fernand), 135.
Grégoire (abbé), 33.

Helvétius, 76.
Heredia (José-Maria de), 72, 124.
Héro, prêtresse de Vénus, 128.
Hippolyte, personnage de Racine, 128.
Hombres, 19.
Homère, 19, 75, 154.
Hugo (Victor), 57, 69, 75, 78, 87, 88, 122.

Huret (Jules), 17 n, 140 n.
Huysmans (J.-K.), 96, 120-123, 130.

Imitation de Jésus-Christ, 19, 128, 132.
Invectives, 12, 34, 40, 52, 53, 141.
Izambard, professeur de Rimbaud, 75.

Jadis et Naguère, 101 n, 102.
Job, personnage biblique, 13, 65.
Juliette, personnage de Shakespeare, 128.
Jullien (Dr Louis), 135 n.

Krantz (Eugénie), 53.

Lacaze-Duthiers (M.), 136.
La Fare (Charles-Auguste de), 65 n.
La Fontaine (Jean de), 69.
Lalou (René), 139.
Lamartine (Alphonse de), 69, 142.
Lambert (Maurice de), 118.
Lanthoine (Albert), 42 n, 54.
Léandre, jeune Grec d'Abydos, 128.
Le Bon (Joseph), conventionnel, 33.
Le Cardonnel (Louis), 133.
Lfconte de Lisle, 72, 122, 124.
Lefebvre de Vivy (Léon), 21 n, 44 n.
Le Gras (Joseph), 7.
Lelian. *Voir* Pauvre Lelian.
Lemaitre (Jules), 123, 125-128, 135 n.
Lemerre (Alphonse), éditeur des Parnassiens, 72, 79.
Lepelletier (Edmond), 9, 10, 20, 28-30, 41, 49, 50, 55, 57, 60, 75, 83, 84, 88-92, 94, 101 n, 114, 116, 117.
Le Rouge (Gustave), 20, 43, 130 n, 131, 152, 153 n, 154 n.
Létinois (Lucien), fils adoptif de Verlaine, 35 n, 55, 56, [58], 59, 64, 100.
Létinois (M. et Mme), 56, 64, 114.
Liturgies intimes, 14, 28, 66, 101, 102, 141, 146.
Lombroso (César) 129.
Louis IX (saint Louis), 31
Louis XVI, 31.
Loviot (Louis), 30 n.
Lyre Universelle (La), 134 n

Macaulay (Thomas), 126.
Maintenon (Mme de), 108.
Maistre (Joseph de), 33, 98.
Mallarmé (Stéphane), 53-55, 72, 78, 124, 147, 148.
Maritain (Jacques), 96.
Martineau (René), 61 n
Martino (Pierre), 20 n.
Massis (Henri), 96.
Maurras (Charles), 30, 37, 142.
Mauté de Fleurville (Mathilde). *Voir* Mme Paul Verlaine.
Mauté de Flejrville (M. et Mme), beaux-parents de Paul Verlaine, 49, 50, 88.
Mémoires d'un veuf (Les), 29, 71 n.
Mendès (Catulle), 67, 72, 149.
Mérat (Albert), 72.
Mercure de France, 92, 127
Mes Prisons, 89.
Michel-Ange, 155.
Milton, 126.
Mirbeau (Octave), 135 n.
Mithouard (Adrien), 113.
Moïse, personnage biblique, 108.
Molière, 69, 98.
Monda (Maurice), 20 n, 115, 118 n, 134 n, 136.
Monique (sainte), 91.

Monkiewicz (Bronisława), 20 n.
Montaigne, 98.
Montesquiou (Robert de), 135.
Moore (Georges), 84.
Moréas (Jean), 116, 136.
Morice (Charles), 23 n, 123, 152.
Musset (Alfred de), 17 n, 64, 69, 128.

Napoléon Ier, [33], 145.
Nicole (Pierre), 33.
Nordau (Max), 23, 130, 131.
Nouveau (Germain), 24, 24 n, 45, 59, 79, 96, 98.

Ochain (les d'), ancêtres de Verlaine, 21.
Odes en son honneur, 102.
Œuvres posthumes, 13, 22, 94.

Pacheu (le P.), 95, 133.
Paliseul (Perot de), 44 n.
Palmé (Victor), libraire-éditeur, 115-118.
Parallèlement, 19, 80, 98-102, 124.
Pascal (Blaise), 33, 135.
Paul (saint), 91, 94.
Paul Verlaine et ses contemporains, 124 n, 134 n.
Pauvre Lelian, anagramme de Paul Verlaine. *Voir* Verlaine (Paul).
Péguy (Charles), 96.
Pellissier (Georges), 144.
Perot de Paliseul. *Voir* Paliseul.
Perrens (M.), 152, 153.
Phidias, 19.
Philippe II d'Espagne, 38.
Pigault-Lebrun, 37.
Platon, 153, 154 n.
Plume (La), 124, 137 n, 142 n, 147 n.
Poèmes saturniens, 47, 68, 70-72.
Poètes maudits (Les), 71.
Poincaré (Raymond), 141, 142.
Poizat (Alfred), 145, 146.
Prudhomme (Joseph), type légendaire, 135.
Psichari (Ernest), 96.

Rachilde, 154.
Racine (Jean), 69, 75, 131.
Racine (Louis), 108.
Raynaud (Ernest), 14, 122, 134-136.
Régamey (Frédéric), 81.
Régnier (Mathurin), 125.
Retté (Adolphe), 65, 96, 116, 139.
Revue Bleue, 125.
Revue des Deux Mondes, 132.
Revue du Monde catholique, 30 n.
Revue Indépendante, 22 n.
Revue Parisienne (La), 92 n.
Ricard (Xavier de), 72.
Richard (Daniel), 118.
Richepin (Jean), 135 n.
Rimbaud (Arthur), 10 n, 46 n, 48, 49, 58-60, 68, 72-78, 81-86, 98.
Rimbaud (Mme), mère d'Arthur Rimbaud, 78.
Rochegrosse (Georges), 153.
Rod (Édouard), 40.
Rodenbach (Georges), 137.
Rohan (duchesse de), 135 n.
Rollin (Charles), 108.
Romances sans paroles, 15, 51, 88, 124, 140, 141.
Roméo, personnage de Shakespeare, 128.

Sagesse, 9, 14-22, 24, 26-28, 33, 34, 39, 40, 43, 44, 50, 59, 62, 64, 91-93, 96-103, 107, 110-124, 128, 131, 132, 135-139, 141, 143, 144, 146, 147, 150, 152, 154-156.

Saint-Amant, 65 n.
Saint-Évremont, 125.
Sainte-Beuve, 37.
Sanson (Charles), exécuteur de Louis XVI, 31.
Scholl (Aurélien), 124.
Séché (Alphonse), 20.
Shakespeare, 78, 127, 131, 144.
Sieyès (l'abbé), 33.
Signoret (Emmanuel), 155, 156 n.
Sivry (Charles de), beau-frère de Verlaine, 47, 50, 118.
Socrate, 112, 153, 154.
Strentz (Henri), 139.
Sully-Prudhomme, 72, 124, 135 n.

Tailhade (Laurent), 145, 149.
Talvart (Hector), 20 n.
Taxil (Léo), 92.
Teissen (Mlle Clémentine), 153.
Tenil (Dr Charles), 131.
Théophile de Viau, 65 n.
Thérèse d'Avila (sainte), 11, 37, [38], 91, 93, 129.
Thérèse de Lisieux (sainte), 91,
Théroulde, trouvère, 75.
Thiers (Adolphe), 73 n.
Thomas d'Aquin (saint), 15, 93.
Tristan, personnage légendaire, 128.

Unamuno (Miguel de), 25.
Univers (L'), 128.

Vacquerie (Auguste), 124.
Valade (Léon), 72.
Valéry (Paul), 147.
Vallès (Jules), 36, 38.
Van Bever (Adolphe), 20 n, 115, 118.
Vanier (Léon), éditeur de Paul Verlaine, 9, 117, 119.
Verlaine, le grand-père du poète 21 n.
Verlaine (capitaine), le père du poète, 21, 44.
Verlaine (Mme), la mère du poète, 21, 44, 45, 49, 73 n, 81, 84, 85.
Verlaine (Paul), 9, et *passim*.
Verlaine (Mathilde Mauté de Fleurville, Mme Paul), 42 n, 46-49, 53, 54, 73 n, 75, 78, 82-85, 88, 89.
Verlaine (Georges), le fils du poète, 35 n, 41, 50, 53-55, [61, 88, 89].
Veuillot (Louis), 36.
Vicaire (Gabriel), 136.
Vielé-Griffin (Francis), 134 n, 143, 149.
Vigny (Alfred de), 69.
Villars (Nina de), 72.
Villiers de l'Isle-Adam (Auguste de), 72.
Villon (François), 44, 65, 123, 129, 145.
Virgile, 100.
Voltaire, 153.
Voyage en France par un Français, 26 n, 30, 34, 37, 62, 93.

Watteau (Antoine), 72.
Werther, personnage de Gœthe, 128.

Yseult, personnage légendaire, 128.

Zola (Émile), 27, 36, 38, 92, 114, 124, 137.

TABLE DES MATIÈRES

I. — Pauvre Lélian 9
II. — Le Filleul de la Vierge..... 21
III. — Le Fils de l'Église..... 30
IV. — Les lignes morales 40
V. — La Sorcière verte 60
VI. — Avant Sagesse : la Voie Sacrée 67
VII. — Vers Sagesse : le Compagnon d'Enfer 73
VIII. — La Conversion 87
IX. — Sagesse 97
X. — La Publication de Sagesse 114
XI. — Le poète de Sagesse et la critique 120
XII. — Final..... 151
INDEX ALPHABÉTIQUE DE TOUS LES NOMS CITÉS 157

ACHEVÉ D'IMPRIMER
LE 22 MAI 1929
PAR F. PAILLART A
ABBEVILLE (SOMME)

PB-21605
1

BIBLIOTHÈQUE DU HÉRISSON

ROMANS (format 12×19)

LAURENCE ALGAN.....	*CLARISSE AUBERT.*
BALKIS.....	*PERSONNE. — EN MARGE DE LA BIBLE.*
PIERRE BILLOTEY.....	*LE PHARMACIEN SPIRITE* *RAZ BOBOUL.*
MAGALI-BOISNARD	*MAADITH. — L'ENFANT TACITURNE.*
EMMANUEL BOURCIER...	*LA BELEBA* *L'HOMME DE L'OMBRE.*
SUZANNE DE CALLIAS...	*JERRY.*
NONCE CASANOVA.....	*MESSALINE.* *LA LIBERTINE.*
S. DEJUST.....	*CHAUFFAGE CENTRAL.*
JOEL DUMAS.....	*LA TENTATION BOURGEOISE.*
RENÉE DUNAN.....	*BAAL OU LA MAGICIENNE PASSIONNÉE.*
RAYMOND ESCHOLIER...	*LE SEL DE LA TERRE.*
JEAN FAVERY.....	*THÉODORE, ROI DES ILES.*
YVES LE FEBVRE.....	*LA FRANQUE AUX CHEVEUX D'OR.*
G.-T. FRANCONI.....	*UNTEL, DE L'ARMÉE FRANÇAISE.*
MARTIN GILLES.....	*LE VOYAGE BACHIQUE.*
MAURICE D'HARTOY.....	*L'HOMME BLEU* (Prix Conrard).
RENÉ-MARIE HERMANT..	*KNIAZII. — EN DÉTRESSE.* *LA FEMME AUX HOMMES.* *FAKIR. — LE GERFAUT.*
JONCQUEL ET VARLET..	*LES TITANS DU CIEL.* *L'AGONIE DE LA TERRE.*
ODETTE KEUN.....	*LE PRINCE TARIEL*
GÉNÉRAL KRASSNOFF....	*L'AMAZONE DU DÉSERT.*
YVON LAPAQUELLERIE...	*L'ANGOISSE ET LA VOLUPTÉ.*
GEORGES MAUREVERT...	*L'AFFAIRE DU GRAND PLAGIAT*
MARTIN DE BRIEY.....	*LA MARIA FOSCA.*
MARCEL MILLET.....	*LA LANTERNE CHINOISE.*
ABEL MOREAU.....	*LE FOU* (Prix Zola).
BERNARD NABONNE.....	*LA BUTTE AUX CAILLES.*
ALICE ORIENT.....	*LA TUNIQUE VERTE.*
CHARLES PERRAULT.....	*CONTES.*
GASTON PICARD.....	*LES SURPRISES DES SENS.*
L'ABBÉ PRÉVOST.....	*MANON LESCAUT.*
RENÉ RANSSON.....	*LE DUEL SUR LA PLAGE.*
THIERRY SANDRE.....	*LE PURGATOIRE* (Prix Goncourt) *MIENNE. — MOUSSELINE* *ROBERT-LE-DIABLE.*
PAUL-JEAN TOULET	*BEHANZIGUE*
THÉO VARLET.....	*LE DÉMON DANS L'AME.* *LE DERNIER SATYRE.*
VARLET ET BLANDIN....	*LA BELLE VALENCE.*
PAUL VIMEREU.....	*LES AMANTS DU REMPART.* *CHUTT LE HUTTEUX.* *LE PÉCHÉ INCONNU.*
WILLY ET MENALKAS...	*L'ERSATZ D'AMOUR.* *LE NAUFRAGÉ.*

Exemplaires ordinaires sur Alfa.....	12 fr.	Exemplaires sur Hollande....	45 fr.
— Arches ou pur fil.....	30 fr.	— Madagascar..	60 fr.
— Japon.....	75 fr	— Chine.....	75 fr.

P9-AQU-734